

Mélusine et ses avatars aux XVI^e et XVII^e siècles

Mélanie Savignac

Département de langue et littérature françaises

Université McGill, Montréal

Mémoire soumis à l'Université McGill

en vue de l'obtention du diplôme de

Maîtrise es arts en littérature française

Décembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ...	iii
ABSTRACT...	iv
REMERCIEMENTS	v
INTRODUCTION	1
Présentation du corpus de base	7
SECTION 1 – Sur les traces de Mélusine	
1. Mélusine comme mention	19
SECTION 2 – Mélusine comme personnage aux XVI^e et XVII^e siècles	
1. Présentation des <i>topoi</i> de la personne	44
2. Mélusine et les lieux de la personne	47
2.1 La généalogie (la patrie, les ancêtres, les parents)	47
2.2 Les circonstances de la naissance	55
2.3 Les attributs physiques	60
2.4 Les attributs psychologiques et les accomplissements	68
2.4.1 La prudence	69
2.4.2 La justice et la libéralité	80
2.4.3. La force	94
2.4.4 La tempérance	99
2.5 La finalité	100
CONCLUSION	104
BIBLIOGRAPHIE	114
ANNEXE I	124
ANNEXE II	125
ANNEXE III	129

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, nous cherchons à identifier les transformations que subit, aux XVI^e et XVII^e siècles, la fée Mélusine issue de la tradition médiévale. Si par le passé, plusieurs commentateurs se sont intéressés à la structure des récits qui la mettent en scène, ou même aux antécédents de la fée et de sa légende, notre travail porte essentiellement sur le personnage de Mélusine et les caractéristiques qui lui sont propres. D'abord, nous verrons comment est utilisée la fée lorsqu'elle apparaît dans les œuvres en tant qu'allusion. Ensuite, nous déterminerons ce qu'elle devient dans les récits où elle agit comme un personnage dans un développement diégétique. Cette seconde partie de notre étude est basée sur les lieux rhétoriques de la personne, qui permettent de dresser un portrait précis de la fée dans les différents ouvrages où elle est traitée.

ABSTRACT

In this thesis, we will try to identify the transformations that the fairy Melusine underwent in the XVIth and XVIIth centuries. The fairy comes from medieval literature. Previously, many commentators took interest in the story's structure where the fairy was staged, or even in the fairy's history and her legend. On the other hand, our work will essentially focus on the character herself and on her specific characteristics. We will first see how Melusine is used when she is referred to in the literary works. We will continue by determining how she evolves in the stories where she is a diegetic character. This second and main part of our work is based on the individual rhetorical scene, allowing to precisely portray the fairy in different literary works where she is treated as so.

REMERCIEMENTS

Je tiens sincèrement à remercier mon inspirante directrice de recherche, Madame Diane Desrosiers, pour sa grande disponibilité, son écoute, sa patience, ses encouragements et son aide précieuse. Sans elle, mon mémoire n'aurait pas vu le jour.

Je remercie également mes amis que je ne nommerai pas, puisque la liste serait trop longue. Ils m'ont tous grandement épaulée durant mes études universitaires et surtout, dans la rédaction de ce travail. Ils sont pour moi les personnes les plus importantes dans ma vie.

Un grand merci à ma famille, principalement à ma mère, Louise, à ma mamie et mon grand-père Jos, et à mon petit Caillou.

INTRODUCTION

D'abord une fée, puis une femme mi-serpente et finalement une serpente ailée, l'énigmatique Mélusine n'a jamais cessé d'être présente dans l'imaginaire collectif, et cela, depuis sa création. Ce personnage est apparu pour la première fois à l'écrit dans le roman en prose *Mélusine ou La noble histoire des Lusignan*¹, rédigé par Jean d'Arras en 1392-1393, et dans l'œuvre en vers *Le roman de Mélusine ou Histoire des Lusignan*², composé par Coudrette en 1401.

Cette fée serpentine et sa légende ont fait l'objet de plusieurs travaux dans lesquels les commentateurs se sont intéressés entre autres au schéma du récit mélusinien, qu'explique Laurence Harf-Lancner dans son ouvrage *Les fées au Moyen Âge : Morgane et Mélusine. La naissance des fées*³. Cette structure comporte trois grands axes : la rencontre du mortel et de la fée, le pacte et la violation du pacte⁴. D'autres ont prêté une attention particulière aux nombreux motifs de la légende, tels que la fée à la fontaine, la femme surprise au bain ou même à des particularités du récit de Mélusine, comme l'interdit qui a lieu le samedi, etc.

Plusieurs commentateurs se sont penchés sur les origines de la fée et de sa légende en trouvant en quelque sorte leurs antécédents et leurs ressemblances avec d'autres personnages et récits. Harf-Lancner montre que le personnage de Mélusine et sa légende

¹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire des Lusignan* [1392-1393], Jean-Jacques Vincensini (éd.), Paris, Librairie Générale Française, 2003.

² Coudrette, *Le roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan* [1401], Eleanor Roach (éd.), Paris, Éditions Klincksieck, 1982.

³ Laurence Harf-Lancner, *Les fées au Moyen Âge : Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, Paris, Éditions Honoré Champion, 1984.

⁴ *Ibid.*, p. 113.

connaissent plusieurs antécédents. En effet, elle explique que les attributs de la fée Mélusine, comme ceux de la fée Morgane, de la Dame du Lac, etc., sont issus d'une « contamination de deux figures mythiques [antiques], dont l'une est le symbole du destin, [les trois Parques, appelées aussi « *Tria Fata* »], l'autre une représentation imaginaire du désir [c'est-à-dire les nymphes]⁵ ». Ces deux figures mythiques s'incarneraient donc, selon Harf-Lancner, dans deux types de fées : la fée marraine, d'une part, et la fée amante, amoureuse⁶, d'autre part. Harf-Lancner, tout comme Jean-Jacques Vincensini⁷, Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie⁸, précise également dans son étude que certains ouvrages en latin datant des XII^e et XIII^e siècles, rédigés par des clercs, présentaient des histoires semblables à la légende de Mélusine. Elle fait, entre autres, référence à Gervais de Tilbury et à son encyclopédie *Otia Imperialia*, à Geoffroi d'Auxerre et à son recueil de sermons *Super Apocalypsim*, à Giraud de Barri et à son traité *De Principis Instructione*, à Gautier Map et à sa compilation d'historiettes intitulée *De Nugis Curialium*, etc.⁹. Selon Proinsias MacCana¹⁰, il y aurait également eu des contes irlandais du IV^e siècle qui feraient écho aux récits d'Arras et de Coudrette. MacCana se réfère particulièrement au conte *La maladie des Ulaid*.

⁵ Laurence Harf-Lancner, *Les fées au Moyen Âge : Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, op. cit., p. 18.

⁶ *Ibid.*, p. 18.

⁷ Jean-Jacques Vincensini, « Introduction », dans Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire des Lusignan*, op. cit., p. 911.

⁸ Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, vol. 26, n° 3-4, 1971, p. 587-603.

⁹ Laurence Harf-Lancner, *Les fées au Moyen Âge : Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, op. cit., p. 120.

¹⁰ Proinsias MacCana, « Les analogues irlandais de la légende de Mélusine », dans Jeanne-Marie Boivin et Proinsias MacCana (dir.), *Mélusines continentales et insulaires*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 247-262.

Mélusine semble également avoir plusieurs similitudes avec des figures anciennes et mythiques telles que la Banshee. En effet, Evelyne Sorlin¹¹ souligne que notre fée, comme cette déesse irlandaise, protège une famille ; dans le cas de Mélusine il s'agit de celle des Lusignan, et elle devient celle qui annonce le décès de ses membres par des cris et des lamentations. Quant à Françoise Clier-Colombani¹², elle établit une filiation entre notre fée et la nymphe Salmacis présente dans *Les métamorphoses* d'Ovide. Clier-Colombani montre toute l'ambiguïté de la fée médiévale et son côté un peu plus diabolique. Comme Salmacis, la fée serpentine semble attendre sa proie, c'est-à-dire l'homme, dans les bois auprès d'une source d'eau. Elle fait également un rapprochement entre ces deux figures féminines par rapport à l'aspect séducteur durant la rencontre avec l'homme et au motif de la femme surprise au bain. Mélusine est également comparée à Médée par Henry Bayerle¹³. Bien qu'il la qualifie « d'anti-Médée » dès le titre de son texte, le commentateur relève plusieurs points communs entre ces deux personnages, tels que le fait qu'ils sont liés aux serpents, qu'ils commettent un infanticide et qu'ils sont en conflit avec leur père. Bayerle constate quand même quelques différences, Mélusine demeurant une figure qui prêche l'entraide et le pardon tandis que Médée est plus du côté de la colère et de la revanche¹⁴.

Bien que le personnage de Mélusine et sa légende semblent avoir eu tous ces ancêtres, il sera plutôt question dans ce présent mémoire d'analyser le personnage de

¹¹ Evelyne Sorlin, « Mélusine et les déesses territoriales irlandaises : aux origines de la Banshee celtique et européenne », dans Jeanne-Marie Boivin et Proinsias MacCana (dir.), *Mélusines continentales et insulaires*, op. cit, p. 223-246.

¹² Françoise Clier-Colombani, « La nymphe Salmacis : un prototype ovidien de Mélusine ? », dans Jeanne-Marie Boivin et Proinsias MacCana (dir.), *Mélusines continentales et insulaires*, op cit, p. 43-76.

¹³ Henry Bayerle. « Mélusine as Anti-Medea », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.). *Écriture et réécriture du merveilleux féerique : autour de Mélusine*, Paris, Éditions Classique Garnier, 2012, p. 143-156.

¹⁴ *Ibid.*, p. 155.

Mélusine tel qu'il est présenté dans le récit de Jean d'Arras ainsi que dans ses réécritures aux XVI^e et XVII^e siècles : *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France* (1575)¹⁵ d'un auteur anonyme, *La Savoysiade* (1609)¹⁶ et *L'Astrée* (1633)¹⁷ d'Honoré d'Urfé, *Le Roman de Mélusine* (1637)¹⁸ de M.L.M.D.M. et finalement *l'Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils* (1698)¹⁹ de Paul-François Nodot. Comme nous le verrons, les textes mettant en scène le personnage de Mélusine aux XVI^e et XVII^e siècles et les études se rapportant à son traitement à cette époque sont plus rares.

Notre étude se divisera en deux chapitres : le premier s'intéressera aux apparitions de la fée Mélusine dans les œuvres des XVI^e et XVII^e siècles, qui se font sous la forme de simples mentions ou allusions (Noël Du Faÿl, *Propos rustiques*; Rabelais, *Pantagruel*, *Quart Livre*; etc.). Nous verrons comment les références à la fée sont utilisées par les auteurs et ce qu'ils ont conservé de la légende qui la mettait en scène au Moyen Âge.

La seconde et principale partie de notre travail se consacrera à Mélusine comme personnage, à part entière, qui agit dans le récit. À ce sujet, notre analyse s'inscrit dans le prolongement des études de Richard Saint-Gelais, qui mentionne dans son ouvrage *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux* que le phénomène de la

¹⁵ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), avec la collaboration de Diane Desrosiers et Claude La Charité, *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1675-1650)*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 51-62.

¹⁶ Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, manuscrit BnF ms 12486, 1609.

¹⁷ Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, Hugues Vaganay (éd.), Genève, Slatkine reprints, 1966, vol. 4, livre X, p. 565-645.

¹⁸ M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, Paris, Imprimeur P. Rocolet, 1637.

¹⁹ François Nodot, *Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils, suivie de l'Histoire de Geofroy à la grand'dent sixième fils de Mélusine, prince de Lusignan* [1698], Niort, Léopold Favre, 1876.

transfictionnalité peut être créé entre autres par la reprise de personnages²⁰, sans développer davantage cet aspect. Le personnage en général a

[une] faculté d'évolution qui explique son statut d'objet récurrent privilégié [qui] peut se mouvoir dans l'espace et surtout évoluer dans le temps, physiquement, psychologiquement, socialement, ou encore ne pas se renouveler et conserver une physionomie psycho-rigide, le tout gardant une même identité²¹.

Ainsi nous aimerions identifier, en partant de l'œuvre médiévale, les transformations que subit le personnage de Mélusine dans les réécritures du XVI^e et XVII^e siècles. Nous voulons déterminer ce que les auteurs ont conservé de cette fée et quelle(s) fonction(s) ils lui ont attribuées. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le retour du personnage de Mélusine va de pair avec l'émergence de la mode des contes de fées, « qui deviennent tant à la mode dans les salons mondains à la fin du XVII^e siècle²² » et qui firent connaître entre autres l'auteur Charles Perrault dont le succès fut considérable²³.

D'un point de vue méthodologique, l'organisation de notre analyse du personnage de Mélusine se fonde sur les lieux rhétoriques de la personne qui sont expliqués par Laurent Pernot, dans *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*²⁴, et que nous avons adaptés pour les fins de notre étude. En lisant attentivement le récit de Jean d'Arras, nous dresserons le portrait de cette fée, en fonction de sa généalogie, des

²⁰ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 7.

²¹ Daniel Aranda, « Personnage récurrent et transfictionnalité », dans René Audet et Richard Saint-Gelais (dir.), *La fiction, suites et variations*, Montréal, Éditions Nota bene, 2007, p. 256.

²² Michèle Simonsen, *Le conte populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 24.

²³ *Ibid.*, p. 25.

²⁴ Laurent Pernot, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Brepols, 1993, p. 153-178.

circonstances de sa naissance, de ses attributs physiques et de ses caractéristiques morales, de ses accomplissements et de sa destinée. Le même exercice est répété pour les cinq réécritures de l'Ancien régime. En considérant les différentes données (éléments présents et absents) qui résulteront de ces analyses, nous tenterons de cerner les transformations que subit le personnage de Mélusine, afin de voir quels traits distinctifs les auteurs retiennent ou modifient, les aspects sur lesquels ils mettent l'accent, notamment la dimension merveilleuse de la fée qui s'exprime entre autres dans les dons qu'elle possède et à travers ses réalisations.

Présentation du corpus de base

La littérature française regorge de légendes qui n'ont jamais cessé de fasciner l'imaginaire des lecteurs ; c'est le cas, entre autres, de celle de Mélusine, cette fée mi-femme et mi-serpente, qui serait à l'origine d'une des plus illustres familles en France. Dès son apparition, l'histoire de ce personnage a connu plusieurs réécritures. Le nom de la fée se manifeste au Moyen Âge dans deux œuvres : *Mélusine ou la noble histoire des Lusignan*, écrite par Jean d'Arras en 1392-1393, et *Le roman de Mélusine ou histoire des Lusignan*, versifiée par Coudrette en 1401. À une époque où la prose connaît un très grand succès et où on cherche à « moderniser » en quelque sorte les récits en vers, le cas de la légende de Mélusine est très particulier puisqu'elle connaît le phénomène inverse. En effet, Jean d'Arras a rédigé son roman en prose tandis qu'une dizaine d'années plus tard, Coudrette présente la même légende, mais cette fois-ci en vers. Dès leurs prologues, on peut remarquer que les deux récits se ressemblent parce qu'ils présentent le même projet d'écriture : ils répondent à une commande de leur seigneur respectif. Pour Jean d'Arras, il s'agit de Jean duc de Berry, d'Auvergne et comte de Poitou, alors que

Coudrette dédicace son œuvre à Guillaume Larchevêque, seigneur de Parthenay. Ces deux seigneurs désiraient qu'on fasse le récit des Lusignan parce qu'ils prétendaient descendre de Mélusine, ce qui conférait un certain prestige à leur famille.

Dans le cadre de notre analyse, nous utiliserons uniquement le récit en prose et son édition critique faite par Jean-Jacques Vincensini en 2003, puisque c'est dans ce roman que Mélusine apparaît pour la première fois sous ce nom et parce que, comme l'indique Eleanor Roach dans sa préface à l'édition critique du roman de Coudrette, la version en prose « a eu la plus grande diffusion à l'époque moderne : elle a été imprimée au XVI^e siècle, et le récit a plusieurs fois été renouvelé, remanié et réimprimé dans les siècles suivants²⁵ ». Laurence Harf-Lancner, dans son texte « Le roman de Mélusine et le roman de Geoffroy à la Grand dent : les éditions imprimées de l'œuvre de Jean d'Arras²⁶ » fait en quelque sorte l'inventaire des nombreuses rééditions de l'œuvre de Jean d'Arras, tout en parlant du livre portant sur le sixième fils de la fée Mélusine, surnommé Geoffroy à la Grand dent. Cette commentatrice rapporte que la première édition française du roman de Mélusine a été imprimée à Genève en 1478 par Adam Steinschaber²⁷ et qu'il y a eu, entre 1478 et 1597, 22 éditions de l'*Histoire de Mélusine*²⁸, ces dernières reproduisent d'ailleurs l'édition princeps de 1478²⁹. Laurence Harf-Lancner précise que « [les] différences ponctuelles ne manquent pas d'une édition à l'autre. Mais la structure du roman demeure intacte : mêmes suppressions, même division en chapitres, et à l'intérieur

²⁵ Coudrette, *Le roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan* [1401], *op. cit.*, p. 13.

²⁶ Laurence Harf-Lancner, « Le roman de Mélusine et le roman de Geoffroy à la grand dent : les éditions imprimées de l'œuvre de Jean d'Arras », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. L, n° 2, 1988, p. 349-366.

²⁷ *Ibid.*, p. 349.

²⁸ *Ibid.*, p. 358.

²⁹ *Ibid.*, p. 360.

des chapitres, mêmes rubriques³⁰ ». Toujours selon cette commentatrice, plusieurs éditeurs ont perçu qu'il y avait deux histoires dans le roman de Jean d'Arras : celle de la fée et celle de son fils Geoffroy. Ainsi dans la première moitié du XVI^e siècle, plus précisément vers 1520, un éditeur – il s'agirait de Michel Le Noir – a décidé d'en faire deux romans³¹. Ces derniers ont connu un énorme succès du XVI^e au XIX^e siècle³², entrant par le fait même dans la Bibliothèque Bleue de Troyes³³.

Si l'on fait exception de ces rééditions des ouvrages de Jean d'Arras et de Coudrette, la fée Mélusine apparaît comme personnage principal pour la première fois dans *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*. Cette œuvre est anonyme et a été publiée en 1575 durant les guerres de religion. La fée nous est présentée par le narrateur dès le début du texte versifié ; il la rencontre alors qu'elle se baigne près des rives d'un fleuve, le Clain³⁴. La fée vient avertir la France du sort qui l'attend. Pour le présent travail, nous utiliserons l'édition de Benoît Rigaud³⁵ telle que rééditée dans l'ouvrage intitulé *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1615-1650)* de Jean-Philippe Beaulieu. Ce dernier consacre d'ailleurs une partie du deuxième chapitre de son livre à la transformation de Mélusine dans ce texte qui participait à l'époque à « la littérature pamphlétaire de la fin de la Renaissance française

³⁰ *Ibid.*, p. 360.

³¹ *Ibid.*, p. 361, p. 365.

³² *Ibid.*, p. 365.

³³ *Ibid.*, p. 365. Laurence Harf-Lancner dresse une liste de neuf éditions de *Mélusine* dans la Bibliothèque Bleue.

³⁴ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op cit., p. 56.

³⁵ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, Lyon, Benoît Rigaud, 1575, 1575- Bayerische Staatsbibliothek P.o.gall. 2309, 30. Il est important de mentionner que ce texte anonyme connaît également une autre édition, comme le souligne Beaulieu dans son ouvrage. Voir, Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, Paris, Jean Richer, 1575 – BNF RES-YE-55531.

[qui est riche en discours prétendument prophétiques]³⁶ ». Il est important de noter que, dans la page de titre de *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, le nom de Mélusine n'est pas mis en évidence, c'est-à-dire que dès le titre, on semble mettre beaucoup plus l'accent sur la plainte et le futur que sur le personnage lui-même. En effet, les mots « complainte », « lamentation » et « prophétie » sont présentés en plus gros caractère gras que le nom de la fée³⁷. Le texte débute par un court poème s'intitulant « Sonet sur la prophetie de Melusine ». Dans ce paratexte, le narrateur « fait entendre les doutes qui pourraient être émis quant à l'existence même de Mélusine³⁸ » ou à celle de ses pouvoirs magiques, prophétiques, en ajoutant que, bien que la fée soit peut-être fictive, le texte renferme une vérité qui n'est pas à négliger pour les Français³⁹. Ce récit est relaté par un narrateur omniscient ; c'est d'ailleurs lui qui rapporte les propos de Mélusine, qui sont toujours placés entre des guillemets.

Le personnage de Mélusine apparaît très tôt au XVII^e siècle, dans *La Savoysiade*, écrite par Honoré d'Urfé, auteur et grand ligueur au service du duc de Nemours, Charles-Emmanuel de Savoie. Composée entre 1599 et 1606⁴⁰, *La Savoysiade* est une œuvre inachevée et elle n'a jamais été éditée⁴¹. Pour notre analyse, nous utiliserons le

³⁶ Jean-Philippe Beaulieu, « Mélusine la prophétesse », dans *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op. cit., p. 51.

³⁷ Voir la page couverture dans la section Annexe I.

³⁸ Jean-Philippe Beaulieu, « Première note en bas de page », dans *Prophéties, remontrances et confessions de la femme (1575-1650)*, op. cit., p. 55.

³⁹ *Ibid.*, p. 55.

⁴⁰ Maxime Gaume, *Les inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1977, p. 232. Voir également Bruno Méniel, « De La Savoysiade à L'Astrée : la curiosité chez Honoré d'Urfé », dans Marie-Claude Mioche (dir.), *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 208.

⁴¹ Bruno Méniel, « De La Savoysiade à L'Astrée : la curiosité chez Honoré d'Urfé », op. cit., p. 207. Voir également Giorgetto Giorgi, « Entre France et Savoie : l'épopée et la théorie de l'épopée d'Honoré d'Urfé », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 121.

manuscrit de la Bibliothèque nationale de France (ms BN fr. 12486)⁴² daté de 1605, qui comprend les six premiers livres. Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, *La Savoysiade* est précédée du poème intitulé *Sireine*. Ce long poème, qui partage des situations et des personnages avec *L'Astrée*⁴³, raconte les péripéties amoureuses, l'amour et les angoisses des personnages de Sireine et de Diane.

Mais par-delà ces considérations amoureuses, *La Savoysiade* est une épopée en vers qui célèbre la maison de Savoie et ses ancêtres. Dans cet ouvrage, Mélusine est également un personnage secondaire ; elle apparaît comme l'ancêtre de Bérold, un des fondateurs de la maison de Savoie. Cette pièce épique dédiée à Charles-Emmanuel se justifierait peut-être par le fait qu'Honoré d'Urfé était, comme nous l'avons mentionné précédemment, un loyal serviteur du duc, en plus d'être également un parent éloigné de ce dernier puisque sa mère, « René de Savoie-Tende, [était] d'une branche légitimée de la maison de Savoie⁴⁴ ». *La Savoysiade* étant demeurée à l'état de manuscrit, Alexandra Hoernel a transcrit certains passages dans son texte « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé »⁴⁵. Dans cette étude, Hoernel s'intéresse aux transformations de la fée des Lusignan. À l'aide des extraits d'Hoernel, nous avons, à notre tour, transcrit plusieurs passages inédits du quatrième livre de *La Savoysiade*, où

⁴² Il existe d'autres manuscrits de *La Savoysiade* : « Bibliothèque Nationale de Turin, ms. LV.3, qui a [...] brûlé en 1904 ; Turin : Code CLII.K.I.69 ; Archives d'État de Turin, Storia della real casa, categoria 2, mazzo 7 ; Arsena; ms. 2959, 144 fol., rédaction définitive de *La Savoysiade comprenant neuf livres* ». Voir Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féerique : autour de Mélusine*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2012, p. 195.

⁴³ Maxime Gaume, *Les inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 163.

⁴⁴ O.-C. Reure, *La vie et les œuvres de Honoré d'Urfé*, Paris, Plon-Nourrit, 1910, p. 7.

⁴⁵ Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féerique : autour de Mélusine*, op. cit., p. 195-209.

apparaît Mélusine. Nous avons reproduit notre transcription en annexe⁴⁶. À l'instar de l'ensemble de l'ouvrage, le quatrième livre est rédigé en alexandrins, les rimes sont plates et il y a une alternance des rimes masculines et féminines, conformément aux règles instaurées par la Pléiade.

Honoré d'Urfé met également en scène la fée dans *L'Astrée*. Cette œuvre considérable est la plus connue d'Urfé. Roman pastoral en prose, *L'Astrée* raconte les amours et les péripéties amoureuses d'un couple de bergers, Céladon et Astrée. Cet ouvrage comporte cinq volumes, dont la publication s'étend sur une période d'un peu plus de vingt ans, soit entre 1607 à 1627⁴⁷. « [Les] trois premiers volumes ont paru en 1607, en 1610, en 1619, le quatrième n'a été imprimé qu'après la mort d'Urfé, le cinquième est de son secrétaire Balthazar Baro⁴⁸ ». Pour ce travail, nous utiliserons la réédition faite par Hugues Vaganay en 1966. Le personnage de Mélusine apparaît au « Dixiesme livre de la quatriesme partie d'Astrée⁴⁹ », dans l'histoire qui met en scène Rosanire, Celiodante et Rosiléon. Mélusine est une druidesse que consultera le personnage de la reine Argire, pour connaître le destin de ses deux fils : le vrai Céliodante, qui est le fils du roi des Santons qu'Argire a épousé « par raison d'Etat⁵⁰ » et le faux Céliodante, qui est le fruit de son grand amour pour le roi Policandre. La reine Argire décide de confier le vrai Céliodante au fils de sa nourrice, Verrance, tandis qu'elle décide de faire passer le fils de Policandre, le faux Céliodante, pour le fils du roi des

⁴⁶ Voir la transcription dans la section Annexe II.

⁴⁷ O.-C. Reure, *La vie et les œuvres de Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 204. Voir également Olivier Roux, « Sorel contre d'Urfé : enjeux politiques, moraux et esthétiques des critiques visant *L'Astrée* dans *Le Berger Extravagant* », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 16-22.

⁴⁸ O.-C. Reure, *La vie et les œuvres de Honoré d'Urfé*, op. cit., p. IV.

⁴⁹ Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., p. 565-645.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 573.

Santons. Le vrai Céliodante changera de nom à deux occasions ; Verrance le nommera Kinicson et, lorsqu'il deviendra serviteur et chevalier du roi Policandre, il portera le nom de Rosiléon. Ainsi, Mélusine est un personnage secondaire qui apparaît dans une histoire secondaire par rapport à l'intrigue principale de *L'Astrée*.

En 1637, l'imprimeur Pierre Rocolet publie à Paris, *Le Roman de Mélusine* signé de l'acronyme M.L.M.D.M. Ce roman comprend une dédicace de Rocolet, qui est imprimeur et libraire ordinaire du roi en 1635⁵¹, à Mademoiselle Séguier⁵², dans laquelle il indique que l'auteur de ce roman est une femme. À ce sujet, dans une lettre, écrite de Paris et datée du 7 avril 1638, à Guez de Balzac, Jean Chapelain attribue à Isabelle Jouvenel des Ursins, marquise de Mosny (ou Mauny), la maternité de ce long récit : « La vicontesse d'Ochy, qui assemble homme et femmes en forme d'académie chés elle, n'a pas fait le roman de Mellusine. Ça esté la marquise de Mosny, sa cousine, Ursine comme elle et de moins mauvais esprit encore⁵³ ». Isabelle Jouvenel des Ursins est la fille de Christophe Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, chevalier des Ordres du roi et de Madeleine de Luxembourg⁵⁴. La date de sa naissance demeure inconnue, mais elle serait décédée le 10 juillet 1644⁵⁵. Elle serait également l'épouse, en seconde noces, de Louis de La Mark, marquis de Mauny⁵⁶. Elle aurait contribué à l'écriture de l'*Histoire des*

⁵¹ Philippe Renouard, *Répertoire des imprimeurs parisiens : libraires et fondeurs de caractères en exercice à Paris au XVII^e siècle*, Henri-Jean Martin et Nojent-le-Roi (éd.), Paris, J. Lajet, 1995, p. 386.

⁵² Il s'agit sûrement d'une des filles (Marie-Madeleine ou Charlotte Séguier) du chancelier de France de 1635 à 1650, Pierre Séguier.

⁵³ Jean Chapelain, dans *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française*, Philippe Tamisey de Larrocque (éd.), Paris, Imprimerie nationale, vol.1, 1880, lettre 153, p. 221-222.

⁵⁴ « Isabelle Jouvenel des Ursins », dans *Généalogie de Jean Hervé Favre*, <http://gw.geneanet.org/favrejhas?lang=fr&m=S&n=Jouvenel&p=Isabelle>, page consultée le 15 novembre 2015.

⁵⁵ « Isabelle Jouvenel des Ursins Mauny, (marquise de... – 1644) », dans *data.bnf.fr*, http://data.bnf.fr/atelier/12043825/isabelle_jouvenel_des_ursins_mauny/, page consultée le 15 novembre 2015.

⁵⁶ « Isabelle Jouvenel des Ursins », dans *Généalogie de Jean Hervé Favre*, <http://gw.geneanet.org/favrejhas?lang=fr&m=S&n=Jouvenel&p=Isabelle>, page consultée le 15 novembre 2015.

amours de Henry IV et à la rédaction de l'*Histoire des amours du grand Alcandre*⁵⁷ avec Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde (1563-1646)⁵⁸ et Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti (1574-1631)⁵⁹.

Dans *Le Roman de Mélusine* publié par Rocolet, le personnage éponyme apparaît seulement au tout début du premier livre de l'œuvre. Dans ce morceau de quelques pages, qui s'apparente à une introduction, Mélusine apparaît à Clymène, la narratrice, en se présentant comme son ancêtre et elle lui remet un livre. C'est la lecture de celui-ci, faite par Clymène, qui constitue toute l'œuvre. Ainsi, il y a donc une ambiguïté dans le titre *Roman de Mélusine* qui mise sur la popularité de ce personnage féérique au XVII^e siècle. De plus, dans le titre même de l'œuvre, le nom « Mélusine » y est écrit en caractère gras, mais le mot « roman » y occupe une place encore plus grande⁶⁰. En effet, le titre ne signifie pas que le roman porte sur Mélusine, mais plutôt qu'il provient d'elle. « Mélusine » semble être un complément d'attribution, un génitif ; le titre signifie que ce roman est de Mélusine, qu'il est le roman qu'elle donne à sa descendante.

Finalement, notre corpus de base comprend aussi le roman intitulé *Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils* réécrite par François Nodot en 1698. Dans le cadre de cette recherche, nous utilisons la réédition de 1718 publiée par Claude Barbin et Thomas Moette à Paris⁶¹, signé « N. » à la fin de l'« Epistre », et celle de 1876 chez

⁵⁷ « Isabelle Jouvenel des Ursins Mauny, (marquise de... – 1644) », dans *data.bnf.fr*, http://data.bnf.fr/atelier/12043825/isabelle_jouvenel_des_ursins_mauny/, page consultée le 15 novembre 2015.

⁵⁸ *Ibid.*, page consultée le 15 novembre 2015.

⁵⁹ *Ibid.*, page consultée le 15 novembre 2015.

⁶⁰ Voir la page couverture dans la section Annexe III.

⁶¹ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], Paris, Claude Barbin et Thomas Moette, 1718.

L. Favre⁶², qui est attribuée à un « Nodot », dès la page titre de l'ouvrage. Selon la *Biographie universelle* de Michaud, François Nodot était un « attaché à l'administration militaire sous le règne de Louis XIV, [il] exerça les fonctions de commissaire des vivres en Piémont [...]. Il est principalement connu par la publication d'un fragment inédit et d'une traduction française de *Pétrone*⁶³ », ce qui nous laisse croire qu'il s'agit peut-être d'un faussaire⁶⁴. Les dates de sa naissance et de son décès ne semblent pas être clairement connues et précises. L'identité de ce « Nodot » pose également problème puisque des commentateurs, tels qu'Isabelle Trivisani-Moreau⁶⁵, indiquent plutôt que c'est un certain Paul-François Nodot⁶⁶ qui aurait écrit l'ouvrage. Ainsi il y aurait deux Nodot : un François Nodot et un Paul-François Nodot. Nous ignorons si ces deux hommes ont tous deux existé ou s'il s'agit d'un seul et même auteur.

D'après nos recherches, l'année de la première publication de l'*Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils* est aussi douteuse. En effet, si les commentateurs les plus récents, tels que Laurence Harf-Lancner⁶⁷, Lise Andries⁶⁸, Isabelle Trivisani-Moreau⁶⁹, etc. mentionnent tous que le roman de François Nodot date

⁶² François Nodot, *Histoire de Mélusine princesse de Lusignan et de ses fils suivie de l'Histoire de Geoffroy à la grand'dent sixième fils de Mélusine, prince de Lusignan* [1698], *op. cit.*

⁶³ L.-G. Michaud, *Bibliographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, 1844, t. 75, p. 433. Voir également, « François Nodot », dans data.bnf.fr, http://data.bnf.fr/12120184/francois_nodot/, page consultée le 15 octobre 2015.

⁶⁴ « François Nodot », dans data.bnf.fr, http://data.bnf.fr/12120184/francois_nodot/, page consultée le 15 octobre 2015.

⁶⁵ Isabelle Trivisani-Moreau, « Mélusine galante : la relecture du mythe par Paul-François Nodot à l'époque de la mode des contes de fée », dans Arlette Bouloumié et Henri Béhar (dir.), *Mélusine moderne et contemporaine*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2001, p. 67-78. Dans ce texte, Trivisani-Moreau s'intéresse à la figure de Mélusine chez Nodot.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 67.

⁶⁷ Laurence Harf-Lancner, « Le roman de Mélusine et le roman de Geoffroy à la grand dent : les éditions imprimées de l'œuvre de Jean d'Arras », *op. cit.*, p. 365.

⁶⁸ Lise Andries, « Mélusine et Orson », dans Thierry Delcourt et Élisabeth Parinet (dir.), *La Bibliothèque bleu et les littératures de colportage*, Paris, École des chartes, 2000, p. 81.

⁶⁹ Isabelle Trivisani-Moreau, « Mélusine galante : la relecture du mythe par Paul-François Nodot à l'époque de la mode des contes de fée », *op. cit.*, p. 67.

de 1698, nous sommes plutôt tentés de croire qu'il daterait de 1648. Effectivement, les ouvrages plus spécialisés et plus anciens, tels que les *Mémoires de la société des antiquaires du centre*⁷⁰, la *Biographie universelle ou Dictionnaire historique*⁷¹ de Marie-Nicolas Bouillet, le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*⁷² d'Éd. Barthélémy, *Les trouvères artésiens*⁷³ d'Arthur Denaux, etc. indiquent que l'œuvre serait de 1648. De plus, il est important de mentionner que, dans la préface de la réédition de 1876 de *L'Histoire de Melusine princesse de Lusignan et de ses fils suivie de l'Histoire de Geoffroy à la grand'dent sixième fils de Melusine, prince de Lusignan* (L. Favre), où il est souligné que « cet ouvrage a eu deux rééditions, la première a été publiée en 1698 et la seconde en 1700 [...] »⁷⁴, le chiffre « 9 » a été ajouté à la main, tandis que nous voyons très bien qu'originellement il y avait un « 4 », l'année devant donc se lire « 1648 ».

La dédicace de l'auteur pose également problème puisque dans son « Epistre », Nodot adresse son ouvrage à « son Altesse Royale Mademoiselle »⁷⁵. Or, en 1698, le roi Louis XIV, qui régnait à cette époque, n'avait plus de fille de son union avec la reine Marie Thérèse d'Autriche⁷⁶. Ainsi, il s'agirait plutôt de sa fille Marie Anne de Bourbon, issue de sa relation avec Louise de La Vallière, née en 1666 et légitimée par le roi Soleil

⁷⁰ Société des antiquaires du Centre, *Mémoires de la société des antiquaires du centre*, vol. 7, Bourges, E. Pigelet, 1878, p. 139.

⁷¹ Marie-Nicolas Bouillet (éd.), *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, L. Hachette et C, 1861, p. 915.

⁷² Éd. de Barthélémy (éd.), *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, Léo Tegnener, 1888, p. 10.

⁷³ Arthur Denaux, *Les trouvères artésiens*, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 291.

⁷⁴ François Nodot, *Histoire de Melusine princesse de Lusignan et de ses fils suivie de l'Histoire de Geoffroy à la grand'dent sixième fils de Melusine, prince de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. XLIII.

⁷⁵ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, « Epistre ».

⁷⁶ Anne Elisabeth de France (1662-1662), Marie Anne de France (1664-1664) et Marie Thérèse de France (1667-1672) étaient toutes décédées en 1698. Voir « Louis XIV de France », dans *Geneanet*, <http://gw.geneanet.org/genroy?lang=fr&p=louis+xiv&n=de+france>, page consultée le 15 novembre 2016.

en 1667⁷⁷. Toutefois, si l'année de parution est de 1648, notre hypothèse au sujet de Marie Anne de Bourbon ne fonctionne pas. Il serait alors plausible que le roman soit dédié à Anne Marie Louise d'Orléans (1627-1693)⁷⁸, dite la Grande Mademoiselle, qui était à cette époque une femme de lettres et de tête. Elle avait 21 ans et pouvait porter le titre d'« Altesse Royale Mademoiselle ».

Nodot semble avoir écrit un ouvrage très proche de la version initiale de Jean d'Arras puisqu'Isabelle Trivisani-Moreau explique que l'auteur reprend la majorité des éléments de l'histoire de d'Arras⁷⁹. La commentatrice remarque que, même si Nodot récupère le merveilleux féérique et qu'il insiste sur les nombreuses connaissances de Mélusine, il ne va pas plus loin que l'auteur original⁸⁰. Toutefois, Nodot semble avoir un penchant pour les combats militaires et les aventures amoureuses⁸¹ ; or, toujours d'après Trivisani-Moreau, il transforme le conte de fée de Mélusine en un ouvrage du « genre de la nouvelle historique et galante qui vient donner forme à son récit et ramener les créatures venues du merveilleux aux traits plus raisonnables du romanesque »⁸².

⁷⁷ « Marie Anne de Bourbon », dans *Geneanet*, <http://gw.geneanet.org/genroy?lang=fr&p=marie+anne&n=de+bourbon>, page consulté le 15 novembre 2016. Voir également Anthony Levi, *Louis XIV*, Londres, Constable, 2004, p. 160.

⁷⁸ « Anne Marie Louise d'Orléans *La Grande Mademoiselle* », dans *Geneanet*, <http://gw.geneanet.org/nabulione932?lang=fr&p=anne+marie+louise&n=d+orleans>, page consultée le 15 novembre 2016.

⁷⁹ Isabelle Trivisani-Moreau, « Mélusine galante : la relecture du mythe par Paul-François Nodot à l'époque de la mode des contes de fée », dans Arlette Bouloumié et Henri Béhar (dir.), *Mélusine moderne et contemporaine op. ci.*, p. 68.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 68, p. 69.

⁸¹ *Ibid.*, p. 73, p. 74.

⁸² *Ibid.*, p. 78.

SECTION 1 – Sur les traces de Mélusine

1. Mélusine comme mention

Lorsqu'il est réécrit aux XVI^e et XVII^e siècles, le personnage de Mélusine ne fait pas toujours l'objet d'un développement diégétique substantiel ; dans plusieurs ouvrages la fée devient une simple mention. Mélusine est présente dans des œuvres qui ont souvent une visée comique. Nous pouvons dégager deux finalités à son utilisation dans ces textes : d'une part, elle apparaît comme un marqueur de dérision, étant utilisée pour se moquer de ce qui est ancien. D'autre part, les auteurs se servent de cette figure et du micro-récit auquel elle renvoie pour contester, critiquer la véracité des ouvrages historiographiques qui se présentent comme ayant un fondement véridique.

Effectivement, Mélusine connaît un traitement comique dans plusieurs textes de l'Ancien Régime. La fée est d'ailleurs présente au sein de l'œuvre de François Rabelais, qui est considéré par plusieurs comme le « maître » du carnavalesque. Le carnavalesque est une notion qui rejoint entre autres, comme l'explique le théoricien Mikhaïl Bakhtine, le rire et le grotesque. Ensemble, ces deux aspects « détruisent le sérieux unilatéral et toutes les prétentions à une signification et à une inconditionnalité située hors du temps et [...] affranchissent la conscience, la pensée et l'imagination humaine qui deviennent disponibles pour de nouvelles possibilités⁸³ ». Ainsi, Rabelais se moque premièrement de Mélusine dans *Pantagruel*, lors de la descente aux enfers d'Épistémon. Dans cet épisode

⁸³ Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, p. 58.

un renversement⁸⁴ s'effectue, c'est-à-dire que Rabelais met en scène, comme l'explique Lucie Desjardins dans son texte « L'envers et l'endroit, ou la pluralité des mondes », « une association de choses incompatibles (*adynata impossibilia*)⁸⁵ » : Mélusine n'est plus la femme forte, la protectrice de sa famille, comme la présentait l'histoire littéraire, elle est qualifiée de « souillarde de cuisine⁸⁶ ». Ici, la teneur comique des propos de Rabelais se fait sentir justement par cette association paradoxale⁸⁷ : la noble fée est dévalorisée, elle devient une pauvre servante, une laveuse de vaisselle⁸⁸. Mélusine apparaît d'ailleurs parmi des personnages puissants ; il s'agit de figures historiques et de héros légendaires. Les papes Calixte 1^{er} et Urbain II, les reines Matabrune, Cléopâtre, Hélène, Sémiramis, Didon, Panthalisée ou des figures importantes comme Lucrèce, Hortensia et Livie connaissent tous dans le texte rabelaisien le même traitement que Mélusine, car comme l'indique Épistémon décrivant ce monde à l'envers : « En ceste façon ceulx qui avoient esté gros Seigneurs en ce monde icy, guaingnoyent leur pauvre meschante et paillarde vie là bas. Au contraire les philosophes, et ceulx qui avoient esté indigens en ce monde, de par delà estoient gros seigneurs en leur tour⁸⁹ ».

⁸⁴ Il est important de noter que le renversement ou plutôt le motif du monde renversé (du haut vers le bas par exemple) est propre au carnavalesque.

⁸⁵ Lucie Desjardins, « L'endroit et l'envers, ou la pluralité des mondes », dans Lucie Desjardins (dir.), *Les Figures du monde renversé. De la Renaissance aux Lumières : hommage à Louis Van Delft*, Paris, Hermann, 2013, p. 2.

⁸⁶ François Rabelais, *Pantagruel* [1532], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, Mireille Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, p. 325. Dans le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* d'Edmond Huguet, le terme « souillard » signifie qu'une chose est « mal propre » ou/et désigne un « souillon, un laveur de vaisselle », p. 54.

⁸⁷ Lucie Desjardins, « L'endroit et l'envers, ou la pluralité des mondes », *op. cit.*, p. 2.

⁸⁸ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, actes du colloque organisé par les Universités de Berne et de Lausanne en août 2006, Berne, Peter Lang, 2008, p. 161-181. Dans cet article, la commentatrice s'intéresse à la figure de Mélusine au sein de diverses œuvres de la Renaissance.

⁸⁹ François Rabelais [1532], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 325.

Une autre mention de Mélusine se retrouve dans l'œuvre de Rabelais au trente-huitième chapitre du *Quart Livre* (1548 ; version définitive 1552) qui s'intitule « Comment Andouilles ne sont à mespriser entre les humains⁹⁰ ». Ce passage met en scène Pantagruel et ses compagnons, en route pour obtenir le mot de la Dive Bouteille. Lorsqu'ils font escale à l'île Farouche, là où vivent plusieurs Andouilles, le narrateur fait un rapprochement entre Mélusine, dont le corps est hybride : à moitié femme et à moitié serpent, et les Andouilles. Il décrit ainsi la fée :

Mellusine leur première fondatrice avoit corps foeminin jusques aux boursavitz, et [...] le reste en bas estoit andouille serpentine ou bien serpent andouillicque. Elle toutesfoys avoit alleures braves et guallantes : les quelles encores au jourdhuy sont imitées par les Breton balladins dansans leurs trioriz fredinnisez⁹¹.

En effet, Rabelais lie Mélusine « aux autres formes mythiques mi-femme/mi-serpent, c'est-à-dire au bas du corps andouillique ou serpentiforme, tels les géants de l'Antiquité, le serpent, c'est-à-dire au bas du corps andouillique ou serpentiforme [...]. Rabelais joue [sur] l'ambiguïté serpent/andouille avec l'expression andouille serpentine ou serpent andouillique⁹² ». Il y a également un aspect comique dans le fait que Rabelais « s'intéresse à la démarche des Bretons qui dansent « leurs trioriz fredonnisez », danse à trois pas et un saut⁹³ ».

Outre le nom de la fée, son appartenance à certaines régions mentionnées par Jean d'Arras dans l'histoire des Lusignan est évoquée dans la geste rabelaisienne. En effet, en

⁹⁰ François Rabelais, *Quart Livre* [1548], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 628-629.

⁹¹ *Ibid.*, p. 628.

⁹² Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humaniste du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 172-173.

⁹³ *Ibid.*, p. 169.

énumérant les lieux qu'il compte visiter : « Lusignan, Parthenay, Vovant, Mervant, et Ponzauges en Poitou⁹⁴ », le narrateur du récit fictif fait écho, en premier lieu, à la légende et, en second lieu, à la puissance de la fée puisqu'elle est à l'origine de tous ces endroits.⁹⁵

Dans le *Vroy Gargantua* (1534), œuvre anonyme de facture rabelaisienne, on se moque également de Mélusine dans le chapitre intitulé « Comment grant Gosier et Gallemelle s'en allerent chasser pour passer l'ennuy qu'ilz avoyent d'avoir perdu Merlin. Et comment ladicte Gallemelle conceut Gargantua⁹⁶ ». Le narrateur en racontant l'accouchement de Gallemelle, la mère de Gargantua et l'épouse du roi Grandgosier, mentionne qu'un bon nombre de personnages ont assisté cette dernière :

Mais à chef temps au dernier cry de Gallemelle, sortirent Morgain, Cibelle, Proserpine, Abellonne, Ysangrine, Cornalline, Ysabelle, Florentine et Philocatrix qui estoit ayeulle de Mélusine. Lesquelles garnies de linges et de tous aultres acoustremens servans à ladicte delivrance de l'enfant se trouverent toutes prestes de le recevoir⁹⁷.

⁹⁴ François Rabelais, *Quart Livre* [1548], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 628.

⁹⁵ Mélusine apparaît aussi brièvement dans le poème de François Habert *Le Songe de Pantagruel* (1542). Voir « Le Songe de Pantagruel », dans *Bnf Gallica*, <http://gallica.bnf.fr/m/ark:/12148/bpt6k711018/f34.image.r=.langEN;jsessionid=3FCC0236EC6BEAC6F3842443DD071D17>, page consultée le 2 décembre 2016. Voir également François Habert, *Le Songe de Pantagruel avec la déploration de feu messire Anthoine du Bourg, chevalier, chevalier de France*, Paris, Adam Saulnier, 1542.

Dans ce texte, Pantagruel raconte un songe et les visions qu'il a eues, dans lesquels Panurge lui rapporte entre autres son séjour parmi les Turcs. Sur un ton humoristique, Habert tourne en dérision la tradition française et bretonne, en mentionnant qu'il préfère de loin le tournoi donné par le Sultan à tous ceux de Charlemagne et du roi Arthur. Mélusine dans ce texte perd sa nationalité française, elle devient la fille du Sultan qui est amoureuse de Panurge. D'ailleurs, elle lui offre un anneau pour le protéger ; ce qui n'est pas sans rappeler les anneaux magiques que la fée de Jean d'Arras donne à son mari et à ses fils, toujours en guise de protection. Toutefois, Habert semble se moquer de cet aspect magique de la légende médiévale, car Panurge tente de vendre l'anneau de Mélusine. Voir, Claire Bottineau-Sicard, « (15)42, année fantastique. Imaginaire et politiques dans *Les Visions d'Oger le Dannoys au royaume de Fairie*, *Le Livre des visions fantastiques* et *Le Songe de Pantagruel*, de François Habert », *Camanae*, n° 8, 2010, p. 6-7.

⁹⁶ Anonyme, *Vroy Gargantua* [1534], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 179-181.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 180.

Dans ce passage, nous retrouvons entre autres la fée Morgane accompagnée de deux personnages mythologiques : Cybèle et Proserpine, ainsi que des figures féminines fictives : Abellonne, Ysangrine, Cornalline, Ysabelle, Florentine et Philocatrix⁹⁸. Selon Hoernel, Rabelais effectue une « mythologisation⁹⁹ » puisqu'il « [place] ces personnages sur un même plan [cela] équivaut à dire que Morgain, Philocatrix, et par extension Mélusine, sont des mythes au même titre que les dieux Faunus et Sivanus, ou encore Cybèle et Proserpine. Tous ces personnages sortent d'ailleurs de "la montagne de faés". Féerie et mythologie ne font plus qu'un¹⁰⁰ ». Un peu plus loin dans cette chronique gargantuine, le narrateur associe encore une fois Mélusine à Philocatrix : « Gargantua estoit fayé de la main de Philocatrix qui estoit bizaille de Melusine comme nous avons dit cy avant »¹⁰¹. Dans ces deux passages, l'auteur anonyme, en plus de mentionner le nom de Mélusine parmi des personnages fabuleux, lui attribue une généalogie inédite, un lignage fictif. Dans le premier extrait, Philocatrix est la grand-mère de Mélusine et, dans l'autre, elle devient son arrière-grand-mère. L'auteur en créant « de toutes pièces une lignée mélusinienne¹⁰² », une généalogie de Mélusine et, par le fait même, de Gargantua, se moque des origines de ceux-ci en précisant qu'ils descendent d'un personnage fictif, Philocatrix. Cette dernière serait donc la grand-mère de Mélusine et la marraine de Gargantua, avec Morgane. Elle est l'aïeule de Mélusine qui rendra le géant immortel¹⁰³. Il

⁹⁸ Mireille Huchon, « Notices et variantes » du *Vroy Gargantua*, dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1204.

⁹⁹ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 166.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 168.

¹⁰¹ Anonyme, *Vroy Gargantua* [1534], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 187.

¹⁰² Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 178.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 178.

montre ainsi que la fée Mélusine et le géant Gargantua relèvent tous deux du merveilleux médiéval.

Mélusine est aussi présentée en compagnie de la fée Morgane dans les *Grandes et inestimables cronicques : du grant enorme geant Gargantua* (1532), après que Gargantua ait tué un géant à coup de massue et qu'il l'ait amené dans un sac à la cour du roi : « Et ainsi vesquit Gargantua au service du Roy Artus l'espace de deux cens ans troys moy et .IIII. jours justement. Puis fut porté en faierie par Gain [Morgane]¹⁰⁴ la phée, et Melusine, avecques plusieurs aultres lesquelz y sont de present¹⁰⁵ ». Dans ce passage où se produit le trépas de Gargantua et son transport vers le monde de la féerie, vers « l'au-delà », il y a une référence directe à la chevalerie et à la Table ronde. L'aspect féérique de Mélusine est également mis en premier plan. De plus, en se référant à la légende de Jean d'Arras, où Mélusine apparaît, volant autour de la forteresse de Lusignan, trois jours avant la mort d'un des seigneurs (d'un de ses descendants), pour annoncer le décès de ce dernier, Alexandra Hoernel « associe Morgane et Mélusine en tant que déesse des morts¹⁰⁶ ». Selon la commentatrice, il s'agirait d'un phénomène « [d'actualisation] des personnages et des circonstances des récits et légendes anciennes, par une réécriture sur le mode du travestissement, qui implique ici la déification de Mélusine¹⁰⁷ ».

Toujours dans le registre comique, la « Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnages, d'un Pardonneur, d'un Triacleur et d'une Tavernière », qui date du

¹⁰⁴ Mireille Huchon, « Notices et variantes » des *Grandes et inestimables cronicques : du grant et enorme geant Gargantua* », dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1201.

¹⁰⁵ Anonyme, *Grandes et inestimables cronicques : du grant et enorme geant Gargantua* [1532], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 172.

¹⁰⁶ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humaniste du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 168.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 168.

milieu du XVI^e siècle, utilise Mélusine pour tourner en dérision ce que raconte le personnage du Pardonneur¹⁰⁸ à propos de « saint Couillebault¹⁰⁹ » dont le nom comporte une nette connotation sexuelle. Le personnage du Pardonneur rapporte dans cet extrait des nouvelles de « saint Couillebault [et] de sainte Velue, sa seur¹¹⁰ ». Le Pardonneur invite les autres personnages à aller gagner leur pardon auprès de saint Couillebault, un saint imaginaire et facétieux, et tente de démontrer la véracité des actes et des paroles du saint : « Cuidez-vous que ce soient cornettes/ Des pardons de saint Couillebault ?/ Nenny dea, veez en cy lettres/ Et les grands pardons generaulx ;/ Regardez, veez en cy sceaux/ Impetrez par Melusine/ Au grand chasteau de Generaulx,/ En la grand terre sarrazines¹¹¹ ». Outré que le Triacleur se moque et doute de ses propos, le Pardonneur semble conférer de l'autorité à Mélusine ; c'est elle qui estampille, qui accorde, en quelque sorte les sceaux. Or, elle n'est qu'une fée, un personnage de légende, ce qui, dans le contexte de la farce, jette un doute sur les paroles du Pardonneur.

Le nom de Mélusine est également présent dans les *Propos rustiques de maistre Leon Ladulefi* (1550), un recueil de petites historiettes écrit par Noël du Fail. Dans le cinquième conte qui s'intitule « Robin Chevet », le personnage de Robin énumère diverses fables au nombre desquelles figure le récit de Mélusine :

Le bon Robin [...] commençoit un beau compte du temps
que les beste parloyent [...] : comme le Renard desroboit le

¹⁰⁸ Il s'agit d'un « vendeur de pardons ». Voir Jacques Merceron, *Dictionnaire des saints imaginaires et facétieux*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 199.

¹⁰⁹ Anonyme, « Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personages, d'un Pardonneur, d'un Triacleur et d'une Tavernière », dans *Ancien théâtre françois* [1547-1557], M. Viollot le Duc (éd.), Paris, P. Jannet, t. 2, 1854, p. 50.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 50.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 52. Saint Couillebault désigne « le membre viril » et il « est ici explicitement un spécialiste du con, un con fesseur », un « fesseur de cons ». Voir Jacques Merceron, *Dictionnaire des saints imaginaires et facétieux* de Jacques Merceron, *op. cit.*, p. 198-199. Toujours selon Jacques Merceron (*op. cit.*, p. 317), Sainte Velue signifie dans ce texte « le sexe féminin ».

poisson aux poissonniers ; comme il fait battre le Loup aux Lavandieres, lors quil l'apprenoit à pescher ; comme le Chien et le Chat alloyent bien loing : De la Corneille, qui en chantant perdit son fromage ; de Melusine ; du Loup garou ; de cuir d'Asnette ; des Fees [...] ¹¹².

Ainsi, le renvoi au seul nom de Mélusine fonctionne comme un micro-récit, résumant à lui seul toute sa légende. Selon Hoernel, Noël du Fail, avec son narrateur/personnage Robin Chevet participe au phénomène de « la "celtisation", qui se manifeste par la tentative des auteurs bretons de s'approprier la figure mélusinienne , en [intégrant] la fée au folklore local [et] [en] [n'hésitant] pas [à] lui donner des caractéristiques bretonnes ¹¹³ ». La teneur comique dans ce conte n'est pas aussi présente que dans les autres ouvrages, mais l'auteur établit une réelle association entre Mélusine et des œuvres du passé.

Cet emploi amusant, qui consiste à se moquer de Mélusine en la rabaissant, se poursuit encore au XVII^e siècle. En effet, elle est également parodiée dans le texte le « Juif errant » ¹¹⁴ de *L'Espadon satyrique* (1619) de Claude d'Esternod. Dans la cinquième satire de ce florilège versifié, d'Esternod met en scène le personnage du Juif errant qui fut condamné par Dieu à errer éternellement parce qu'il aurait refusé à Jésus de se reposer au pied de sa porte. Ce texte qui parodie la légende du Juif errant, nous montre ce dernier se présentant aux gens autour de lui :

Je suis un homme de toute heure,/ Ores nouveau, or
ancien:/ Ma patrie est où je suis bien./ Accommodant, je
m'accommode,/ Faut-il, à la vieille mode,/

¹¹² Noël du Fail, « De Robin Chevet », dans *Propos Rustiques de maistre Leon Ladulefi*, dans *Conteurs français du XVI^e siècle*, Pierre Jourda (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1965, 620.

¹¹³ *Ibid.*, p. 168.

¹¹⁴ Claude d'Esternod, « Juif errant : satire V », dans *Propos Rustiques de maistre Leon Ladulefi* [1550], dans *Conteurs français du XVI^e siècle*, Pierre Jourda (éd.), Paris, Librairie du bon vieux temps, 1922, p. 51-59.

M'accommoder du vieil caban/ Du grans Renaud de
Montauban,/ De la magie de Mélusine,/ De l'haussecul à
Jacqueline,/ De la Table du Roy Artus,/ Des comedies de
Plautus,/ De l'arbaleste à Charlemagne,/ De l'esprit de
Merlin Cocagne,/ Des sottises de Triboulet,/ Et du cheval
de Pacolet¹¹⁵.

Dans cet extrait, Mélusine est accompagnée de plusieurs références à des gestes chevaleresques ou qui sont associées à la comédie ; elle figure aux côtés du héros légendaire Renaud de Montauban, du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, de l'écrivain comique Plaute, de Charlemagne, de l'auteur Merlin Coccaïe, du bouffon du roi Triboulet et du nain Pacolet¹¹⁶. En plus de lier Mélusine à la magie et de souligner son statut de fée dans les romans de chevalerie, le Juif précise qu'il est capable de s'adapter à toutes les modes, à toutes les situations, donc à la magie de la fée, qui est associée au passé. Se considérant supérieur par rapport à Mélusine et aux autres personnages, il jette le discrédit sur ce qui est de l'ordre de l'ancien.¹¹⁷

Mélusine est utilisée une seconde fois dans l'ouvrage d'Esternold, cette fois-ci dans la septième satire intitulée « Le mespris d'une vieille fille du Languedoc¹¹⁸ ». Le narrateur du texte exprime toute sa colère contre une vieille fille : « Elle a le né de fessepinte,/ Et la bouche de coloquinte,/ L'haleine de diamerdis,/ Les dents de corne de

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 53-54.

¹¹⁶ « Cheval de Pacolet » est également une expression qui signifie « un cheval ou un homme qui va très-vite ». Voir Girard de Riaille et Julien Vinson (éd.), « Pacolet », dans *Revue de linguistique et de philologie comparée*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, t. 16, 1883, p. 203.

¹¹⁷ Une allusion à Mélusine est également faite par l'évêque Octovien de Saint-Gelais dans son ouvrage *La Chasse et le Départ d'Amours*, comme le rapporte Jean-Claude Mühlethaler dans son texte « Mélusine (et Philomena) à l'aube des temps modernes ». Mélusine est mentionnée par le personnage de l'Amant et elle apparaît en compagnie de son époux Raymondin, d'Arthus de Bretagne et Florence ainsi que de Dolin et Florentine, des protagonistes d'œuvres médiévales qui représentent des couples dont le destin est malheureux. Ainsi, la référence à Mélusine est ici faite non pour son côté magique, mais plutôt parce que son histoire amoureuse est tragique, comme celle du personnage de l'Amant et sa dame. Voir Jean-Claude Mühlethaler, « Mélusine (et Philomena) à l'aube des temps modernes », dans Matthew Morris et Jean-Claude Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, op. cit., p. 234-235.

¹¹⁸ Claude d'Esternod, « Le mespris d'une vieille fille du Languedoc : satire VII », dans *L'Espadon satyrique* [1619], Fernand Fleuret et Louis Perceau (éd.), op. cit., p. 68-77.

lanterne,/ Et son discours le plus moderne/ C'est Melusine et Amadis¹¹⁹ ». La fée est présentée avec le personnage de la vieille fille, qui est l'enfant d'un ivrogne¹²⁰ et avec Amadis, ce héros du fameux roman de chevalerie espagnol, *Amadis de Gaule*. Ainsi la référence à Mélusine dénote que la vieille fille tient un discours complètement démodé.

La fée apparaît également sur les scènes de théâtre du siècle classique puisque son nom est aussi mentionné dans la pièce *Le Menteur* (1644) de Pierre Corneille. Dans la sixième scène du premier acte, le valet Cliton dit de son maître Dorante qu'il est supérieur à Mélusine et Urgande¹²¹, une autre fée des romans de chevalerie¹²². En effet, il arrive à tromper, à manipuler, à « enchanter » les personnages de Philiste et Alcippe en leur faisant croire qu'il a déjà une maîtresse, quand ce n'est pas le cas :

A vous dire vrai, je tombe de bien haut./ Mais parlons du festin : Urgande et Mélusine/ N'ont jamais sur-le-champ mieux fourni leur cuisine ;/ Vous allez au-delà de leurs enchantements:/ Vous seriez un grand maître à faire des romans ;/ Ayant si bien en main le destin et la guerre,/ Vos gens en moins de rien courraient toute la terre ;/ Et ce serait pour vous des travaux forts légers/ Que d'y mêler partout la pompe et les dangers./ Ces hautes fictions vous sont bien naturelles¹²³.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 76.

¹²⁰ Le mot « fesse-pinte » signifie « ivrogne, gros buveur ». Voir Philibert-Joseph Le Roux (éd.), *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, Amsterdam, Zacharie Chastelain, 1750, p. 263.

¹²¹ Mélusine apparaît également avec les fées Urgande, Morgane, Alcine et les personnages mythologiques, les Phorcydes (des monstres attachés à l'eau), dans le *Recueil des choses notables, qui ont été faites à Bayonne*. Tous ces personnages sont mentionnés par une fée, dans une histoire qu'elle raconte. Ils vivent tous dans « le Vallon de ferie ». Dans cette œuvre, on fait référence aux pouvoirs divinatoires de Mélusine et Urgande. Voir Anonyme, *Recueil des choses notables, qui ont été faites à Bayonne*, Vasconzan, Paris, 1566, feuillet 23.

¹²² Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy (éd.), *Dictionnaire des sciences occultes et des idées superstitieuses*, Paris, J.-P. Migne, 1846, p. 91.

¹²³ Pierre Corneille, *Le Menteur* [1644], dans *Théâtre complet de Corneille*, Pierre Lièvre (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1950, t. 1, p. 1129.

Bien que Mélusine (comme Urgande), dans cet extrait, soit liée à la féerie et à la magie par les enchantements, c'est le caractère de la fiction romanesque, rattachée aux gestes chevaleresques, qui est ici décrite par le valet Cliton, par l'entremise du personnage de Mélusine. Ainsi la critique n'est pas dirigée contre la fée ; elle s'adresse plutôt au type de récit et à l'ensemble des romans auxquels elle se rapporte. Un peu comme si l'utilisation de Mélusine était une façon pour les auteurs de se positionner « sur la question des rapports entre fiction et réalité¹²⁴ ».

Dans *Le Virgile travesti* (1648), qui est une vaste parodie en vers de *L'Énéide* de Virgile, le narrateur du « Livre deuxième¹²⁵ » met en scène le personnage d'Hécube qui plaisante avec son petit-fils en lui racontant des histoires : « [...] Faisoit avec lui la badine,/ L'entretenoit de Mélusine,/ De Peau-d'Ane et de Fierabras,/ Et de cent autres vieux fatras¹²⁶ ». Ainsi, la légende de Mélusine est mentionnée en compagnie du conte *Peau-d'Âne*¹²⁷ et du *Roman de Fier-à-Bras le Géant*¹²⁸, des histoires d'un temps passé, que le narrateur qualifie d'œuvre dénuées de sens, de « vieux fatras¹²⁹ ». Le récit de la fée est donc encore une fois considéré comme un ouvrage désuet, farfelu et peu digne de foi.

Dans le texte « La Raillerie sans venin, à monsieur le Prince » (1650), signé la Coquette du Marais, la scriptrice ou le scripteur portant ce pseudonyme s'adresse directement dans sa lettre au prince de Condé, qui fut arrêté, sous les ordres du cardinal

¹²⁴ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humaniste du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 181.

¹²⁵ Paul Scarron, *Le Virgile travesti* [1648], Jean Serroy (éd.), Paris, Classique Garnier, 1988, p. 151-232.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 200-201.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 201.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 201.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 201.

Mazarin, en 1650 pendant la Fronde et emprisonné à Vincennes¹³⁰. La Coquette mentionne une seule fois le nom de la fée et c'est pour se moquer de l'arrestation du prince : « [...] et je pense que le mary de Melusine, dont j'ay oublié le nom, fut moins estonné lors qu'il vid sa femme changée en serpent, que vous ne le fuste lors qu'on vous arresta prisonnier¹³¹ ». Ainsi l'auteure se réfère directement au moment de la légende où Raymondin surprend Mélusine dans son bain le samedi avec sa queue serpentine. Elle établit de la sorte une comparaison entre la réaction de l'époux de Mélusine et celle du prince qui ne s'attendait pas du tout à être arrêté. Ici, la teneur comique porte plus sur l'ensemble du texte que sur la stricte référence à Mélusine, dont la scriptrice ou le scripteur précise même qu'elle a oublié le nom du mari, pourtant un personnage de tout premier plan dans le récit du XV^e siècle.

Comme l'annonçait l'auteur anonyme du *Vroy Gargantua* en ridiculisant la lignée de Mélusine, il y a une deuxième finalité qui s'élabore autour de la figure de la fée au cours de l'Ancien Régime ; en effet, plusieurs auteurs vont critiquer la pratique historiographique qui consiste à utiliser le personnage fabuleux de Mélusine pour montrer la glorieuse généalogie de la famille des Lusignan (comme l'ont fait entre autres Jean d'Arras et Coudrette).

Cette critique se fait sentir très tôt au XVI^e siècle, entre autres chez l'auteur Jean Thenaud¹³², dans son ouvrage *Le Triumphe des Vertuz*, « qui appartient au genre du

¹³⁰ Jean-Baptiste Honoré et Raymond Capefigue, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV*, Paris, Dufey, vol. 7, 1881, p. 163.

¹³¹ La Coquette du Marais, « La Raillerie sans venin, à monsieur le Prince », Paris, Denys Pelé, 1650, p. 3.

¹³² En plus d'être écrivain, Jean Thenaud était un franciscain et l'aumônier du roi François I^{er}.

miroir des princes »¹³³. Cette œuvre comprend quatre traités : *Le Triumphe de Prudence*, *Le Triumphe de Force*, *Le Triumphe de Justice* et *Le Triumphe de Temperance*. En effet, la fée Mélusine apparaît dans le premier traité de Thenaud, celui de *Prudence*, qui fut publié en 1517. Dans ce livre, l’auteur met en scène un explorateur qui fait un pèlerinage en terre sainte. Durant son sommeil, une nymphe vient à lui. Elle lui indique le chemin à suivre et les différents jardins – tous gardés par des dames incarnant une qualité – qu’il doit parcourir pour atteindre la première vertu cardinale, la prudence. Mélusine apparaît au troisième chapitre du traité au moment où l’explorateur sort avec brio du jardin d’Indole ; il a emprunté la bonne porte, en suivant à la lettre les conseils de dame Indole. Le narrateur voyant que plusieurs personnes ont échoué, questionne son précepteur, Rochefort, sur leur identité. Le précepteur explique qu’il s’agit entre autres :

[Des] enfans de Mellusine, [des] parens de Merlin et de la Flandres, ensemble autres qui sont descenduz des espritz succubes ou incubes, comme sçaiz de ceulx qui se jactent estre descenduz de fayerie, que malheur suyt, en celui pays de Poictou (et en la chastellennie tiene de Melle)¹³⁴.

Dans ce passage, la fée est associée au Poitou, comme dans la légende de Jean d’Arras.

Toujours dans le troisième chapitre du *Traité de Prudence*, Thenaud se réfère une deuxième fois à Mélusine, mais cette fois-ci il s’intéresse un peu plus à la provenance de la légende : « Maintes chose recitent de ladicte Mellusine, dame d’icelluy lieu et de Luzignen, que l’on trouve estre fantasies en Apullee sur le mariage de Phisee. Lequel Apullee fut longtemps avant Mellusine, parquoy tout celluy romant peut estre dit plus que

¹³³ Jean Thenaud, *Le Triumphe des vertuz ; Troisième traité ; Le Triumphe de Justice*, Titia J. Schuurs-Janssen (éd.), Genève, Droz, 1997, p. vii.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 47-48.

faulx.¹³⁵ » Ainsi, Thenaud remet en question les fondements même du récit de Mélusine. « Il en dénonce la fabrication comme “fantaisie” inspirée d’Apulée qui a écrit bien avant Jean d’Arras et Coudrette, ce qui prouve que toute cette histoire est fausse [...]»¹³⁶ », n’étant qu’une réécriture d’une histoire mythologique¹³⁷. De plus, comme le souligne Hoernel, Thenaud va encore plus loin : « Secondement, sachez que, si Mellusine a esté, et celles que Gervayz en sa geographie et Helinand en son hystoire recitent, [ce] furent dyables succubez, en forme humaine apparens pour decevoir ceulx avecques lesquelz conversoient [...]»¹³⁸ ». En se référant aux « antécédents » de la légende mélusinienne, « Gervais de Tilbury et Helinand de Froidmont, il nous donne l’explication de la vraie nature de Mélusine¹³⁹ », écrit Hoernel. Thenaud « fait de [la] [fée] un fantasme répertorié dans un cadre théologique qui la condamne en tant qu’être “contrenaturel”, mais l’intègre à notre monde, car il ne nie pas son existence¹⁴⁰ » Mélusine est donc considérée comme un succube, une sorte de démon femelle qui vole la semence des hommes, une créature diabolique.

Mélusine apparaît également dans le troisième traité de Thenaud, celui portant sur la *Justice*, qui met en scène le fils du roi François I^{er} et de la reine Claude, le dauphin François¹⁴¹. Le nom de la fée est mentionné au huitième chapitre du traité lorsque le

¹³⁵ *Ibid.*, p. 48.

¹³⁶ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 164.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 164.

¹³⁸ Jean Thenaud, *Le Triumphe des vertuz ; Premier traité ; Le Thriumphe de Prudence*, op. cit., p. 49.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 164-165.

¹⁴⁰ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 165.

¹⁴¹ Jean Thenaud, *Le Triumphe des vertuz ; Troisième traité ; Le Thriumphe de Justice*, op. cit., p. xxx.

narrateur fait état des régions qu'a visitées le roi (le dauphin qui a été couronné). En effet, Mélusine se manifeste durant le passage où le Poitou est décrit :

Là sont les argentees rivières de Vienne, la Creuse, le Clain, la Sceve, la Dive, le Tardoer et l'Hautise, ensemble aultres innumerables, vives et undantes fontaines qui decourent parmy les forestz que Dyane a sacrees pour les dimydieux agrestes qui font verdoyer les herbaiges, aussi les prairies enfermees de haultz veloutez et mossuz rochiers plus dyaprez que faizans ou papegays, esquelles Mellusine faict dancier, treper et chanter ses nymphes en beaulté non pareilles, qui cultivent par l'ordonnance de Liber les precieuses terres de Fayes, de la Marche et meintes aultres esquelles sourdent liqueurs plus precieuses que basme¹⁴².

Bien que cet extrait ne formule aucune critique quant à la véracité du récit de Mélusine, la fée apparaît auprès de figures mythologiques telles que Diane, la déesse de la chasse, et les nymphes. De plus, Thenaud conserve encore l'espace référentiel de la légende, en liant Mélusine au Poitou.

Dans le même ordre d'idées que Thenaud, le philosophe occultiste Henri-Corneille Agrippa, dans son texte « Sur la Noblesse, et l'Excellence du sexe Feminin, de sa preeminence sur l'autre sexe, et du Sacrement du Mariage » publié en 1529, dénonce l'affabulation des œuvres des historiographes français qui prétendent écrire l'« Histoire » avec leurs récits qui ne sont, selon lui, que le fruit « d'une féconde et inepuisable imagination¹⁴³ ». Ainsi, Agrippa dresse une liste d'« Histoires fabuleuses¹⁴⁴ » dans laquelle celle de Mélusine est mentionnée parmi celles, entre autres de Morgane, d'Amadis, de Lancelot, de Tristan, etc., en ajoutant que les écrivains Lucien de Samosate

¹⁴² *Ibid.*, p. 367.

¹⁴³ Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim, *Sur la Noblesse, et Excellence du sexe Feminin, de la Preeminence sur l'autre sexe, et du Sacrement du Mariage* » [1529], Leyde, Theodore Haak, 1726, t. 1, p. 285.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 285-286.

et Apulée sont les maîtres dans l'écriture de ce type d'ouvrage¹⁴⁵. Le philosophe est catégorique, en plus de qualifier ces récits de « pitoïables », il précise qu'ils ne sont pas plus vrais « que les ignorantes reveries des Poètes ; [qu'ils] sont même plus faux, que les Comedies, et que les Fables.¹⁴⁶ »

Quelques années plus tard, le poète et historien français Jean Bouchet s'intéresse lui aussi à la fabrication¹⁴⁷ de la légende de Mélusine dans son œuvre *Les Annales d'Aquitaine* (1535). Dans cet ouvrage Bouchet fait en quelque sorte une « Histoire » de la France. Le nom de Mélusine apparaît dans la « Tierce partie » des *Annales d'Aquitaine*, au moment où l'auteur écrit à propos « De Guy, & de Geoffroy de Lusignan¹⁴⁸ ». Dans cette troisième section, Bouchet questionne d'emblée la véracité de la légende de Mélusine. Toutefois il semble conférer une certaine signification logique, une cohérence à ce récit, en parlant plus longuement de certains personnages, tels que Guy et Geoffroy, les fils de la fée. En effet, Bouchet établit un lien entre le roman médiéval et des faits plus historiques. Ainsi, comme le souligne Alexandra Hoernel, il « atteste [de] la diffusion de la légende en Poictou, [en] [rattachant] un personnage historique, Geoffroy II de Lusignan, assimilé au plus redoutable fils de Mélusine Geoffroy la Grand'Dent¹⁴⁹ ». L'auteur se livre au même exercice pour ce qui est du comte de Poitier (l'oncle de Raymondin) et de son fils Bertrand sans toutefois trouver une quelconque

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 286.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 286.

¹⁴⁷ Alexandra Hoernel utilise ce terme pour montrer que certains auteurs dénoncent la légende de Mélusine comme étant une fable, une fiction. Voir, Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humaniste du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 164.

¹⁴⁸ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, J. et E. de Marnef, 1545, tierce partie, f° lxvi.

¹⁴⁹ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 166.

correspondance historique : « depuis la passion de nostre seigneur Jesus Christ, y ayt eu duc ne comte en Poictou, nommé Bertrand, ne Aymery, ne aultres ducs ne comtes, fors ceulx qui ont esté cy dessus nommés¹⁵⁰ ». Pour ce qui est de l'identité de Mélusine, Bouchet justifie le prénom de cette dernière ; il y aurait eu : « quelque dame, sœur ou fille d'un desdicts comtes de Poictou, qui fut dame de Melle, & de Lusignen, & mariée avec ledict Raymondin, fils du comte Fourest, dont toutesfois on ne trouve aucune chose par les histoires, parce qu'il est impossible de tout concueillir¹⁵¹ ». Même s'il ne conteste pas directement la véracité des ouvrages prétendument historiographiques, Bouchet constate que la légende de la fée est une construction romanesque parce qu'entre autres « on voit des choses incroyables¹⁵² » :

Ils [Guy et Geoffroy] firent plusieurs beaulx faicts d'armes : mais non en la forme contenue par ledict Romant. Et pour l'entendre, est a presupposer, que des le temps de l'an mil deux cents, on commença à faire plusieurs livres en gros & rude langaige, & en rime maltaillée & mesurée, pour le pasetemps des Princes, [...] pour collander outre mesure les faicts d'aultres Chevaliers, a ce qu'on donnast courage aux jeunes gens de bien faire, & de se hardier, comme ledict Romant de Meluzine, les Romans du petit Arthur de Bretagne, Lancelot du lac, Tristan l'Adventurier, Ogier le Dannois, [...] ¹⁵³.

Dans ce passage, le récit de Mélusine est mentionné parmi d'autres romans, tous reliés à la chevalerie et associés à ce qui apparaît de plus en plus comme de la pure fiction. La légende est ainsi considérée au même titre que les histoires par exemple de la Table

¹⁵⁰ Jean Thenaud, *Le Triumphe des vertuz ; Troisième traité ; Le Triumphe de Justice*, op. cit., tierce partie, f° lxvi.

¹⁵¹ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, op. cit., tierce partie, f° lxvii.

¹⁵² *Ibid.*, tierce partie, f° lxvi.

¹⁵³ *Ibid.*, tierce partie, f° lxvi.

ronde. Bien que Bouchet affirme que ces œuvres sont « delectables a lire¹⁵⁴ », il semble aussi dévaloriser ce type – plus ancien – d’écrits. Il précise entre autres qu’il n’a jamais vu ces romans « en aucunes notables librairies¹⁵⁵ », tout en critiquant la langue utilisée et les rimes mal construites.

Hoernel souligne également que Bouchet justifie le motif de la fée au bain, qui se retrouve dans le récit de Mélusine. L’auteur, écrit-elle, « émet deux hypothèses sur la disparition hebdomadaire de la fée. La première explication, en lien avec la métamorphose serpentine, rejoint le motif du succube : Mélusine serait une magicienne se consacrant à son art tous les samedis¹⁵⁶ », tandis que la seconde, se veut plus vraisemblable¹⁵⁷, accusant Mélusine d’infidélité envers son mari :

Et touchant ce qui est oultre dict ondict Romant, qu’elle estoyt demy Serpent, & que chascun samedy elle estoyt en ceste peine de se baigner [...]. Pourroit estre que ladicte dame estoit magicienne, car en ce temps on usoit fort de cet art diabolique, mesmement les filles des Princes. Et que audict jour de sabmedy faisoit ses sortileges & incantations, ou ledict Raymondin l’auroit trouvée en adultere, dont je ne veulx l’ung ne l’autre asseurer¹⁵⁸.

Bien qu’il ne se prononce pas sur l’une ou l’autre des deux hypothèses, nous pensons, comme le croit Hoernel, que Bouchet préfère de loin l’explication plus réaliste¹⁵⁹. Effectivement, l’auteur cherche sans cesse à écarter le caractère merveilleux de l’œuvre en donnant des explications plus rationnelles de la légende, car comme il le précise : « a

¹⁵⁴ *Ibid.*, tierce partie, f° lxvi.

¹⁵⁵ *Ibid.*, tierce partie, f° lxvi.

¹⁵⁶ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 172.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 172.

¹⁵⁸ Jean Bouchet, *Les Annales d’Aquitaine*, op. cit., tierce partie, f° lxvii.

¹⁵⁹ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 172.

la verité c'est ung songe que dudict Romant de Meluzine, & ne pourroit estre soustenu ainsi qu'il est escript¹⁶⁰ ».

La fée Mélusine apparaît dans la deuxième moitié du XVI^e siècle chez Jacques Yver dans son œuvre intitulée *Le Printemps d'Yver* (1572). Cet ouvrage se divise en cinq journées qui représentent cinq discours différents prononcés par cinq personnages, des hommes et des femmes, qui se sont réunis pour la fête de la Pentecôte, après la troisième guerre civile en France, dans le château d'une dame, qui demeure anonyme. Mélusine apparaît à deux occasions dans l'ouvrage ; dans la première et la quatrième journée et c'est le narrateur qui la mentionne à chaque fois en parlant du château où sont regroupés les personnages :

Parquoy nommerons nos trois gentilshommes qu'avons entrepris de faire jouër en ce theatre d'amour, les sieurs de Bel-acoueil, de Fleur-d'amour, et de Ferme-foy, et le chasteau auquel ils s'alloient esbattre le Printemps. Basti jadis comme on tient pour certain par la tant renommée Fée Mellusine, pour monstrier l'excellence de ses arts cachez, y laissant plusieurs marques de ses miracles, interpretez par propheties, que je ne deduirays, ains pour ce qui attouche la description historique du lieu outre sa situation¹⁶¹.

Dans cet extrait, le narrateur lie Mélusine et le merveilleux puisqu'il se réfère à la magie de cette dernière et à ce qu'elle a accompli pour construire la forteresse. Jacques Yver semble se servir, comme le précise Hoernel, du château de Mélusine qui se situe en Poitou comme cadre aux récits de son recueil¹⁶². Toutefois, même si les lieux semblent

¹⁶⁰ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, op. cit., tierce partie, f^o lxvi.

¹⁶¹ Jacques Yver, *Le Printemps d'Yver* [1572], Marie-Ange Maignan (éd.), Genève, Droz, 2015, p. 22-23.

¹⁶² Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 170.

avoir inspiré l'auteur, nous pouvons supposer qu'une mise à distance est faite par rapport aux fondements plus historiques du château. En effet, en plus de mentionner explicitement qu'il ne veut pas se prononcer sur « la description historique du lieu », le narrateur précise que le château se nomme « le Printemps » et non, Lusignan, comme dans la légende.

Dans la quatrième partie de l'ouvrage, le narrateur raconte entre autres que les invités sont conduits par la maîtresse des lieux dans une magnifique « grotte si bien et naïvement élaborée que Nature se confessoit vaincue par l'artifice humain¹⁶³ ». Le narrateur va en quelque sorte plus loin dans la référence aux pouvoirs de Mélusine : « la Fée Mellusine qui bastit ce chasteau avoit employé tous les demons et farfadets plus experts en l'art de potterie et sculpture¹⁶⁴ ». Comme nous pouvons le voir, dans les deux extraits, le narrateur la considère comme une fée. Toutefois, dans ce dernier extrait, il lui ajoute une nouvelle caractéristique, Mélusine devient la maîtresse des « démons », des êtres également surnaturels, un peu comme si elle était liée au diable.

Le nom de la fée est mentionné également par l'écrivain Guillaume Des Autels dans son récit *La Mitistoire barragouyne* (1574). Cette œuvre met en scène Songe-creux, un valet, qui désire écrire l'histoire de sa maitresse Fanfreluche. Le titre, « *Mitistoire* », est révélateur et il propose d'entrée de jeu une remise en question de la vérité mise en fiction¹⁶⁵, entre l'histoire et le mythe, dans les historiographies¹⁶⁶. Suite à ce

¹⁶³ Jacques Yver, *Le Printemps d'Yver* [1572], *op. cit.*, p. 320.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 322.

¹⁶⁵ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, *op. cit.*, p. 170.

¹⁶⁶ Dans le même ordre d'idée, Claude La Charité précise que « l'œuvre de Des Autels, par delà son côté facétieux évident, invite à approfondir les liens qui unissent *historia* et *fabula* ». Voir Claude La Charité,

questionnement, Des Autels semble dénoncer, dans son introduction intitulée « Proeme », la prétention à la vérité des ouvrages historiographiques : « Celuy qui se veut mestier decrire une histoire, doit sur tout avoir devant les yeux, qu'il n'écrit rien qui ne soit vray, car c'est la seule chose qui le faict nommer Historien : autrement c'est un seducteur, digne de non moindre punition qu'un faux tesmoing¹⁶⁷ ». D'ailleurs Des Autels se moque totalement des auteurs tels que Jean d'Arras et Coudrette, lorsque son narrateur Songe-creux jure, au début du premier chapitre, qu'il ne mentira jamais sur l'histoire qu'il fera de sa maîtresse : « Car j'ay faict bon vœu aux Muses de ne mentir jamais (que je sçache, notez ce mot) en chair sallee, ny en beurre fraiz, et pource je n'en diray que la pure verité [...] ¹⁶⁸ ». C'est dans cette critique que le personnage de Mélusine est mentionné, un peu comme si elle devenait, tel que le propose Hoernel, « l'emblème de la fiction de l'imaginaire¹⁶⁹ », donc l'emblème des historiographies controuvées :

[...] vraiment Songe-creux, je vous veux conter ma genealogie, et tout mon petit fol train de jeunesse jusqu'icy. Touchez là, dy-je, Madame, par la mort-bieu j'en suis content : aussi bien ay-je envie d'en faire un petit mot de Romans à l'adevenir. On en a bien faict un de Melusine : Je vous estime bien autant qu'elle, et plus encores, si vous voulez¹⁷⁰.

« *La Mitistoire barragouyne* (ca 1550) comme satire historiographique : de la dénonciation de l'historiographie stipendiée à l'invention d'une historiographie humaniste », dans Bernd Renner (dir.), *La satire dans tous ses états*, Genève, Droz, 2009, p. 141.

¹⁶⁷ Guillaume Des Autels, *La Mitistoire barragouyne de Fanfreluche et Gaudichon*, Lyon, Jean Dieppi, 1574, introduction « Proeme ».

¹⁶⁸ *Ibid.*, début du « Chap. I ».

¹⁶⁹ Alexandra Hoernel, « La fiction et le mythe, lectures humanistes du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 170.

¹⁷⁰ Guillaume Des Autels, *La Mitistoire barragouyne de Fanfreluche et Gaudichon*, op. cit., fin du « Chap. I ».

Dans ce passage, en plus de comparer le récit qu'il fera de sa maîtresse avec le roman de Mélusine, Songe-creux semble dévaloriser celle-ci en soulignant que Fanfreluche (ce nom est synonyme de « bagatelle ») a encore plus d'importance à ses yeux.

Toujours dans cet élan de contestation, la fée Mélusine est mentionnée dans l'ouvrage *L'histoire des histoires* (1599), écrit par l'écrivain et historien Lancelot du Voisin de La Popelinière, qui se propose de rédiger une histoire totalement véridique de la France et de ses origines. Ainsi, dans le chapitre intitulé « Dessein de l'histoire nouvelle des François » l'auteur se réfère à Mélusine pour illustrer le fait que

[les] plus avisez ont voulu illustrer leurs maisons par discours, qu'ils jugerent plus approcher de vérité : Lesquels, bien que demi fabuleux et Mythologiques, comme non traictez par gens qui eussent le courage, ou assez de beaux subjects pour en dresser narrez veritables, ne pouvans atteindre au nom et merite d'Histoires : se sont engagez sous le tiltre et faveur des Romans agreables au vulgaire et gens oysifs, par les diverses et fantastiques inventions de leurs subjects¹⁷¹.

Cet extrait critique directement le projet d'écriture de Jean d'Arras et de Coudrette, qui répondaient à une commande de leur seigneur respectif. Ces deux maîtres voulaient par le fait même « ne laisser perdre la mémoire de leur nom : ainsi aussi d'éterniser, si possible estoit, le souvenir d'eux et de leur race pour jamais¹⁷² », comme l'explique La Popelinière, en dénonçant le recours à ces inventions fabuleuses. Dans ce passage Mélusine est accompagnée d'autres références littéraires où c'est la dimension fictive de ces ouvrages d'un autre temps qui prime : « Guillaume sans peur, Robert le diable,

¹⁷¹Lancelot du Voisin de La Popelinière, « Dessein de l'histoire nouvelles des François », dans *L'histoire des histoires* [1599], Philippe Desan (éd.), Paris, Librairie Arthème Fayard, 1989, t. 2, p. 354.

¹⁷²*Ibid.*, p. 355.

Guerin, le Chevalier au cygne, Guy et Mélusine : Pour la race de Poitiers, Geoffroy la grand dent, Bertrand du Gueslin, le Chevalier Baiart, et infinis autres [...] ¹⁷³ ».

Quelque soixante années plus tard, l'avocat et écrivain Nicolas Chorier, dans son *Histoire généalogique de la maison de Sassenage* publiée en 1669 utilise un peu les mêmes procédés que ces prédécesseurs pour traiter de la légende de Mélusine. D'abord comme Yver, Chorier se réfère à certains lieux qui mettent en scène Mélusine, sans toutefois qu'il soit question du Poitou ou de Lusignan puisqu'il révèle que la maison de Sassenage est liée à la légende de Mélusine. L'auteur semble se distancier quant au caractère véridique du récit de la fée puisqu'il précise que la majorité des grandes maisons, comme celle de Sassenage, prétendent que leurs origines descendent d'une fable ¹⁷⁴. En plus de préciser qu'en Sassenage, Mélusine, comme dans la légende de Jean d'Arras, annonce la mort de ses descendants trois jours avant leur décès, Chorier joint les pouvoirs de la fée à deux cuves qui prédisent la fertilité des terres, selon la quantité d'eau qu'elles contiennent ¹⁷⁵. Ensuite, comme Bouchet, l'historien tente de trouver une signification réelle à la légende de Mélusine, en expliquant que le prénom du personnage

¹⁷³ *Ibid.*, p. 355.

¹⁷⁴ Nicolas Chorier, *Histoire généalogique de la maison de Sassenage*, Grenoble, Jean-Nicolas Marchand, 1669, p. 9.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 9-11. Voir également Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », *op. cit.*, p. 610-611.

À ce sujet, le médecin et architecte Claude Perrault, qui est le frère de l'écrivain Charles Perrault, mentionne, dans son texte *Voyage à Bordeaux*, qu'à Lusignan il y a une fontaine nommée « Caillerot » qui annonce la fertilité de l'année et qui est liée à la légende de Mélusine. De plus, même s'il rapporte que la noble fée fait partie des croyances des habitants de Lusignan, il semble douter de la véracité du récit de Mélusine. En effet, il souligne avec ironie que tous les lieux associés à la légende sont complètement ruinés, peu impressionnants, petits ou simplement absents. Voir Charles Perrault et Claude Perrault, *Mémoires de ma vie. Voyage à Bordeaux*, Paul Bonnefon (éd.), Paris, Laurens, 1909, p. 158-159.

L'écrivain Brantôme mentionne également que la légende de la fée Mélusine est présente dans le Poitou, à Lusignan dans son ouvrage *Vies des Grands Capitaines françois*, sans toutefois critiquer ou se moquer de cela. L'auteur relate que plusieurs femmes du Poitou ont rapporté à la reine Catherine de Médicis l'existence de la légende d'une très belle femme qui venait en ces lieux, quelquefois sous sa forme humaine, d'autres fois le samedi en tant que mi-femme et mi-serpente. Cependant, Brantôme ne mentionne jamais le prénom de cette femme, ni celui de Mélusine. Voir Brantôme, *Grands capitaines françois*, dans *Œuvre complète de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*, Ludovic Lalanne (éd.), 1869, t. 5, p. 19-20.

de Jean d'Arras était commun à cette époque et que plusieurs illustres femmes l'avaient porté¹⁷⁶. Chorier conclut que la Mélusine mise en scène par Jean d'Arras ne peut être que « Melisende, appelée Melusine, femme de Remond de Poitiers, Prince d'Antioche, et Comte de Tripoly. Elle estoi fille d'Aymery 1. De Lezignem, Roy de Chipre et de Hierusalem¹⁷⁷ » puisqu'il n'y avait aucune Mélusine dans la famille des Lusignan de France¹⁷⁸. Chorier contredit la légende de d'Arras en montrant que le contenu de cette histoire est douteux et faux. Ainsi, c'est encore une fois une certaine façon d'écrire l'histoire qui fait ici l'objet de la critique puisque les prétendues origines de Sassenage se veulent complètement fictives même si plusieurs de ses habitants étaient persuadés du contraire.

¹⁷⁶ Nicolas Chorier, *Histoire généalogique de la maison de Sassenage*, op. cit., p. 15.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 15.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.15-16.

SECTION 2 – Mélusine comme personnage aux XVI^e et XVII^e siècles

1. Présentation des topoï de la personne

Passons maintenant à notre analyse principale, c'est-à-dire celle portant sur les apparitions de la fée Mélusine, comme personnage, dans les textes de l'Ancien Régime. Rappelons que c'est à cette période que les grands textes de la rhétorique antique, soit « les œuvres d'Aristote, de Quintilien, de Cicéron, d'Aphthonius, [...] d'Hermogène, de Denys d'Halicarnasse, de Démétrios de Phalère et d'Isocrate¹⁷⁹ », sont redécouverts et publiés en France. C'est d'ailleurs « sur la base de ces traités, [...] que les rhéteurs de la Renaissance [ont] [calqué] leurs manuels¹⁸⁰ ».

La rhétorique antique est l'art de l'éloquence et elle comporte trois types de discours : délibératif ou politique, démonstratif (aussi appelé épideictique ou encomiastique) et judiciaire. Dans le cadre de notre analyse, nous nous intéresserons au genre épideictique qui est relié à des textes dans lesquels on louange ou on blâme une personne. Selon les Grecs, chaque discours est constitué en cinq étapes : *l'heuresis* (*inventio*, invention) est la première étape où l'orateur doit trouver ses idées, identifier son sujet et ses arguments. La *taxis* (*dispositio*, disposition), consiste à faire un plan du discours. La *lexis* (*elocutio*, élocution) est la mise en œuvre de toute la matière qui se rapporte au sujet du discours, c'est-à-dire le choix du vocabulaire et des figures de style. Les deux dernières étapes ont plutôt trait à la présentation orale d'un discours : il s'agit de

¹⁷⁹ Renée-Claude Breitenstein, *La rhétorique épideictique de François Rabelais*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 2003, p. 13.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 13-14.

la mnémè (*memoria*, mémoire), c'est-à-dire la mémorisation du discours et, finalement, l'*hypocrisis* (*actio ou pronuntiatio*, action ou prononciation), à savoir la performance orale devant une audience¹⁸¹. Le rhéteur Quintilien, dans son *Institution oratoire*, s'est entre autres intéressé à l'*inventio*. Il explique que les arguments, pour produire par exemple un texte démonstratif, résident dans des lieux à partir desquels il faut les extraire¹⁸². Dans le cadre de notre étude, nous appellerons ces lieux, qui « permettent de penser l'homme et de porter un discours sur lui¹⁸³ », des *topoi* et nous les utiliserons pour analyser les transformations du personnage de Mélusine dans les œuvres des XVI^e et XVII^e siècles.

Laurent Pernot a regroupé dans une sorte de liste ces *topoi* de la personne. Il les divise ainsi : 1) les *eugenia*, à savoir les aspects relatifs à l'origine, la patrie, la famille, les parents et les ancêtres), 2) la *genesis*, c'est-à-dire les circonstances de la naissance ou les présages l'accompagnant), 3) la *physis* soit les dispositions naturelles de la personne, qui se divisent en trois composantes : les *sôma* (les attributs physiques comme la santé, la taille, la rapidité, la force, la beauté, etc.), les *paideai* (les éléments qui concernent l'éducation), les *epitêdeumata* (le métier ou le comportement de la personne, ses

¹⁸¹ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 55-80.

¹⁸² Quintilien, *Institution oratoire*, C. V. Ouizille (éd.), Paris, C. L. F. Panckouke, 1830, livre V, chap. X, t. 2, p. 373. Quintilien dresse dans son œuvre une liste de ces lieux, qui sont la source de l'argumentation : la naissance, la patrie, le sexe, l'âge, l'éducation et les maîtres, la constitution physique, la fortune, la condition, les inclinaisons, le genre de vie, la nature des occupations, la manie de l'affectation, les desseins. Voir, Quintilien, *Institution oratoire*, *op. cit.*, p. 375-377. Cicéron fait également une liste des attributs avec laquelle on décrit une personne : le nom, la nature (le sexe, la race, le lieu de naissance, la parenté, l'âge, tout ce qui inné), le genre de vie (son éducation, ses maîtres, ses fréquentations, son comportement chez elle), la condition (un homme libre ou un esclave, riche ou pauvre), la façon d'être (ses qualités morales ou physiques constantes et définitives), la sensibilité (ses faiblesses, maladies, etc.), les goûts (les occupations intellectuelles et constantes), les intentions (un plan arrêté pour exécuter ou non quelque chose), la conduite (ce que la personne a subi, a dit, a fait, ce qu'elle va faire, subir ou dire). Voir Cicéron, *De l'invention*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 91-93.

¹⁸³ R.-C. Breitenstein, *La rhétorique épideictique de François Rabelais*, *op. cit.*, p. 15.

accomplissements), 4) les *praxeis* qui regroupent les actions, les faits d'armes ; les *praxeis* sont la manifestation extérieure des *aretai*). 5) Les *aretai* désignent les vertus, dont les quatre vertus cardinales : la prudence, la tempérance, le courage et la justice ainsi que les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité. 6) Les *tukhê* sont les biens octroyés par la Fortune : pouvoir, richesses, amis, et les *teleukê* (de *telos* (finalité, but), mot grec comme la plupart des termes précédents) ont trait au destin final de l'individu, au genre de mort qu'il connaît¹⁸⁴. Ces différents *topoi* étaient bien connus à la Renaissance grâce aux exercices préparatoires de la rhétorique grecque. Ceux-ci étaient exposés entre autres dans les *Progymnasmata* d'Aphthonius qui avaient fait l'objet de nombreuses réimpressions au XVI^e siècle, devenant presque un succès littéraire à cette époque¹⁸⁵.

Pour les fins de notre travail, nous avons adapté ces différents *topoi*. Ainsi, nous dresserons le portrait du personnage de Mélusine, pour chaque texte à l'étude, en fonction de sa généalogie, des circonstances de sa naissance, de ses attributs physiques et de ses caractéristiques morales, de ses accomplissements et de sa destinée. Nous verrons que ces derniers s'entrecroisent, que certains en expliquent d'autres et que, quelquefois, certains aspects sont absents des œuvres.

¹⁸⁴ Laurent Pernot, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, op. cit., p. 134-178. Dans le premier chapitre de son mémoire de maîtrise, Renée-Claude Breitenstein reproduit également la liste de Pernot en présentant la rhétorique de l'éloge. Voir R.-C. Breitenstein, *La rhétorique épideictique de François Rabelais*, op. cit., p. 15. Le plan de cet éloge se retrouve aussi dans les *Progymnasmata* d'Aphthonius, voir à ce sujet Renée-Claude Breitenstein, *La rhétorique encomiastique dans les éloges collectifs de femmes imprimés de la première Renaissance française (1493-1555)*, thèse de doctorat, Montréal, Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 2008, p. 33.

¹⁸⁵ Voir R.-C. Breitenstein, *La rhétorique épideictique de François Rabelais*, op. cit., p. 15. Voir aussi Diane Desrosiers, « Le Tiers Livre de Rabelais et la tradition des progymnasmata », dans *Rabelais inextinguible*, Paris, Classique Garnier, à paraître.

2. Mélusine et les lieux (*topoi*) de la personne

2.1 La généalogie (la patrie, les ancêtres, les parents)

Dans le roman de Jean d'Arras, le *topos* de la généalogie est capital pour le personnage de Mélusine, car comme nous le verrons, il est annonciateur du destin de la fée. Le narrateur accorde une place importante aux parents de cette fée puisque le roman débute par l'histoire de ces deux personnages. Mélusine est ainsi la fille du roi d'Écosse, Élinas, et de Présine. Dès les premières pages, la mère de Mélusine est présentée comme possédant une grande beauté et une voix mélodieuse; toutefois, elle demeure très énigmatique puisque son statut n'est pas d'emblée précisé. Elle semble être d'une lignée noble, ayant des gens pour la servir¹⁸⁶, dont un valet magnifiquement vêtu¹⁸⁷ monté sur un cheval « si richement enhanarchié que ly rois Elinas fu tous esbahiz¹⁸⁸ ». Cette femme semble également être hors du commun puisqu'elle connaît bien le roi Élinas et ses intentions avant même qu'il se présente à elle, comme le précise le narrateur : « La dame [...] congnot asséz qui il estoit et comment il advendroit de son emprise¹⁸⁹ ». Son identité est également tenue secrète au début du récit. En effet, Jean d'Arras utilise le *topos* de la *retardatio nominis*, qui était fréquent dans les romans de chevalerie¹⁹⁰. Ce procédé consiste à retarder le dévoilement du nom d'un personnage. Ainsi le narrateur et les personnages entourant Présine la surnomment simplement « la dame » ou « Madame » ce

¹⁸⁶ Jean d'Arras. *Mélusine ou La noble histoire des Lusignan* [1392-1393], *op. cit.*, p. 124.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 124.

¹⁸⁸ *Ibid.*, 124.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 126.

¹⁹⁰ Maria Colombo Timelli montre différents exemples du *topos* de la *retardatio nominis*. Voir Maria Colombo Timelli, « Introduction », dans Anonyme, *Le livre de Alixandre empereur de Constantynoble et de Cligès son filz*, Genève, Droz, 2004, p. 46-47. Voir également Maria Colombo Timelli, « Introduction », dans Anonyme, *L'histoire d'Erec en prose*, Genève, Droz, 2000, p. 63. Nous remercions ici Isabelle Arseneau qui nous a fourni ces précisions.

qui ajoute à son mystère. C'est le personnage de Mataquas, le fils aîné d'Élinas¹⁹¹, qui révèle pour la première fois au lecteur le nom de Présine, lorsqu'il annonce à son père que Présine a accouché¹⁹².

Le roman débute donc avec l'histoire d'amour des parents de Mélusine. Après cette rencontre près d'une fontaine, où Élinas est séduit par Présine, il décide d'aller à la rencontre de cette dernière. Il lui avoue ses sentiments et son désir de conquérir son amour¹⁹³. Présine accepte de lui donner son cœur à la condition qu'Élinas lui promette de ne jamais essayer de la voir, si un jour ils ont des enfants, lorsqu'elle sera en couches. Élinas accepte sans hésitation et lui jure de respecter sa promesse. Toutefois, un jour il rompt son serment et surprend Présine en train de laver ses trois filles, après son accouchement. Présine quitte alors le royaume avec ses enfants, Mélusine, Mélior et Palestine, pour les élever en Avalon, aussi surnommé l'Île Perdue¹⁹⁴, une île très connue dans les romans arthuriens où vivent les fées et où règne la fée Morgane. Elle éloigne ainsi Élinas de sa vie d'époux et de père. Cette même structure diégétique se répète lors de l'union de Mélusine et Raymondin.

La généalogie de Mélusine et les informations fournies sur les parents de cette dernière sont totalement absentes dans *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*. Mis à part le fait qu'elle semble être originaire du royaume de France, puisqu'elle guide le peuple français en guerre, l'auteur anonyme met en œuvre la figure de Mélusine lorsque la propre histoire de ce personnage est achevée; il nous la présente dans la continuité de l'œuvre de Jean d'Arras. C'est-à-dire qu'il propose une

¹⁹¹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire des Lusignan*, op. cit., p. 128.

¹⁹² *Ibid.*, p. 128-130.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 128.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 130.

réécriture de la fée en tenant compte des principaux événements de la légende. Ainsi, dans le cadre de la notion de transfictionnalité, Richard Saint-Gelais explique que ce type de prolongement remet en question les limites que se fixait l'œuvre originale¹⁹⁵ et qu'il s'agit de « [la] relation transfictionnelle la plus simple, et à coup sûr la plus courante, [qui] consiste à proposer une expansion d'une fiction préalable, à travers une transfiction qui la prolonge sur le plan temporel ou, plus largement, diégétique¹⁹⁶ ». Dans le cas de *La Complainte*, il s'agit précisément d'une expansion que Saint-Gelais nomme « standard » ou « proleptique »¹⁹⁷, dans laquelle l'histoire du personnage de Mélusine découle et résulte du récit de Jean d'Arras¹⁹⁸. Les exemples de ce prolongement diégétique abondent dans le texte.

Le narrateur lui-même fait référence à la rencontre de Mélusine et de Raymondin près de la Fontaine de soif¹⁹⁹, un épisode charnière de la légende. Il fait même en sorte qu'une bonne partie des propos du personnage de Mélusine concerne les principaux événements du roman écrit par Jean d'Arras, notamment le territoire qu'elle fit délimiter avec une peau de cerf²⁰⁰, la forteresse (le château de Lusignan) qu'elle fit construire et qui était sa demeure²⁰¹ ainsi que la dénomination de la forteresse²⁰². Mélusine rappelle également la promesse de Raymondin et son serment rompu lorsqu'il la voit au bain avec sa queue de serpent²⁰³, sa transformation en serpente²⁰⁴, son envol dans le ciel où elle

¹⁹⁵ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, op. cit., p. 71.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 71.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 81.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 81.

¹⁹⁹ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op. cit., p. 56.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 57.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 58.

²⁰² *Ibid.*, p. 58.

²⁰³ *Ibid.*, p. 58.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 59.

tourne trois fois autour de la tour de Lusignan²⁰⁵. Ainsi, la première partie de *La Complainte* est étroitement associée au passé de Mélusine, aux éléments de la légende médiévale et elle montre la dépendance de cette transfiction à la diégèse principale²⁰⁶. Cependant, le texte de *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, tout orienté vers le futur et les prédictions de la fée quant au destin du royaume français, passe entièrement sous silence sa généalogie.

Dans *La Savoysiade* d'Honoré d'Urfé, celui-ci mentionne que Mélusine est la fille de Présine et d'Élinas, mais il ne fournit pas de détails précis sur leur relation et leur rencontre comme le fait Jean d'Arras. D'Urfé propose plutôt un élargissement de la généalogie de Mélusine, c'est-à-dire qu'il lui attribue des ancêtres plus lointains²⁰⁷. En effet, selon d'Urfé, elle serait la descendante de deux personnages mythologiques, c'est-à-dire de Demogorgon, divinité à l'origine de la création de la terre et du ciel²⁰⁸, et de la Sibyle, une prêtresse qui avait des dons prophétiques²⁰⁹. Ces deux personnages eurent ensemble quatre filles, qui incarnent dans le texte les quatre principes de la nature²¹⁰ : Phossine, Noussys²¹¹, Anangue et Physis²¹². Dans les *marginalia* autographes qui

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 59.

²⁰⁶ Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, op. cit., p. 81.

²⁰⁷ Voir Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », op. cit., p. 202-204. Hoernel dans ce texte explique le lignage fictionnel de Mélusine, que fait Honoré d'Urfé dans *La Savoysiade*. Voir également Maxime Gaume, *Les inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 246-247 et voir Bruno Méniel, « De *La Savoysiade* à *L'Astrée* : la curiosité chez Honoré d'Urfé », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 208.

²⁰⁸ Voir Maurice Castelain, « Demogorgon ou le barbarisme déifié », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, vol. 36, n° 1, 1932, p. 25-26. Dans cet article, Castelain reproduit un passage portant sur Demogorgon dans l'édition de 1754 de l'*Encyclopédie*. On trouve deux autres passages sur ce dieu dans *La Mythologie et les Fables expliquées par l'Histoire* de l'abbé Banier, publiée en 1764.

²⁰⁹ Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, op. cit., f° 132.

²¹⁰ Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », op. cit., p. 204.

²¹¹ D'Urfé écrit également en marge le nom de Noussys avec la graphie « Noussis ».

²¹² Voir Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, op. cit., p. 204. Hoernel résume les pouvoirs de ces quatre sœurs.

figurent en regard de son texte, Honoré d'Urfé indique ce que représentent ces quatre personnages. Phossine incarne la Clarté, la Lumière. Elle a construit un grand miroir sur le Caucase dans lequel les fées peuvent voir ce qui se passe dans le monde et ce qui se passera dans le futur. Noussy représente l'Entendement, l'Esprit. C'est elle qui « "explique" le pouvoir de ses sœurs par la compréhension des lois naturelles.²¹³ » Anangue, qui représente la Fatalité, établit le destin de tous les hommes dès leur naissance, et Physis, la nature, « préside à la croissance du vivant²¹⁴ ». Ces quatre sœurs avec des incubes – des démons mâles – donnent naissance aux fées et aux incubes, dont Hylé, Morphise, Idolé, Dinamis²¹⁵. À leur naissance, Demogorgon prononce le destin de chacune. Elles reçoivent également les mêmes pouvoirs que leur mère²¹⁶. L'auteur précise que Dinamis est la mère de Présine qui, elle, est la mère de Mélusine. Le dieu Demogorgon et ces fées vivent dans des terres isolées et austères en Scythie, « entre les monts geles/ Du hault Ascatancas, d'Inary à Caucase²¹⁷ ».

Dans *La Savoysiade*, Honoré d'Urfé crée en quelque sorte une théogonie ; il remonte jusqu'à la création du monde pour relater la généalogie de la fée et, par le fait même, celle de la maison de Savoie (qui donne son titre à cette épopée), afin de montrer l'ancienneté et tout le prestige de cette famille. Il lie également son œuvre au texte de Jean d'Arras en présentant Mélusine qui en veut à Raymondin : « Melusine la fee et qui dedans le cueur/ Raymondin encore nourrissoit la rancueur²¹⁸ ». Toutefois, il n'indique

²¹³ *Ibid.*, p. 204.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 204.

²¹⁵ Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, *op. cit.*, feuil. 134. D'Urfé a également écrit ce que représente chacune de ces quatre fées : « Hylé (matière), Morphise (forme), Idolé (potentia) [image], Dinamis (actus)[mouvement] ». Voir Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, *op. cit.*, en marge dans le f° 134.

²¹⁶ *Ibid.*, f° 134.

²¹⁷ *Ibid.*, f° 132.

²¹⁸ *Ibid.*, f° 134.

pas la raison de cette rancune, comme s'il supposait que le lecteur connaissait bien déjà la légende de Mélusine, telle qu'elle est présentée dans le roman de Jean d'Arras, et la raison de leur rupture²¹⁹. En effet, l'auteur semble réécrire le personnage de Mélusine, un peu comme le faisait l'auteur anonyme de *La Complainte*, dans la continuité de la légende.

Bien que « la Mélusine » de *La Savoysiade* soit une expansion de celle du roman de Jean d'Arras, le personnage mélusinien que l'on retrouve dans *L'Astrée* du même auteur est bien différent puisque d'Urfé ne semble pas rattacher son récit, sur le plan généalogique, à la légende médiévale. En effet, dans *L'Astrée*, Mélusine n'est pas présentée comme une fée, mais plutôt comme une « altorure », c'est-à-dire une vierge druide qui émet des oracles, des prophéties et qui fait partie d'un groupe de neuf druidesses demeurant sur l'île de Sayn²²⁰. En fait, nous pouvons même affirmer qu'aucune information ne nous est donnée sur les ancêtres de Mélusine. Nous savons toutefois, comme le mentionne le narrateur de l'œuvre, qu'elle prétend avoir reçu son éducation des druidesses, « celles » – dont l'identité nous est inconnue – qui ont succédé aux prophétesses germaniques, Vellede et Ganna²²¹.

Le Roman de Mélusine que nous attribuons à Isabelle de Jouvenel présente le personnage de Mélusine qui relate à Clymère ses propres origines. En effet, Mélusine raconte qu'elle est l'arrière-grand-mère de la narratrice. Elle mentionne qu'elle a pour père, le roi des Albaniens, appelés à l'époque les Epirotes, tandis que sa mère est la fille

²¹⁹ Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, op. cit., p. 205.

²²⁰ Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., p. 574.

²²¹ *Ibid.*, p. 574.

du roi Molosse²²², sans préciser toutefois le nom de ses géniteurs. L'histoire que Mélusine raconte à propos de ses parents est tout à fait différente de celle que nous avait présentée Jean d'Arras. Il n'est jamais question dans le texte d'une promesse ou d'un serment rompu. En effet, Mélusine parle constamment de la mauvaise relation de ses parents, de leur « divorce perpétuel²²³ », qui la faisait détester l'institution du mariage²²⁴, de leur « mauvaise intelligence²²⁵ », sans encore une fois donner de détails précis sur leur relation amoureuse, etc.

Dans le récit attribué à Jouvenel, Mélusine lie sa généalogie à la mythologie grecque puisqu'elle prétend être la descendante « d'Achille, de Pyrrhus, et encore de celui d'Alexandre le Grand du costé de sa mere Olympie²²⁶ ». Elle précise qu'elle est une parente de la mère d'Achille, Thetis²²⁷, qui, selon elle, était immortelle. Elle ajoute qu'elle possède héréditairement cette immortalité : « Ainsi sans aucun obstacle [Thetis] reserva cette longue vie, et par nature et par science à fort peu de personnes de sa maison ; et le bonheur a voulu pour moy qye j'aye esté de ce nombre [...] »²²⁸. Tout ce lignage fictionnel qui est opéré dans le texte vient conférer un certain prestige à la narratrice, qui apprend par son ancêtre, Mélusine, sa généalogie reliée à l'Antiquité, à la mythologie, aux dieux, à un roi, etc.

Enfin, François Nodot dans son œuvre *Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils*, ne propose pas de généalogie mythologique de Mélusine; il reproduit plutôt plusieurs

²²² M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, op. cit., p. 6.

²²³ *Ibid.*, p. 9.

²²⁴ *Ibid.*, p. 11.

²²⁵ *Ibid.*, p. 10.

²²⁶ *Ibid.*, p. 15.

²²⁷ Mélusine semble confondre la déesse marine Téthys et la mère d'Achille, qui sont des homophones, puisqu'elle mentionne que « l'Antiquité l'a toujours tenuë pour la grande Déesse de l'Océan ». Voir M.L.M.D.M., *Le roman de Mélusine*, op. cit., p. 7.

²²⁸ *Ibid.*, p. 9.

épisodes du roman de Jean d'Arras²²⁹ dont celui de la rencontre de Pressine et Elinas. En effet, le titre du premier chapitre, qui s'intitule « Elinas Roy d'Albanie se marie avec Pressine la Fée », nous indique clairement que nous sommes dans une œuvre dont l'auteur a suivi de près l'original, du moins pour ce qui est du *topos* de la généalogie. Ainsi, dès le titre, on mentionne clairement le statut des parents de Mélusine, tout en indiquant le prénom de sa mère, ce qui avait été caché au début du récit chez d'Arras. Nodot qualifie d'ailleurs le personnage de Présine de « fée », dans le titre, ce qui n'était pas le cas dans le texte médiéval. La rencontre de ces deux personnages se déroule sensiblement de la même façon chez Nodot. Élinas est à la chasse et il est pris d'une grande soif. Il se dirige vers une source d'eau, une fontaine, où une femme chante. Il est séduit par la voix de cette dernière, qui est Présine, et il va à sa rencontre. Un serviteur de Présine interrompt les nombreux compliments que s'échangent les deux personnages et Présine part avec son serviteur. Le narrateur mentionne que ce serviteur, ce « Page » tenait « en main un tres-beau-cheval, et le plus richement hanarché [qu'Elinas] eût jamais vû²³⁰ », comme nous l'avons souligné pour le roman médiéval de Jean d'Arras. Finalement, Élinas rejoint Présine et, tout comme le mentionne le narrateur du roman de Jean d'Arras, celui de Nodot précise « qu'elle sçavoit tres-bien ce qui devoit arriver de cette rencontre²³¹ », parce qu'elle avait le pouvoir de connaître l'avenir. Le narrateur ajoute qu'elle aborde Élinas en le nommant par son prénom, tandis que lui ignore complètement qui elle est. Le seul élément qui diffère de la rencontre entre les parents de

²²⁹ Voir Isabelle Trivisani-Moreau, « Mélusine galante : la relecture du mythe par Paul-François Nodot à l'époque de la mode des contes de fée », dans Arlette Bouloumié et Henri Béhar (dir.), *Mélusine moderne et contemporaine*, op. cit., p. 67-78. Dans ce texte, Trivisani-Moreau identifie les passages que reprend Nodot dans son ouvrage.

²³⁰ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 2.

²³¹ *Ibid.*, p. 3.

Mélusine est que le roi Élinas, dans le texte de Nodot, invite Pressine à séjourner dans son royaume. Cette dernière accepte l'offre, elle passe une soirée à discuter avec le roi et, le lendemain, il l'amène visiter son royaume. Comme chez d'Arras, c'est Élinas qui déclare son amour à Présine; toutefois, dans l'œuvre de Nodot, c'est Élinas qui propose à Présine de l'épouser²³². L'idée du mariage entre ces deux personnages dans le texte de Jean d'Arras venait plutôt de Présine. En effet, le roi Élinas dans le roman médiéval lui avoue son amour, mais c'est Présine qui lui parle de devenir son épouse, mentionne le pacte, etc.

Ainsi, les éléments ajoutés par Nodot concernant la rencontre des parents de Mélusine, leur discussions le soir, leur promenade dans le royaume, etc.²³³ ne modifient en rien la généalogie qu'avait faite au Moyen Âge Jean d'Arras; cependant, on note une insistance très marquée sur la dimension sociétale, voire curiale, liée au couple que forment les parents de Mélusine.

2.2 Les circonstances de la naissance

La naissance du personnage de Mélusine dans le roman de Jean d'Arras est bien définie, c'est-à-dire que narrateur donne plusieurs détails sur les circonstances qui accompagnent la venue au monde de la fée médiévale. En effet, la mère de Mélusine,

²³² *Ibid.*, p. 8.

²³³ Isabelle Trivisiani-Moreau note également que Nodot « met en valeur la rapidité avec laquelle Élinas décide [...] d'épouser Pressine ». Voir Isabelle Trivisiani-Moreau, « Mélusine galante : la relecture du mythe par Paul-François Nodot à l'époque de la mode des contes de fée », dans Arlette Bouloumié et Henri Béhar (dir.), *Mélusine moderne et contemporaine*, op. cit., p. 68. Trivisiani-Moreau cite d'ailleurs le texte de Nodot, dans lequel le narrateur mentionne que Pressine exerçait un certain contrôle sur les pensées du roi : « Pressine entraînait, par une puissance secrète, la volonté du roi, et [...] les mariages des fées se faisaient toujours d'une manière extraordinaire ». Voir François Nodot, *Histoire de Mélusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 9-10.

Présine, donne naissance à trois filles, des sœurs triplettes : « la premiere nee ot a nom Melusigne, la seconde Melior, la tierce Palestine²³⁴ », ce qui est assez hors du commun. De plus, cette naissance coïncide avec la rupture du serment qu'avait fait Élinas à Présine, causant alors le départ immédiat de son épouse et de ses filles en Avalon²³⁵. Ainsi, ce triple accouchement, cette promesse rompue en même temps que l'exil de Présine et de sa progéniture, tous ces éléments extraordinaires laissent présager la destinée exceptionnelle de Mélusine.

En plus du dédoublement qui se produit entre, d'une part, l'histoire de Présine et Élinas et, d'autre part, celle de Mélusine et Raymondin, en ce qui a trait à leur relation amoureuse (serment, promesse rompue, départ, etc.), le personnage de Mélusine subit en quelque sorte le même traitement que sa mère. En effet, Jean d'Arras récupère certains traits du *topos* de la *retardatio nominis* pour les appliquer à la fée médiévale. Pour le personnage de Présine, Jean d'Arras retardait le dévoilement de son identité, et le lecteur apprenait qui elle était en même temps que les autres personnages du récit. Dans le cas de Mélusine, la révélation de son identité se produit un peu différemment. Évidemment, le titre de l'ouvrage porte le nom de Mélusine et annonce de la sorte qu'il y aura un personnage nommé ainsi. Le nom de Mélusine est d'ailleurs identifié par le narrateur dès sa naissance. Toutefois, plusieurs personnages du récit, tels que Raymondin et les gens de son entourage, apprennent beaucoup plus tard le nom de la fée²³⁶. Le narrateur participe quand même à ce jeu de retardement puisqu'après l'épisode de la naissance de la fée où il précisait son prénom, il surnomme Mélusine « la dame », tandis que les autres

²³⁴ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire des Lusignan*, op. cit., p. 128.

²³⁵ *Ibid.*, p. 130.

²³⁶ Voir Catherine M. Müller, « Pour une poétique de la dénomination dans *Mélusine* de Jean d'Arras et de Coudrette », *Moyen Âge*, vol. CVII, n° 1, 2001, p. 29-48.

personnages l'appellent « Madame », comme c'était le cas pour le personnage de Présine. Lorsque le comte de Poitiers, le cousin de Raymondin, lui pose plusieurs questions à propos de l'identité de cette dame, Raymondin est incapable de répondre à ces interrogations puisqu'il ne sait pas lui-même²³⁷ qui elle est et il refuse tout simplement de répondre, d'ajouter ou de prétendre quoi que ce soit²³⁸. Le nom de Mélusine est révélé aux personnages dans l'épisode du mariage, en fait, juste avant la cérémonie. C'est un personnage de la suite de Mélusine, « ly chevaliers anciens²³⁹ » qui va à la rencontre du comte de Poitiers et qui le conduit, lui et les gens qui l'accompagnent, à leurs pavillons. En saluant le comte, le vieux chevalier parle au nom de sa maîtresse et il mentionne par le fait même son nom : « “Sire, ma damoiselle Melusigne d’Albanie se recommande a vous tant qu’elle puet et vous mercie de la haulte honneur que vous faictes a vostre cousin Remondin et elle, qui leur venéz faire compaignie a leurs espousailles”²⁴⁰ ». Bien que cette phrase précise que Mélusine est originaire d’Albanie, les personnages savent encore bien peu de choses au sujet de la fée. Toutefois, c’est à partir de ce moment que le narrateur cesse d’employer le terme vague « la dame » et recourt au prénom de la fée pour la désigner nommément.

Ce n’est que vers la fin du récit que Raymondin et sa suite reçoivent plus d’informations sur l’identité de Mélusine. Juste avant de s’envoler, après la rupture du pacte avec son mari, elle dévoile sa destinée et sa généalogie pour ne pas que ses enfants soient considérés comme les fils d’une « mauvaise mere ne de serpente ne de faee²⁴¹ ». Elle mentionne alors qu’elle est la fille d’Élinas le roi d’Écosse, de Présine sa femme,

²³⁷ *Ibid.*, p. 190

²³⁸ *Ibid.*, p. 194.

²³⁹ *Ibid.*, p. 196.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 196.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 702.

tout en ajoutant que ses sœurs et elles ont connu un destin malheureux, un sort tragique, sans fournir plus de précisions²⁴². C'est le fils de Mélusine, Geoffroy, qui en combattant un géant dans la montagne Brumblorémion découvre le tombeau du roi Élinas et apprend en quelque sorte la vraie histoire de sa mère. Il lit un écriteau sur lequel est écrit le crime qu'elle et ses sœurs ont commis – celui d'avoir enfermé Élinas dans cette montagne – et leur châtiment respectif²⁴³.

Toutes les circonstances reliées à la naissance du personnage de Mélusine et relatées dans le roman de Jean d'Arras sont absentes autant dans *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, que dans *La Savoysiade*, *L'Astrée* et *Le Roman de Mélusine*. Dans aucun de ces ouvrages, on ne parle d'une naissance de triplettes ou même d'une promesse qui aurait été rompue au moment où la fée naît. Le retardement du dévoilement de l'identité de Mélusine n'est pas non plus présent dans ces œuvres. Par exemple dans *La Complainte*, Mélusine est rapidement identifiée et nommée par le narrateur qui l'aperçoit sur l'eau²⁴⁴. Dans le roman d'Isabelle de Jouvenel, l'identité de Mélusine n'est pas connue de la narratrice. La frayeur de cette dernière et la femme qu'elle voit sont décrites avant que Mélusine se présente à elle. Toutefois, la fée ne laisse pas ce suspense durer, elle va rapidement vers elle pour se dévoiler. On ne peut pas alors parler d'une véritable *retardatio nominis*. Pour ce qui est des deux œuvres d'Honoré d'Urfé, le narrateur nomme Mélusine sans faire de mystère sur son identité.

Comme nous l'avons souligné dans la section précédente, François Nodot s'éloigne peu de la version de Jean d'Arras; c'est le cas pour ce qui est de la naissance de la fée

²⁴² *Ibid.*, p. 702.

²⁴³ *Ibid.*, p. 718.

²⁴⁴ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, *op. cit.*, p. 55.

Mélusine. En effet, les circonstances entourant sa venue au monde sont les mêmes que celles de la version originale. Mélusine est une triplète, comme chez Jean d'Arras : « Cette Princesse [Présine] étant devenuë grosse accoucha de trois filles à la fois. La première fut nommée Melusine ; la seconde Melior ; et la troisième Palatine²⁴⁵ ». En outre, le serment rompu par Élinas correspond au même moment que celui où se produisent la naissance de la fée et le départ de Présine et ses filles.

Le *topos* de la *retardatio nominis*, qui est en quelque sorte modifié pour le personnage de Mélusine chez Jean d'Arras, est aussi présent dans l'ouvrage de Nodot. Le narrateur mentionne le nom de Mélusine dès la naissance de cette dernière; cependant, comme chez Jean d'Arras, lors de la rencontre entre Raymondin et Mélusine, le narrateur cesse d'employer le prénom de la fée et utilise les appellations « Dame », « Maîtresse ». Comme dans l'œuvre médiévale, le cousin de Raymondin, le comte de Poitiers le questionne sur l'identité de Mélusine, mais le mari de cette dernière précise qu'il ne peut répondre puisqu'il ignore lui-même l'identité de sa femme et la nature de ses accomplissements²⁴⁶. Il le rassure simplement en précisant qu'elle « est de grande Maison, et fort puissante²⁴⁷ ». Tout comme chez d'Arras, c'est un vieux chevalier magnifiquement vêtu, accompagné d'une troupe de gens, qui va à la rencontre de Raymondin et du comte. Le vieil homme se fait le porte-parole de Mélusine et il prononce un discours sensiblement identique à celui du récit de Jean d'Arras : « Monseigneur, la Princesse Melusine, fille du Roy d'Albanie, m'envoye vous remercier

²⁴⁵ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 10.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 44.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 44.

de l'honneur que vous luy faites de venir assister à son mariage²⁴⁸ ». Suite à cette « révélation », le narrateur utilise le prénom de la fée. Toutefois, un élément diffère : à aucun autre endroit dans le roman de Nodot, il n'est question de l'identité passée de Mélusine, de sa vraie histoire, etc. Lorsqu'elle quitte la tour de Lusignan vers la fin du récit, elle ne dévoile pas qui elle est et qui étaient ses parents comme chez Jean d'Arras; elle ne formule que des recommandations pour le futur.

2.3 Les attributs physiques

Jean d'Arras nous présente le personnage de Mélusine comme ayant une triple nature. Mélusine est premièrement décrite dans le roman comme une femme dotée d'une grande beauté, cette caractéristique physique étant soulignée à plusieurs reprises dans l'œuvre. D'emblée, le narrateur note cette exceptionnelle beauté. Ce dernier mentionne que les filles de Présine étaient, entre autres, « tant belles qu'a merveilles²⁴⁹ ». Un peu plus loin dans cet épisode le personnage de Mataquas raconte à son père Élinas ce qu'il a vu en allant visiter sa belle-mère : « vostre femme, vous a apporté les trois plus belles filles qui oncques feusses veues²⁵⁰ ». La beauté de Mélusine est également soulignée par le narrateur lorsque Raymondin aperçoit la fée pour la première fois près de la Fontaine de soif. Le narrateur parle ainsi de « la grant beauté qui estoit en la dame²⁵¹ », pour ensuite rapporter que Raymondin était émerveillé en la voyant et qu'il n'avait jamais admiré de femme aussi belle qu'elle²⁵². Le narrateur rapporte le même type de commentaire de la part des invités au mariage de Mélusine et de Raymondin : « Et estoit

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 46.

²⁴⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 128.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 128.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 162.

²⁵² *Ibid.*, p. 162. « Si s'en donne grant merveille et ne lui semble mie qu'il eust oncques mais veu si belle », *ibid.*, p. 162.

l'espousee tant belle et si tresnoblement paree que chascuns disoit que oncques si belle n'avoient veue ne si richement atournee, et s'emerveilloient tuit la grant beauté et de la grant richesse de son habit²⁵³ » en ajoutant que la comtesse ne connaissait personne qui aurait pu s'offrir des bijoux aussi luxueux que ceux que portait Mélusine²⁵⁴. Malgré ce dernier élément qui précise qu'en plus d'être très belle, Mélusine est extrêmement bien vêtue et qu'elle semble être bien nantie, nous pouvons constater que cette beauté reliée au physique de Mélusine n'est pas développée plus en détail. En effet, il n'y a aucune description précise dans le roman des attributs physiques de Mélusine, les personnages tout comme le narrateur ne font que mentionner cette beauté peu commune.

C'est le narrateur qui révèle par la suite la nature mi-femme mi-serpente de Mélusine, au moment où Raymondin rompt une première fois le serment qu'il avait fait à Mélusine. En effet, incité par les rumeurs que lui a rapportées son frère, le comte de Forez, et craignant que Mélusine le déshonore le samedi, Raymondin décide d'espionner sa femme. À l'aide de son épée, il perce un trou dans la porte derrière laquelle Mélusine se cache et il la surprend au bain²⁵⁵. Mélusine qui connaît déjà la tromperie de son mari, décide d'ignorer son égarement²⁵⁶ puisqu'il regrette fortement son geste et ne veut pas non plus révéler ce qu'il lui avait fait²⁵⁷.

C'est donc par le motif de la femme surprise au bain que Jean d'Arras donne une première description du physique de Mélusine. Celle-ci, plongée dans un grand bassin en

²⁵³ *Ibid.*, p. 199.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 199.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 658-660.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 666.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 662-664.

marbre²⁵⁸, « estoit jusque au nombril en figure de femme et pignoit des cheveulx, et du nombril en aval estoit en forme de la queue d'un serpent, aussi grosse comme une tonne ou on met harenc et longue durement, et debatoit de sa coue l'eau tellement qu'elle la faisoit saillir jusques a la voulte de la chambre²⁵⁹ ». Sans fournir plus de renseignement sur l'aspect du visage de Mélusine, la couleur de ses cheveux ou même celle de sa queue, cette description précise quand même la double nature du corps de Mélusine et spécifie la forme de sa queue de serpent.

C'est lors du deuxième acte de trahison de Raymondin que Mélusine se transforme en sa troisième nature, celle de serpente. En effet, Raymondin, furieux de la mort de son fils, le moine Fromont, qui avait été brûlé par un autre de ses fils, Geoffroy, accuse sa femme de tous les maux de sa famille. Il la traite de « tresfaulse serpente²⁶⁰ » devant tous les barons et les dames de leur suite ; il dévoile ainsi la nature serpentine de Mélusine et ce qu'il avait vu, le samedi où il l'avait surprise se baignant. Jean d'Arras donne une brève description de la transformation de Mélusine qui a lieu au moment où elle doit quitter son royaume et se séparer de son mari. Ainsi, après avoir formulé certaines recommandations et fait ses adieux à Raymondin, elle se jette par la fenêtre, laissant par le fait même son empreinte de pied sur le rebord de cette dernière²⁶¹, tout en se métamorphosant : « [Mélusine] fist un moult douloureux plaint et un fenestre et trespasse le vergier, et lors se mue en une serpente grant et grosse et longue de la longueur de .x.v. piéz²⁶² ». Même s'il fournit quelques détails sur la forme de la queue de Mélusine, Jean d'Arras demeure encore une fois presque muet quant à l'apparence physique de cette fée.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 660.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 660.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 692.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 704.

²⁶² *Ibid.*, p. 704.

Nous savons toutefois que Mélusine se considère elle-même repoussante et hideuse sous cet aspect : « Et ceulx qui me souloient faire grant joye quant ilz me veoient se deffuiron de moy et auront paour et grant hidour de moy quant ilz me verront²⁶³ ».

Le personnage de Mélusine est présenté comme ayant une double nature dans *La Complainte*. En effet, le narrateur se réfère à un épisode précis de la légende, celui où Mélusine rencontre Raymondin près de la Fontaine de soif, pour souligner premièrement que le texte se situe dans la continuité de l'histoire de Jean d'Arras et pour montrer que Mélusine avait autrefois un corps de femme et qu'elle a perdu en quelque sorte son exceptionnelle beauté : « J'avisse dessus l'eau la Fée Melusine/ Non telle toutesfois que Raymondin la vit/ Quand sa grande beauté soucieux le ravit/ Auprès de la fontaine de soif consacrée²⁶⁴ ». Comme chez Jean d'Arras, cette beauté n'est pas décrite, nous savons seulement que, par le passé, la fée était très belle.

Le narrateur donne toutefois une description un peu plus détaillée de Mélusine dans sa seconde nature, c'est-à-dire d'une femme ayant une queue de serpent. En effet, c'est sous cette forme qu'il rencontre la fée : « Elle estoit seulement femme par le visage/ Et la moitié du corps : le reste du corsage/ Estoit caché dans l'eau, mais le flot tortueux/ Montroit bien que c'estoit un Serpent monstrueux²⁶⁵ ». Le narrateur évoque encore une fois un épisode de la légende médiévale, où Raymondin rompt une première fois le pacte qu'il avait conclu avec Mélusine, poussé par la jalousie et la peur que sa femme le déshonore le samedi²⁶⁶, pour en quelque sorte justifier la seconde nature de la fée, telle

²⁶³ *Ibid.*, p. 702.

²⁶⁴ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op. cit., p. 56.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 57.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 56-57.

qu'il la présente dans son récit. Il ajoute certains détails concernant la chevelure et le visage de Mélusine : « De jonc elle n'estoit mignonnenement coiffée²⁶⁷ », « Mais un limon bourbeux des-honoroit sa face/ Et un triste chagrin luy desroboit la grace/ Qui desroba jadis le cœur à Raymondin/ [...]»²⁶⁸ ». Mélusine est donc chagrinée, vue sa « morne contenance²⁶⁹ » soulignée par le narrateur, et elle semble avoir perdu son exceptionnelle beauté, son élégance, sa tête étant couverte de joncs et son visage couvert de terre boueuse, ce qui renforce en quelque sorte son caractère de monstre tectonique. Ainsi le narrateur vient opposer cette grande beauté d'autrefois à son côté monstrueux lorsqu'elle se transforme le samedi²⁷⁰.

Quant à Honoré d'Urfé, il ne fournit aucune information sur les attributs physiques de Mélusine dans *La Savoysiade* tandis que dans *L'Astrée*, il brosse un portrait physique plus détaillé, sans toutefois mentionner qu'elle possède une triple nature comme dans l'œuvre de Jean d'Arras. Dans ce roman pastoral, Mélusine est une femme âgée : « C'estoit une vieille fille, parvenue à un tel age en la perseverance d'une vie sainte et solitaire²⁷¹ ». Elle a une chevelure blanche, comme la couleur de ses vêtements²⁷², dont d'Urfé offre d'ailleurs une description minutieuse : « Dessous sa cote, qui estoit assez courte, et accroché avec de grandes agraffes, elle avoit une chemise de lin ceinte au reste de grosse chaisnes d'airains, et cette chemise alloit jusques sur les pieds qu'elle avoit toujours nuds²⁷³ ». L'œuvre ne fait jamais référence à une trahison, à un pacte rompu, ou même à une métamorphose ; toutefois, un peu comme la Mélusine

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 56.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 57.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 57.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 57 (première note en bas de page).

²⁷¹ Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, p. 574.

²⁷² *Ibid.*, p. 574.

²⁷³ *Ibid.*, p. 574.

médiévale qui tente de dissimuler sa queue de serpent le samedi, Mélusine dans *L'Astrée* refuse de montrer son visage aux gens qui vont la consulter : « Il est vray que son abord estoit difficile, car jamais elle ne laissoit voir son visage, afin, comme je le croy, qu'on luy portast plus de reverance²⁷⁴ ». Elle le masque d'un voile épais²⁷⁵.

Dans *Le Roman de Mélusine*, la protagoniste nous est présentée comme une femme d'une grande beauté, comme dans le roman médiéval. Et, comme dans *L'Astrée*, elle est fort âgée : « son visage serain, et qui étoit extraordinairement beau pour un si grand âge²⁷⁶ ». Ainsi, toujours comme dans la légende, il n'y a aucune description détaillée de cette exceptionnelle beauté, mais nous savons que son visage est imprégné de douceur²⁷⁷, qu'elle est vêtue de noir²⁷⁸, sans savoir toutefois quel type de vêtement elle porte. Cependant, elle a sur la tête un long voile blanc²⁷⁹, qui n'est pas sans rappeler celui que portait la vierge druide de *L'Astrée*.

Étant encore une fois très proche de la légende médiévale, l'œuvre de Nodot présente également Mélusine comme ayant une triple nature. Comme dans le roman de Jean d'Arras, Nodot souligne à plusieurs occasions la grande beauté de Mélusine, et cela, dès la naissance de celle-ci. En effet, c'est le fils de Raymondin qui se nomme Nathas dans la réécriture de Nodot et Mataquas dans le récit médiéval, qui souligne pour la première fois cette beauté en annonçant à son père qu'il a eu « les trois plus belles

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 575.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 575.

²⁷⁶ M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, op. cit., p. 19.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 4.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 3.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 3.

Princesses qui fussent au monde²⁸⁰ ». Le narrateur rapporte la même caractéristique à propos de Mélusine en précisant que Raymondin, lorsqu'il aperçut la fée pour la première fois est « surpris de sa beauté²⁸¹ », sans toutefois apporter plus de précisions sur ses charmes, un peu comme si sa beauté était indicible, ineffable. Dans l'épisode où le comte de Poitiers rencontre Mélusine, le narrateur mentionne que ce dernier « la trouva si belle qu'elle l'ébloût²⁸² », un peu comme si son physique aveuglait puisqu'elle resplendissait et il ajoute que Mélusine était « charmante²⁸³ ». Il rapporte également que les dames de la suite du comte de Poitiers discutent des vêtements de Mélusine : « Elles admiroient la beauté de l'habillement de Melusine, qui ne tiroit pas seulement son mérite de sa magnificence, mais du bon air qu'elle avoit. Elles prisoient infiniment la grosseur et le brillant de ses pierreries [...]»²⁸⁴ ». Cependant, mise à part la précision donnée sur la brillance des bijoux de la fée qui suppose que Mélusine est fortunée, aucune description précise ne détaille ses atouts.

Nodot présente également Mélusine comme ayant un corps moitié-femme et moitié-queue de serpent comme Jean d'Arras, durant l'épisode où Raymondin surprend sa femme, retirée dans le donjon de la forteresse²⁸⁵, un samedi en train de se baigner. Comme dans la légende, Raymondin y est poussé par son frère, le comte de Forest, qui lui rend visite à Lusignan et lui fait le récit des bruits qui courent²⁸⁶ au sujet de Mélusine : « les uns assurant qu'elle avoit un rendez-vous tous les samedis avec un galant ; les

²⁸⁰ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 10.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 26.

²⁸² *Ibid.*, p. 48.

²⁸³ *Ibid.*, p. 49.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 49.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 256. Il est important de noter que la légende médiévale ne précisait pas le lieu où s'isolait Mélusine le samedi. Voir Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 661.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 255.

autres, qu'elle étoit un esprit Fée, qui faisoit la penitence ces jours là²⁸⁷ ». Comme dans le récit de Jean d'Arras, c'est à l'aide de son épée que Raymondin fait un petit trou dans la porte de la salle où se baigne Mélusine dans « une grande cuve de marbre²⁸⁸ ». Comme dans la légende médiévale, c'est donc à l'occasion du motif de la femme surprise au bain que le narrateur donne une description plus détaillée du corps de Mélusine :

Elle étoit toute nuë, et plongée dans l'eau jusqu'à la ceinture ; la partie supérieure de son corps paroissoit à son ordinaire, ayant les cheveux épars, et un peigne à la main ; quant à la partie inférieure, elle ressembloit à la queue d'un serpent, grosse à proportion du corps, et elle l'agitoit d'une si grande force, à cause qu'elle ressentoit des peines terribles de ce qu'on la regardoit, qu'elle faisoit rejaillir l'eau jusqu'à la voute du salon²⁸⁹.

Cette description est presque identique à celle faite par le narrateur de Jean d'Arras. Mélusine semble avoir perdu de sa beauté, puisque le narrateur mentionne que cette découverte fut « un horrible spectacle²⁹⁰ » pour Raymondin qui, comme chez Jean d'Arras, regrette d'avoir rompu le serment qu'il avait fait à sa femme.

Un élément important diffère entre le récit médiéval et celui de Nodot concernant la trahison de Raymondin. Dans le roman de Jean d'Arras, Raymondin trahit deux fois Mélusine, tandis que dans le roman de Nodot, il ne la trahit qu'une seule fois et tout a lieu à Lusignan alors que la métamorphose finale de la fée se produisait à « Meurvent »²⁹¹, et qu'elle s'envolait ensuite jusqu'à Lusignan dans la légende²⁹². Dans l'œuvre de Nodot, Raymondin ne dévoile pas, emporté par la colère, la vraie nature de sa femme devant

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 255.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 256.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 256.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 257.

²⁹¹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 690

²⁹² *Ibid.*, p. 704-706.

leur suite, comme dans la légende. En effet, il n'y a pas de scène où Raymondin accuse Mélusine des malheurs de leur famille, c'est plutôt Mélusine qui le quitte, sachant très bien que son mari l'a espionnée.

Le narrateur de Nodot décrit la métamorphose de Mélusine en serpent, au moment où elle fait ses pénibles adieux à son mari, après avoir poussé plusieurs cris et adressé également ses dernières recommandations²⁹³ : « on remarqua que son visage commençoit à s'allonger, et à se défigurer, que sa peau devenoit écaillée, que ses bras prenoient la forme de deux aîles [...]. Ensuite on vit sortir de ses habits un Serpent aîlé, long d'environ huit pieds, qui s'élançoit en l'air²⁹⁴ ». Ainsi, Nodot est beaucoup plus précis que Jean d'Arras dans la description de Mélusine en tant que serpent puisqu'il donne certains détails sur la forme et la peau de son visage ainsi que sur ses membres qui se transforment. Bien que dans les deux œuvres Mélusine se change en serpent, sa queue est présentée dans le roman de Nodot comme étant moins imposante que celle du récit médiéval.

2.4 Les attributs psychologiques et les accomplissements

Dans cette section nous analyserons les attributs psychologiques et les actions du personnage de Mélusine à travers les différents textes qui forment notre corpus de base. Nous avons choisi de regrouper les *topoi* des qualités morales et des actions dans le récit puisqu'ils sont indissociables, c'est-à-dire que les accomplissements d'un personnage définissent ce qu'il est. Généralement dans les œuvres à l'étude, Mélusine correspond à la figure de la bonne gouvernante. Sous l'Ancien Régime, le bon gouvernement se définit

²⁹³ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 259-261.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 262.

par les quatre vertus cardinales : la prudence, la justice (la libéralité), la force et la tempérance. Ainsi, nous analyserons le personnage de Mélusine selon ces différentes vertus.

2.4.1 La prudence

La prudence est une vertu qui implique la connaissance du passé, du présent et du futur, comme l'explique Dante dans son *Banquet* : « Il faut donc être prudent, c'est-à-dire sage : et pour cela avoir une bonne mémoire des choses que l'on a vues, bien connaître les choses présentes, bien prévoir les futures²⁹⁵ ». Ainsi, nous verrons comment cette vertu s'applique au personnage de Mélusine dans les textes tout en montrant qu'elle semble s'avérer la qualité morale la plus commune dans les œuvres, surtout en ce qui a trait à la prescience de l'avenir.

Dans l'œuvre de Jean d'Arras et celle de Nodot la prudence est la vertu qui caractérise principalement le personnage de Mélusine. Dans ces deux récits, qui sont semblables, cette fée détient tout d'abord une connaissance du passé qui nous est premièrement montrée durant la rencontre avec Raymondin. En effet, Mélusine connaît l'identité de celui-ci, avant même qu'il se soit présenté. Elle sait également ce qui le tourmente ; le meurtre accidentel du comte Aymeri, l'oncle de Raymondin et la fuite de ce dernier, et elle connaît les inquiétudes qu'il éprouve par rapport à elle²⁹⁶. De plus, son

²⁹⁵ Dante, *Banquet*, Philippe Guiberteau (éd). Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 1968, p. 425.

²⁹⁶ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 164. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 27.

pouvoir relié au passé va encore plus loin puisque dans les deux œuvres, Mélusine connaît le passé des ancêtres de Raymondin et elle lui en fera le récit²⁹⁷.

Cette fée connaît aussi très bien le futur. En effet, possédant cette prescience de l'avenir, elle agit comme un guide dans les deux récits, entre autres pour son mari. Elle semble être une représentante de la Grande Déesse Mère, car comme cette dernière Mélusine a un pouvoir de vie et de mort²⁹⁸. En effet, elle guidera Raymondin et l'amènera à quitter son piteux état, pour ensuite l'élever dans la société ; elle lui donnera ainsi une nouvelle vie. Raymondin apparaît à Mélusine comme étant totalement désespéré, suite à la mort du comte²⁹⁹. Dans l'œuvre de Nodot, le chevalier est présenté en détresse complète, puisque le narrateur mentionne que Raymondin a des pensées suicidaires : « vingt fois il fut prest de se passer cette fatale épée à travers le corps, se persuadant ne pouvoir survivre à la perte qu'il faisait d'un si bon ami, et au remords éternel de lui avoir ôté la vie³⁰⁰ ». Ces pensées ne sont pas rapportées aussi clairement dans le récit de Jean d'Arras. Dans les deux œuvres, Raymondin semble avoir perdu le contrôle de sa vie, il n'est plus tout à fait lui-même, étant trop absorbé par sa souffrance, par son malheur. Il décide alors de prendre la fuite et son déplacement, qui est relié à

²⁹⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 219. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 63-65.

²⁹⁸ Stella Georgoudi, « La "Grande Déesse Mère" en pays grec : fictions et réalités culturelles », dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études – Section des sciences religieuses*, <http://asr.revues.org/623>, page consultée de 6 avril 2016.

²⁹⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 156-158. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 24.

³⁰⁰ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 24.

l'errance chevaleresque montre ou plutôt ajoute au fait qu'il ne contrôle plus rien³⁰¹. Raimondin part sur son cheval, sans suivre aucune route précise, c'est la bête qui le conduit : « Et ly chevaulx Remondin le portoit tout a son plaisir ou il vouloit aller, car il n'avoit adviz en lui de la forte desplaissance que il avoit ne que se il dormisist³⁰² ». Il semble se jeter dans le monde sans savoir ce qui lui adviendra, un peu comme s'il n'était plus maître de son destin.

Dans les deux romans, il est même précisé que Raymondin semble dormir. Ainsi, l'errance du chevalier est très bien expliquée : il ne suit aucune direction, il se laisse aller, ne contrôlant plus rien, même pas sa propre monture. Avec cet assoupissement, le chevalier semble être dans un état second, qui le tient loin de la réalité, puisqu'il n'entend même pas Mélusine lui parler, quand cette dernière s'approche de lui³⁰³. Il serait pertinent de rapprocher ce « profond sommeil » d'une sorte de mort puisque comme nous venons de le montrer, Raymondin semble inerte, ayant tout perdu. C'est Mélusine qui le réveille, c'est elle qui va le ramener en quelque sorte à la vie.

Raymondin lui dit qu'il est perdu et Mélusine lui propose premièrement son aide pour qu'il retrouve son chemin dans la forêt, en affirmant qu'elle connaît toutes les routes dans ce monde et cela, dans les deux œuvres : « Et se vous ne savéz le chemin, je vous y aideray a assenner, car il n'a de voie ne sentier en ceste forest que je ne saiche bien ou ilz

³⁰¹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 159. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 24.

³⁰² Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 160. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 25.

³⁰³ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 161. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 26.

vont, et vous fiéz tout seurement en moy³⁰⁴ ». Ce dernier passage est très intéressant puisqu'il semble y avoir un second sens dans le discours de Mélusine. En effet, elle vient à lui non seulement pour l'aider à retrouver sa route, mais puisqu'il est en détresse et qu'il a tout perdu, Mélusine semble plutôt lui indiquer le chemin à suivre pour qu'il réussisse à sortir de sa situation. Elle veut lui donner une deuxième chance, une deuxième vie en quelque sorte. Elle a le pouvoir de le faire renaître et c'est exactement ce qu'elle va faire. Ainsi, Mélusine propose à Raimondin de travailler à son « élévation »³⁰⁵ : « pour accroistre en haulte valeur vous et vostre estat.³⁰⁶ », s'il lui promet de l'épouser et de ne pas essayer de la voir le samedi. À partir de ce pacte, la fée Mélusine fait tout pour que Raimondin devienne un important seigneur. C'est elle qui va en quelque sorte tisser son destin, un peu comme les trois Parques antiques qui symbolisaient d'ailleurs la destinée³⁰⁷. Ainsi, elle lui indiquera ce qu'il doit faire pour retrouver sa dignité, afin que personne n'apprenne le crime, bien qu'accidentel, qu'il a commis³⁰⁸. Ensuite, elle lui expliquera comment acquérir un territoire³⁰⁹.

Toutes les aventures de Raimondin se déroulent de la même façon : Mélusine dicte au chevalier la marche à suivre, ce qu'il doit faire pour devenir puissant. Elle lui raconte

³⁰⁴ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 163. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 27.

³⁰⁵ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 166, p. 204. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 28.

³⁰⁶ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 166.

³⁰⁷ Laurence Harf-Lancner, *Les fées au Moyen Âge, Morgane et Mélusine, la naissance des fées*, op. cit., p. 18.

³⁰⁸ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 166-169. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 30-31.

³⁰⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 176-179. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 35-37.

tout ce qui se produira durant ses périples et tout ce qu'elle dit se produit. La même chose a lieu lorsqu'elle encourage et incite Raymondin à récupérer les biens de son père et à rétablir l'honneur de sa famille.

Mélusine émet aussi des prédictions (heureuses) pour ses fils Guy et Urien. Dans le roman médiéval, elle leur transmet d'ailleurs de longues recommandations³¹⁰. Mélusine indique entre autres, à ses deux fils, précisément la conduite qu'ils devront adopter dans leur quête, tandis que Nodot présente un abrégé des directives de la fée: « elle leur enseigna les maximes les plus seures qu'ils pouvoient pratiquer pour regner heureusement ; elle leur prescrivit encore la manière dont ils en devoient user avec une si grande quantité de Noblesse, qui leur faisoit l'honneur de les suivre pour combattre [...] »³¹¹. Pour ce qui est d'Antoine et Renaud, les autres fils de Mélusine, le texte de Jean d'Arras consacre une page complète aux recommandations qu'elle prodigue à ses descendants³¹², mais ses conseils sont un peu plus courts que ceux adressés à Guy et Urien, alors que le texte de Nodot abrège grandement les exhortations de la fée en mentionnant seulement qu'elle « usa à leur égard de la même manière qu'elle avoit fait avec ses aînez »³¹³. Dans le texte de Jean d'Arras, le narrateur ne mentionne aucune prédiction précise pour ce qui est d'Antoine et Renaud, mais nous pouvons supposer que l'appui que Mélusine leur apporte, indique qu'ils auront une heureuse destinée. Ce destin glorieux est toutefois clairement plus présent chez Nodot, car dans son œuvre il est mentionné que Mélusine connaissait leur fortune et que Raymondin et elle devaient les

³¹⁰ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 300.

³¹¹ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 97.

³¹² Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 454.

³¹³ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 229.

encourager dans leurs aventures, ce qui annonce en quelque sorte qu'ils auront un futur illustre³¹⁴.

Mélusine possède donc un pouvoir de divination puisqu'elle lit l'avenir. Dans l'œuvre de Jean d'Arras et dans celle de Nodot, ce pouvoir est lié à la foi en un Dieu chrétien. Ce don divinatoire est donc intimement associé à la vertu théologale de la foi. Mélusine est ainsi une fée chrétienne dans ces deux œuvres. Nous verrons que la source de ce don divinatoire n'est pas aussi liée au christianisme dans les autres textes de notre corpus. En effet, dès la rencontre avec Raymondin, elle prétend être en quelque sorte la messagère de Dieu, comme si elle avait été envoyée par lui, et cela, autant chez d'Arras que chez Nodot : « Par Dieu Remondin, je suiz, apréz Dieu, celle qui te puet plus aidier et avancier en ce mortel monde en les adversitéz et ton malefice revertir en bien³¹⁵ ». À la fin du récit de Nodot, avant son départ, Mélusine précise de façon explicite que c'est au nom du « Ciel » qu'elle annonce le destin de Raymondin³¹⁶. Ainsi, Nodot utilise la métonymie du « Ciel » pour faire référence au Dieu chrétien, comme si elle était la voix sur terre de Dieu, comme si elle le représentait. De plus, Mélusine cherche à rassurer Raymondin, lors de leur rencontre, car celui-ci se méfie d'elle, ne sachant pas qui elle est. Elle lui dit qu'elle n'a rien à voir avec l'enfer ou le démon, etc., mais qu'elle est du parti de Dieu³¹⁷, qu'elle est une « bonne chestienne³¹⁸ ».

³¹⁴ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 224.

³¹⁵ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 164. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 27.

³¹⁶ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 260.

³¹⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 164.

³¹⁸ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 28.

Les références à Dieu sont récurrentes dans les deux œuvres. Mélusine mentionne souvent qu'elle s'en remet à « la volonté divine³¹⁹ ». Dans le roman de Nodot, Mélusine va même jusqu'à exiger de Raymondin un « serment d'homme Catholique et [une] foy parfaite³²⁰ ». Mélusine convoque à plusieurs reprises l'aide de Dieu, le priant d'appuyer les siens dans toutes les aventures qu'ils vivront. Elle mentionne entre autres qu'il aidera Raymondin dans ses différentes entreprises³²¹. D'ailleurs, dans le texte médiéval, ce chevalier spécifie que sa réussite a été accomplie grâce à Dieu et à Mélusine, comme si justement elle était la représentante de Dieu³²². Le même phénomène se produit pour ce qui est de la quête des fils de Mélusine. En effet, dans les deux romans, elle laisse à Dieu le soin de les protéger³²³. Nodot insiste moins que Jean d'Arras dans sa référence à Dieu puisque Mélusine dans son roman conseille fortement à ses fils, lorsqu'elle donne ses directives, d'avoir foi en Dieu et de tout faire pour le servir³²⁴.

Dans l'œuvre médiévale, la fée mentionne souvent que Dieu est derrière tout, c'est-à-dire que tout dépend de lui. Effectivement, elle l'indique à plusieurs reprises dans le roman, par exemple pour ce qui est de l'aventure de Guy et Urien³²⁵, de la mort de

³¹⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 164, p. 186, p. 204.

³²⁰ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 29.

³²¹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 226. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 67.

³²² Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 289.

³²³ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 312. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 94.

³²⁴ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 304, p. 454.

³²⁵ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 308-310. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 97.

Fromont³²⁶ et même, de son propre départ³²⁷. En effet, ce n'est pas Mélusine qui choisit de partir, c'est Dieu qui le veut, ce Dieu maître de tout et qui décide de pardonner ou non aux hommes³²⁸.

La deuxième partie de *La Complainte*, c'est-à-dire celle qui est axée sur la France montre que la vertu de la Prudence caractérise également le personnage de Mélusine dans ce texte. Cependant, il y a en quelque sorte un élargissement qui s'opère dans *La Complainte* par rapport à cette vertu. En effet, Mélusine n'est plus seulement le guide d'une personne spécifique, de son mari ou des membres de sa famille comme chez Jean d'Arras et François Nodot ; elle devient plutôt celle d'un peuple tout entier, d'une patrie, la France. D'ailleurs, dès le début du texte, le narrateur mentionne que Mélusine vient prévenir les Français de leur destinée : « Pour venir annoncer aux François leur ruine³²⁹ ». À la différence de Mélusine qui intervenait dans les deux textes précédents pour guider les personnages vers leur réussite et annoncer en quelque sorte leur heureuse destinée, dans *La Complainte*, elle prévoit plutôt un malheur, si les destinataires auxquels elle s'adresse ne suivent pas ses conseils. La fée ne prodigue aucun conseil précis, elle ne fait plutôt que prédire un sombre avenir s'ils persistent à agir comme ils le font. Donc, Mélusine s'adresse directement aux Français et dénonce les guerres civiles puisqu'elle ne comprend pas pourquoi des semblables, les citoyens d'un même peuple s'entretuent au lieu de s'unir : « Que faites vous François ? ayez pitié de vous./ Se défaire soy-mesme est

³²⁶ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 692. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 254.

³²⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 696, p. 700. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 262.

³²⁸ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 402.

³²⁹ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op. cit., p. 55.

à faire fous/ En qui sur la raison dominant la folie/ Les membres tellement d'ensemble
des-allie/ Que vous vouyez un membre estrangements meurdrir/ Celui que la raison
commande de secourir³³⁰ ».

Mélusine prétend donc que les Français sont pris de folie, car la raison ferait en sorte qu'ils se prêteraient assistance au lieu de se nuire³³¹. Elle explique que la France court à sa perte avec toutes ces guerres civiles et que si elle continue sur cette lancée et qu'elle ne change rien suite aux conseils de Mélusine, c'est, dit-elle, « [par] les armes bientôt, France que tu prendras fin³³² ». La fée demande au peuple de réagir, de cesser ces affrontements. Elle explique que la France est en train de s'affaiblir elle-même.

Comme dans l'œuvre de Jean d'Arras et de Nodot, le personnage de Mélusine dans *La Complainte* possède un pouvoir divinatoire, elle est la messagère de Dieu. Toutefois, le nom de Dieu n'est jamais explicitement mentionné dans le texte. L'auteur anonyme utilise plutôt la métonymie du « Ciel » et des « Cieux », comme nous l'avons repéré dans le texte de Nodot, pour se référer à la foi chrétienne de Mélusine : « dans le Ciel je lis emburinées/ Des choses d'icy bas toutes les destinées³³³ ». Ainsi, les références aux Cieux abondent dans le texte et Mélusine ne cesse de mentionner qu'elle a la capacité de lire dans ceux-ci. Elle précise même que c'est en lisant dans le Ciel, qu'elle a appris, dans le passé et avant même la trahison de son mari, la destinée malheureuse à laquelle elle était vouée³³⁴.

³³⁰ *Ibid.*, p. 60.

³³¹ *Ibid.*, note en bas de page, p. 60.

³³² *Ibid.*, p. 61.

³³³ *Ibid.*, p. 61.

³³⁴ *Ibid.*, p. 58.

Dans *La Complainte*, Mélusine transmet à la France le malheureux destin que lui a ordonné le Ciel : les guerres dureront encore longtemps et le peuple se ruinera à force de se battre³³⁵. Elle mentionne entre autres que la patrie peut encore décider de son sort : « Pource France regarde à rompre l'entresuite/ Et l'ordre du destin par qui tu es conduite/À un malheur extreme, encore d'y pourvoir/ Si tu veux : mais c'est temps : te reste le pouvoir ³³⁶ », car ce n'est pas Dieu qui pousse le pays à être en guerre, c'est plutôt la volonté des Français³³⁷. Mélusine termine son discours en se référant à l'histoire de Cassandre³³⁸, un personnage de la mythologie grecque qui avait prédit l'avenir désastreux des Troyens. Cette prophétesse avait averti son peuple qu'il courait à sa perte et qu'il ne devait pas se laisser berner par l'immense cheval qui leur avait été offert, que c'était une ruse de la part des Grecs. Personne n'a voulu croire Cassandre et Troie a été assiégée par les Grecs qui se cachaient dans le cheval. La fée compare en quelque sorte cette histoire mythologique à ce qui a lieu en France pour inciter les Français à croire sa prédiction et à suivre son conseil. Dans ce texte, l'auteur anonyme semble conférer une dimension éminemment politique, qui est moins présente dans les autres textes, au rôle de Mélusine.

Dans *L'Astrée*, le personnage de Mélusine se définit essentiellement par la Prudence. En effet, l'apparition de Mélusine dans cette œuvre est uniquement justifiée par le fait qu'elle est une prophétesse qui prédit le futur. Contrairement aux trois œuvres précédentes dans lesquelles Mélusine guidait une famille ou un groupe spécifique, l'altorure d'Honoré d'Urfé émet des oracles pour n'importe qui, mais elle exige que ce

³³⁵ *Ibid.*, p. 61.

³³⁶ *Ibid.*, p. 61.

³³⁷ *Ibid.*, p. 62.

³³⁸ *Ibid.*, p. 62.

soit « le plus apparent de la troupe qui portast et rapportast les demandes et les responces³³⁹ ». Ainsi la reine Argire consulte Mélusine pour connaître la destinée de ses deux fils qui n'ont pas le même père. Mélusine prononce son oracle. Sa parole est versifiée, alors que le reste du texte est en prose, et elle est rapportée en discours direct : « Escoute pour tous deux,/ Fratricide, l'un deux/ Est menacée de nopce incestueuse./ L'autre es Forests où Godomar sera,/ Le sens recouvrera.³⁴⁰ ». La reine Argire refusera de considérer les paroles de Mélusine et la prophétie se réalisera : son fils Céliodante, qu'elle a eu de Policandre, qui ignore être le vrai fils de Policandre, tuera Arionte, qui lui est le fils de Policandre et Clorisene. Ce même Céliodante tombera amoureux de la princesse Rosanire en ne sachant pas qu'elle est sa sœur puisqu'elle est également la fille de Policandre et de Clorisene. Kinicson, l'autre fils de la reine, qui porte également le nom de Rosiléon et qui est un dévoué serviteur de Policandre, perdra la raison lorsque ce dernier décidera de ne plus lui donner sa fille, Rosanire en mariage. Le dixième livre se termine lorsque Rosiléon est amené dans une forêt pour retrouver ses esprits auprès du prince Godomar. Ainsi, la suite des événements correspond donc en tous points aux prédictions versifiées de Mélusine.

La vertu de la prudence s'applique également au personnage de Mélusine présenté dans l'œuvre *Le Roman de Mélusine* et dans *La Savoysiade*, et cela, de manière moins détaillée, mais toujours envers ses descendants. Bien que la fée ne prononce aucune réelle prédiction chez Jouvenel, elle connaît l'identité de Clymène ; détenant « une parfaite cognoissance de ce qui [est] le plus agréable³⁴¹ » pour la narratrice. De plus, Mélusine

³³⁹ Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., p. 575.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 575.

³⁴¹ M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, op. cit., p. 21.

semble agir comme un mentor pour sa descendante puisqu'en plus de l'informer de ses racines ancestrales, elle lui conseille de continuer à mener sa vie comme elle le fait présentement : « Continuez doncques, ma fille, dans vos saints exercices, et vous vivrez plus heureuse avec moins, que je n'ay fait et ne puis faire³⁴² ». Ainsi, Mélusine guide sa parente, comme elle le faisait chez d'Arras et Nodot, en lui indiquant qu'une vie modeste lui serait plus favorable. Dans *La Savoysiade*, la fée est présente pour ses descendants puisqu'elle sait ce qui se passe dans leur vie en regardant dans un miroir³⁴³. Elle semble également prédire l'avenir puisqu'elle annonce à Anne de Lascaris son union future avec Bérold³⁴⁴.

2.4.2 La justice et la libéralité

Un autre trait du bon gouvernant qui s'applique au personnage de Mélusine dans plusieurs œuvres est celui de la justice et de la libéralité. En effet, Mélusine en tant que personnage dans les ouvrages de l'Ancien Régime que nous avons sélectionnés semble prôner l'ordre et la justice, tout en étant très généreuse. En effet, à quelques reprises Mélusine cherche à rétablir la justice autour d'elle, entre autres dans les récits de Jean d'Arras et de Nodot, qui la présentent comme « [...] la plus vaillant dame oncques gouvernast terre et la plus saige, la plus humble, la plus charitable, la mieulx amee et la plus privee a la neccessité de ses gens, qui oncques feust veue³⁴⁵ ».

Nous pouvons constater que cette fée fait preuve de justice en portant secours à Raymondin lors de leur première rencontre, en lui proposant son aide en tant que

³⁴² *Ibid.*, p. 19.

³⁴³ Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, *op. cit.*, f° 134.

³⁴⁴ *Ibid.*, f° 135.

³⁴⁵ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 698.

représentante de Dieu : « Par Dieu, Remondin, je suiz apréz Dieu, celle qui te puet plus aidier et avancier en ce mortel monde en tes advesitéz et ton malefice revertir en bien³⁴⁶ ». Mélusine vient en quelque sorte sauver le chevalier, non seulement de l'errance et du désespoir, mais également d'une condamnation de ses pairs et d'une mort certaine³⁴⁷, car elle connaît la vérité, sachant très bien qu'il est innocent et qu'il n'est aucunement responsable du décès du comte³⁴⁸.

Nous pourrions tout de même remettre en question le motif qui pousse Mélusine à aller vers le chevalier en détresse. En effet, même si elle agit en tant que guide envoyé par Dieu qui rétablit la Justice et l'ordre, sa rencontre avec Raymondin ne semble pas si anodine³⁴⁹, car elle se devait de marier un mortel pour vivre une existence humaine normale.³⁵⁰ D'ailleurs, le récit de Nodot semble insister sur le fait que la fée est dans l'obligation de rencontrer un homme :

Elle [Mélusine] alla donc de forest en forest pendant long tems, et aprit si bien les Sciences occultes par la communication qu'elle eut encore avec les Esprits aériens, et les terrestres, qu'elle s'aquit beaucoup de credit parmy

³⁴⁶ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 164. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 27.

³⁴⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 156-158. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 24.

³⁴⁸ Dans le roman de Jean d'Arras, le personnage de Raymondin affirme d'ailleurs à son cousin, le comte de Poitiers que Mélusine est « la voye premiere du sauvement de l'ame de moy », ce qui vient renforcer l'aspect juste et salvateur de Mélusine. Voir Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 164.

³⁴⁹ Rappelons que Mélusine est condamnée par sa mère Présine à être mi-serpente chaque samedi et à mener une vie de nature humaine, à la condition qu'elle épouse un homme qui ne tente jamais de voir sa forme hybride. Voir Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 135. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 14.

³⁵⁰ Ainsi, l'union de ces deux figures en quelque sortes meurtrières est salvatrice, car elles triompheront parmi les hommes : Mélusine sous la forme humaine de gouvernante et Raymondin comme grand seigneur. Voir Jean-Jacques Vincensini, « Introduction », dans Jean D'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 38.

ces peuples élémentaires ; et si le desir de se voir délivrée de sa metamorphose des Samedis ne l'eût pas pressée, elle eût renoncé à s'allier avec les hommes, pour conserver cet heureux empire³⁵¹.

Ainsi, comme le montre cet extrait, Mélusine ne rencontre pas Raymondin par hasard ; elle a plutôt un grand intérêt à se marier avec lui, vu sa condition de mortel. Ce désir de demeurer dans la forêt parmi des êtres surnaturels et même « magiques » n'est pas mis de l'avant dans le récit de Jean d'Arras et cela, même si dans les deux récits, que ce soit celui de Jean d'Arras ou celui de Nodot, Mélusine écope de la même sentence par Présine. Toutefois, malgré cette obligation manifestée dans ces deux récits concernant l'union de cette fée avec un homme, Mélusine montre à la fin de ces deux œuvres qu'elle éprouve de l'affection pour son mari vu la grande douleur qu'elle ressent lors de leur séparation³⁵².

Cette fée fait également preuve de justice dans l'épisode où elle conseille à son mari d'aller en Bretagne pour récupérer l'héritage qui lui est dû, en informant son époux du passé de son père, Hervé de Leon³⁵³, pour ainsi dévoiler les faits véritables à son sujet. Hervé avait accidentellement tué le neveu du roi³⁵⁴ par la faute de plusieurs barons, dont Josselin de Pont de Léon. Ces derniers avaient manipulé le jeune homme ; il pensait

³⁵¹ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 17-18.

³⁵² Nous reviendrons sur cet épisode dans la section de notre mémoire portant sur la finalité du personnage de Mélusine.

³⁵³ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 220. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 23. Il est à noter que, dans l'œuvre de Nodot, le père de Raymondin se nomme plutôt « Henry le Leon ».

³⁵⁴ Dans l'ouvrage de Nodot, il s'agit plutôt de Thiery duc de Bretagne. Voir François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 63.

qu'Hervé avait conclu un pacte avec le roi pour être son seul héritier³⁵⁵. Ainsi, les barons incitent le neveu du roi à combattre Hervé dans la forêt près du château ; c'est d'ailleurs au cours de ce duel qu'il périt. Grâce à ce décès, Josselin hérite de tous les biens d'Hervé, de ses terres, etc. Donc, en dévoilant la vérité sur le passé ancestral de Raymondin, Mélusine vient rétablir l'ordre et prône ce qui est juste, car comme elle l'affirme à son mari dans le récit de Nodot : « il n'est pas juste de laisser des biens si considérables entre les mains des ennemis de votre Maison³⁵⁶ ».

Nous pourrions également mentionner que Mélusine valorise ce qui est juste puisque dans le récit de Jean d'Arras et celui de Nodot, la fée encourage d'une certaine manière ses différents fils à partir à l'aventure. Non seulement le fait d'accomplir des exploits contribue au succès au lignage de la fée, mais leur cause semble toujours être juste puisqu'ils vont secourir des royaumes en détresse ; à chaque fois Mélusine les accompagne en quelque sorte dans leur quête. En effet, son premier duo de fils – Guy et Urien – désire aller défendre le roi de Chypre qui est assiégé par des Sarrazins³⁵⁷, tandis que le second duo – Antoine et Renaud – veut secourir la princesse du Luxembourg, car le roi d'Alsace³⁵⁸ a envahi son pays puisqu'elle refuse de l'épouser.

Mélusine dans les deux cas se montre très généreuse, comme un bon gouvernant devrait l'être parce qu'elle prend en charge ses fils en s'occupant de tous les préparatifs

³⁵⁵ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 220-226. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 63-67.

³⁵⁶ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 66.

³⁵⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 302. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 92.

³⁵⁸ Dans l'ouvrage de Nodot, il s'agit plutôt du roi de Metz. Voir François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 225.

pour leur quête respective. En effet, l'œuvre de Jean d'Arras insiste sur le fait que seule Mélusine fait tout en son pouvoir pour préparer plusieurs grands navires³⁵⁹ pour ses fils Guy et Urien, en s'assurant toujours qu'ils ne manquent de rien durant leur périple, comme le précise le narrateur du roman médiéval : « Melusigne du moult curieuse de apprester l'affaire de ses enfans³⁶⁰ ». Dans le roman de Nodot, la fée se montre aussi généreuse à l'endroit de ce duo de fils, mais cette libéralité est en quelque sorte divisée entre elle et son mari, car on insiste sur le fait qu'ils travaillent ensemble pour préparer le voyage : « il [Raymondin] travailla à lever les troupes, et à faire équiper les Vaisseaux, pendant que Mélusine faisoit preparer tout ce qui étoit nécessaire pour ce puissant armement.³⁶¹ » Toutefois, dans les deux romans Mélusine approuve et encourage le départ de ses fils vers Chypre, mais elle le fait en précisant tout de même qu'ils doivent avoir l'accord de Raymondin, car elle mentionne que rien ne dépend d'elle³⁶².

L'aventure de Guy et Urien est qualifiée de « juste » à quelques occasions dans ces deux œuvres, ce qui renforce le fait que Mélusine incarne cette vertu en tant que bonne gouvernante. Chez Nodot, le narrateur parle de « noble entreprise³⁶³ » et Mélusine considère elle-même que leur quête est de la sorte puisqu'au moment où ils vont la voir pour obtenir son avis, Mélusine précise que leur « dessein est aussi pieux qu'il est grand ; il ne peut avoir été conçu que par une valeur extraordinaire³⁶⁴ ». Même si le roman

³⁵⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 302.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 302.

³⁶¹ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 94.

³⁶² Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 300. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 95.

³⁶³ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 93.

³⁶⁴ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 94.

médiéval indique avec moins d'ampleur la juste quête de Guy et d'Urien, la fée parle entre autres de « grant vaillance³⁶⁵ » de la part de ses fils et Raymondin consent à cette expédition puisque sa femme pense que c'est « chose qui soit bonne a faire³⁶⁶ ».

Le même phénomène se produit pour l'aventure d'Antoine et Renaud, c'est-à-dire que chez Jean d'Arras Mélusine agit seule pour pourvoir aux préparatifs de ses fils³⁶⁷ tandis que chez Nodot, il y a un partage qui est fait entre la fée et son mari³⁶⁸. Toutefois, la juste et noble cause d'Antoine et Renaud est explicitement soulignée³⁶⁹ dans le roman médiéval tandis que cette qualification est absente du roman de Nodot. Pour ce qui est des conquêtes de Geoffroy, le roman de Jean d'Arras mentionne que Mélusine et son mari financent³⁷⁰ leur fils afin qu'il porte secours à ses frères – Guy et Urien – contre les Sarrazins, pour ensuite préparer ensemble « moult bel navire et bien pourveoir et advitaillier de tout ce qui y estoit neccessaire³⁷¹ », tandis que chez Nodot, dans son *Histoire de Melusine*, les aventures chevaleresques de Geoffroy sont absentes.

Il faut dire qu'à cette grande générosité ou plutôt à ce grand dévouement dont fait preuve Mélusine à l'égard de ses fils s'ajoute la dimension féminine reliée à la fée, c'est-à-dire son côté maternel. Comme nous le savons, autant chez Jean d'Arras que chez Nodot Mélusine a donné naissance à dix enfants, tous des garçons. Ainsi, les deux récits indiquent que la fée est une bonne mère et que ce serait en partie pour cette raison qu'elle donne beaucoup à ses enfants. En effet, les deux œuvres soulignent qu'elle a les

³⁶⁵ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 300.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 300.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 450- 452.

³⁶⁸ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 227.

³⁶⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 448.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 590.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 590.

meilleures nourrices, et qu'elle est une mère attentionnée³⁷². Dans le roman de Jean d'Arras, Mélusine semble aimer sincèrement ses fils³⁷³, c'est elle d'ailleurs qui les élève jusqu'au dix-septième anniversaire de son aîné, Urien³⁷⁴ ; tandis que dans le roman de Nodot, on mentionne qu'elle a pris soin de leur éducation en « leur donnant les meilleurs Maîtres qu'elle put, tant pour les sciences, que pour tous les autres Exercices qui conviennent aux personnes de la première qualité³⁷⁵ ». De plus, même après son départ de Lusignan à la fin du récit de Jean d'Arras, où elle quitte sa forme humaine, son mari, etc., Mélusine continue de prendre soin de ses deux plus jeunes fils – Raymond et Thiery – en venant chaque soir les voir, « les tenoit au feu et les aisoit de tout son pouvoir³⁷⁶ », ce qui renforce sa dimension maternelle.

En plus d'enseigner la bonne conduite à suivre en tant que chevalier pour devenir de bons et grands seigneurs dans les recommandations que la fée donne à ses fils, elle s'assure constamment de leur protection. Effectivement, elle envoie par exemple un vieux chevalier de sa maison aider son mari³⁷⁷, elle place également ses fils sous l'autorité de nobles barons ou d'hommes de bonne naissance³⁷⁸ pour qu'ils soient toujours bien

³⁷² Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 290. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 90.

³⁷³ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 302.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 294.

³⁷⁵ , François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 90.

³⁷⁶ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 708. Il est important de noter que cet épisode qui met en valeur justement le côté maternel de Mélusine est absent de l'œuvre de Nodot.

³⁷⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 228. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 68.

³⁷⁸ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 304, p. 447. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 97.

encadrés dans leurs aventures et elle va même jusqu'à leur donner des anneaux « magiques » dont les pouvoirs les protégeront de tous les malheurs³⁷⁹.

Nous pouvons également constater la libéralité et le côté maternel de Mélusine dans l'épisode concernant le mariage d'Odon – un fils de Mélusine –³⁸⁰. Ce passage est d'ailleurs très intéressant puisque même s'il ne présente aucun exploit chevaleresque il est autant, sinon plus développé que les aventures de Raymondin et de ses autres fils. Cet épisode présente plutôt les manigances orchestrées en particulier par Mélusine et bien sûr son mari pour unir leur fils Odon à la fille du comte de la Marche³⁸¹ – Constance –, qui est déjà promise au Dauphin viennois³⁸². Ainsi, la fée se montre très maternelle puisqu'elle pense à l'avenir et au bien d'Odon, tout en désirant faire profiter son lignage. En effet, c'est elle qui décide du destin de son fils et elle s'assure tout d'abord, comme elle l'avait fait auparavant, qu'il soit bien encadré ou plutôt dans ce cas, bien représenté. Elle et son mari choisissent un des meilleurs barons de leur cours comme ambassadeur, qu'ils envoient à la cour du comte de la Marche. Ce représentant d'Odon, qui est en quelque sorte aussi au service de Mélusine et de son Raymondin, travaillera avec une fille d'honneur de la Princesse – Bélinde – pour qu'elle refuse le mariage auquel son père

³⁷⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 304, p. 456, p. 702. Dans le récit de Jean d'Arras, Mélusine donne des anneaux à Guy, Urien, Antoine et Renaud, mais également à son mari lors de son départ. Dans le roman de Nodot, il n'y a qu'une seule mention relative à ces bagues protectrices et c'est durant l'épisode concernant Guy et Urien. Voir François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 97. Pour l'aventure d'Antoine et Renaud, le narrateur ne fait que mentionner que Mélusine « usa à leur égard de la même manière qu'elle avoit fait avec les aînez », sans donner plus de précision. Voir François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 229.

³⁸⁰ Dans l'œuvre de Jean d'Arras, ce second fils se nomme plutôt Eudes. Cet épisode est d'ailleurs pratiquement absent de l'œuvre médiévale, il n'est que mentionné brièvement. Voir Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 436.

³⁸¹ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 175.

³⁸² *Ibid.*, p. 176.

l'obligeait, pour plutôt épouser Odon. Ainsi, encouragé par ses maîtres, l'Ambassadeur feint longtemps d'être malade et Bélinde et lui parviennent à leurs fins ; Constance réalise qu'elle ne voulait pas sincèrement épouser le Dauphin Viennois et, en apercevant un portrait du jeune Odon, elle tombe follement amoureuse de lui.

La générosité et même la justice de Mélusine se voient d'ailleurs dans le fait qu'elle et son mari encouragent les stratagèmes de leur représentant et de la servante de la Princesse, mais également dans le fait qu'ils envoient beaucoup d'argent et des bijoux de grande valeur pour récompenser tous ceux qui tentent de les aider dans leur entreprise³⁸³. À la fin du récit, Mélusine reconnaît d'ailleurs la grande part de responsabilité de Bélinde dans leur réussite et sans hésitation, elle s'empresse de la récompenser. Pour la remercier du bonheur d'Odon, la fée est prête à consentir à tous les désirs de la servante, en attendant de lui trouver une terre considérable pour qu'elle devienne en quelque sorte une grande dame³⁸⁴.

La libéralité de Mélusine et le fait qu'elle démontre une grande disposition à prodiguer des bienfaits semblent exercer un certain pouvoir de séduction, et cela, entre autres pour le personnage de Constance. Bélinde, dès le début de l'entreprise de l'Ambassadeur, refusait les présents que celui-ci lui offrait pour la remercier de son aide, mais sa maîtresse, intriguée par les richesses d'Odon, insiste pour voir en quelque sorte ce dont il est capable, ne sachant pas vraiment que tout est organisé par la fée. D'ailleurs, le narrateur mentionne que « cet air de grandeur de la part d'Odon plut infiniment à la Princesse, qui ne voyoit rien de magnifique du costé du Dauphin³⁸⁵ », un peu comme si

³⁸³ *Ibid.*, p. 192.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 223

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 192.

elle était séduite et impressionnée par les richesses dont dispose Odon, qui en fait proviennent de ses parents.

Cet « enchantement » a également lieu au moment où les représentants de Lusignan arrivent pour célébrer le mariage d'Odon. En effet, lorsque l'union des deux amants est annoncée, Mélusine prépare rapidement, comme le souligne le narrateur, grâce au don qu'elle a de « perfectionner les ouvrages en peu de tems », un magnifique équipage qui réunit entre autres ses fils Antoine, Renaud et, plusieurs gentilshommes, tous guidés par le vieux Chevalier, qui avait auparavant suivi Raymondin en Bretagne, pour célébrer en son nom le mariage. Ainsi, à l'entrée de cette somptueuse suite dans le royaume du comte, il est mentionné que la princesse est surprise de ce qu'elle voit, qu'elle louangea « cette magnificence », un peu comme si toutes les richesses déployées par le don « magique » de Mélusine, étaient de l'ordre du spectacle et qu'elles séduisaient et impressionnaient totalement Constance, étant très satisfaite de son choix d'époux³⁸⁶. Cette séduction semble se poursuivre avec le cadeau que Mélusine offre à la Princesse par l'entremise de son vieux Chevalier. En effet, ce « riche presen³⁸⁷ » qui est éblouissant vu les pierres qu'il contient est même envoyé au comte pour qu'il puisse l'admirer, un peu comme si la Princesse n'en croyait pas ses yeux et qu'elle avait besoin que son père constate et approuve toute la grandeur, les richesses et le pouvoir de Mélusine et son mari.

Toujours en tant que bonne gouvernante, Mélusine n'est pas que généreuse envers les gens de son lignage ; elle donne également beaucoup aux gens qu'elle rencontre. En

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 210.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 212.

effet, autant dans le roman de Jean d'Arras que dans celui de Nodot, la fée Mélusine se montre d'une extrême générosité puisqu'elle ne cesse d'offrir de prestigieux cadeaux aux gens, par exemple ceux qui arrivent à sa cour ou ceux à qui elle rend en quelque sorte visite pour entre autres les remercier³⁸⁸. Elle organise plusieurs grandioses festivités qui sont toujours faites de façon à impressionner les invités ; les repas sont excellents, tout le monde reçoit bien sûr des présents, etc. Il y a souvent des jeux qui animent ces célébrations, au cours desquels Mélusine offre encore une fois de beaux prix, de riches récompenses, ce qui vient conférer de l'ampleur à la prodigalité de la fée³⁸⁹.

La grande générosité de Mélusine se voit entre autres lors des cérémonies entourant son union avec Raymondin puisque c'est à ce moment qu'elle semble donner énormément de cadeaux, et cela, à toutes les personnes présentes à son mariage³⁹⁰. Le roman de Jean d'Arras fournit des détails plus précis que celui de Nodot concernant les offrandes de Mélusine aux gens de sa cour. Nous savons que plusieurs eurent « de moult riches joyaulz³⁹¹ », tandis que le narrateur de Nodot mentionne seulement que la fée donne « des presen tres-riches³⁹² » sans en préciser la nature. La comtesse dans le roman médiéval a un fermail en or d'une grande valeur et sa fille reçoit une couronne dont le narrateur précise tous les types de pierres dont elle est ornée : « un riche chapel de perles

³⁸⁸ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 262, p. 436, p. 678. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 80, p. 81, p. 174.

³⁸⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 200, p. 206, p. 214, p. 288, p. 436, p. 444, p. 446. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 50, p. 56, p. 61, p. 174, p. 227.

³⁹⁰ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 206-208. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 56.

³⁹¹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 206.

³⁹² François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 56.

a gros saphirs et rubiz, dyamans et autres pierres precieuses su grant foison³⁹³ ». Nodot est encore une fois plus bref et les cadeaux sont mêmes différents : Mélusine donne « un bracelet de grand prix à la comtesse, un beau fil de perles à la Princesse³⁹⁴ », sans que les matériaux utilisés pour confectionner ces bijoux soient précisés.

L'aspect séducteur lié à la libéralité de Mélusine réapparaît durant cet épisode. Effectivement, les présents qu'elle offre fascinent les gens qui les reçoivent et dans les deux romans le narrateur souligne qu'il y a plusieurs interrogations qui surgissent quant à la nature de Mélusine puisque tout le monde ignore la provenance de ses richesses. Cependant, encore une fois, seul le roman de Nodot montre que les présents de la fée séduisent. En effet, il semble que ces gens « éprouverent aussi la magnificence ; ce qui luy attira le cœur de tout le monde³⁹⁵ » ; ils sont tellement impressionnés par d'aussi belles choses, qu'ils mettent de côté leurs doutes, devenant en quelque sorte éblouis, ensorcelés par la bonté et les richesses de Mélusine.

La vertu de justice caractérise également le personnage de Mélusine dans l'œuvre de *La Complainte* puisque, comme nous l'avons indiqué précédemment, la fée tente de raisonner les Français pour les sauver de leur perte. Elle désire plus que tout rétablir l'ordre et la paix dans le royaume de France en racontant à son peuple la prophétie qu'elle a eue quant à leur destin. Dans le roman de Jean d'Arras et celui de Nodot, la fée « avoit le don d'estre instruite du futur dans les choses seulement qui regardoient le destin

³⁹³ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 206.

³⁹⁴ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 56.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 56.

de sa famille³⁹⁶ », mais dans *La Complainte*, Mélusine devient la mère de la patrie, de toute la France. Nous pouvons donc constater qu'il y a un lien avec le caractère maternel et la protection que Mélusine tente de donner aux siens, en les prévenant du danger qui les guettent.

Dans *La Savoysiade* et dans le récit de Jouvenel, la vertu de la justice ne correspond pas réellement au personnage de Mélusine, c'est plutôt le caractère généreux lié à la maternité qui prédomine. En effet, la Mélusine de Jouvenel ne fait que mentionner qu'elle a eu des enfants dont elle s'est bien occupée : « Plusieurs enfans, que je pourveux si hautement, qu'il ne fallut plus que cela pour me faire appeler enchanteresses³⁹⁷ ». Il semble quand même que cette libéralité suscite de l'étonnement comme dans le roman de Jean d'Arras et celui de Nodot puisqu'elle mentionne qu'on l'a traitée de magicienne parce qu'elle dotait si richement ses enfants.

Pour ce qui est de *La Savoysiade*, cette œuvre présente la fée qui regarde souvent dans un miroir, qui est mis à sa disposition, pour suivre la vie de ses descendants et pour les aider au besoin³⁹⁸ : « Et toutte fois le soing qu'elle avoit de sa race/ Luy portoit bien souvant les yeux dessus la glace/ Du miroir enchanté et leur peine voyant/ comme mere au besoing leur alloit pourvoyant.³⁹⁹ » Ainsi, la fée assure la protection des gens de son lignage et c'est exactement ce qu'elle fera à l'endroit de Bérold. Sachant que ce dernier

³⁹⁶ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 56.

³⁹⁷ M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, *op. cit.*, p. 14.

³⁹⁸ Voir Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, *op. cit.*, p. 205. Voir également Bruno Méniel, « De *La Savoysiade* à *L'Astrée* : la curiosité chez Honoré d'Urfé », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, *op. cit.*, p. 208.

³⁹⁹ Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, *op. cit.*, f° 134.

est blessé, elle lui porte secours durant la nuit, ce qui renforce son caractère maternel et comme nous le verrons, « magique ».

Un aspect très intéressant est mis de l'avant dans ce passage, comme le remarque Hoernel, « la fée présente également d'autres qualités particulières qui l'éloignent de Mélusine et la rapprochent de Morgane⁴⁰⁰ » puisqu'elle devient une fée guérisseuse. En effet, Mélusine vole au secours de son descendant⁴⁰¹ et le texte d'Urfé présente une description d'elle qui prépare pour lui un remède en utilisant une plante magique :

Et d'un pavot charmé dans la source oublieuse/ Les
temples luy toucha apres toute soigneuse/ Ses playes
desbandant une a une les voit/ Et pressant en ses
mains l'herbe qu'elle y avoit/ Dont la racine est
noire et la fleur est plus blanche/ Qu'un laict demy
caillé ou ou qu'un lys sur sa branche/ Luy faict
couler dedans la puissante liqueur/ La vertu aussitout
luy en court jusqu'au cueur/ Et presque a mesme
temps, merveille de Nature/ La playe se guerit et se
pert la blessure⁴⁰².

Ainsi, comme le montre ce passage, les distinctions entre Mélusine et Morgan qui avaient été entre autres mises de l'avant par Laurence Harf-Lancner, dans son ouvrage *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine. La Naissance des fées*, disparaissent et nous ne pouvons plus différencier les deux personnages féériques⁴⁰³.

⁴⁰⁰ Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, op. cit., p. 207.

⁴⁰¹ Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, op. cit., f° 135.

⁴⁰² *Ibid.*, f° 135.

⁴⁰³ Alexandra Hoernel, « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, op. cit., p. 208.

Les caractéristiques liées à la générosité et au côté maternel de Mélusine, qui prédominent dans les autres œuvres, disparaissent totalement dans *L'Astrée*. L'altorure d'Urfé n'a pas d'enfant, elle ne protège personne. Cependant, nous pourrions mentionner qu'elle incarne totalement la vertu de la Justice puisqu'elle est du côté de la vérité. En effet, elle émet des oracles sur le futur, qui sont tous vrais, aux gens qui vont la rencontrer.

2.4.3 La force

Un bon gouvernant se doit également d'incarner la vertu de la force et le personnage de Mélusine dans les œuvres de notre corpus est justement présenté comme étant une femme très puissante. Cependant, la force de notre fée ne s'exprime pas comme celle d'un gouvernant, à travers les combats, par la force guerrière et physique, mais plutôt par les nombreux dons qui lui sont attribués dans les récits. En effet, Mélusine est puissante grâce à ses dons reliés à la voyance, qui sont présents, à des degrés différents, dans toutes les œuvres à l'étude, en raison aussi de ses innombrables et inépuisables richesses, comme nous venons de le voir, et également à cause de la protection maternelle sans limites qu'elle offre aux membres de sa famille. Toutefois, Jean d'Arras et Nodot ajoutent une autre manifestation de la force chez leur Mélusine qui s'incarne dans son ingéniosité de bâtisseuse.

Dans le même ordre d'idées que Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, dans le texte « Mélusine maternelle et défricheuse »⁴⁰⁴, qui montrent que Mélusine est

⁴⁰⁴ Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », *op. cit.*, p. 587-622.

une fée de la fécondité, nous avons choisi d'utiliser le terme « bâtisseuse »⁴⁰⁵ pour expliquer précisément que chez Jean d'Arras et Nodot, cette figure féminine est à la base de tout ce qui se produit par rapport à « l'ascension sociale » de son mari et à la renommée des Lusignan.

Ainsi, au cours des récits de Jean d'Arras et de Nodot, Raymondin devient un des seigneurs les plus puissants de la France, non seulement parce que sa femme le guide à travers ses aventures, mais parce qu'elle lui apporte également une prospérité sans borne⁴⁰⁶. Mélusine est tout d'abord une défricheuse puisqu'elle transforme un territoire encore vierge, celui de Forez, qui se voit « passer de la nature à la culture⁴⁰⁷ ». En effet, la fée fait abattre des arbres, creuser des fossés, jaillir des cours d'eau pour ensuite s'attaquer à la construction. Mélusine est une bâtisseuse puisque c'est elle qui édifie un bon nombre de bâtiments plus puissants les uns que les autres en Poitou et en Lorraine. Jean d'Arras et Nodot offrent d'ailleurs une liste considérable de ses réalisations⁴⁰⁸. Étant à la tête de tous les chantiers⁴⁰⁹, Mélusine est à l'origine de la forteresse de Lusignan de plusieurs villes, d'abbayes, de bourgs et de châteaux forts⁴¹⁰. D'ailleurs, même l'auteur anonyme de *La Complainte* et Isabel Jouvenel présentent Mélusine comme étant puissante, car elle est la seule et unique fondatrice de Lusignan. Dans *La Complainte*, la

⁴⁰⁵ Terme utilisé dans Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », *op. cit.*, p. 600.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 600.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 600.

⁴⁰⁸ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, *op. cit.*, p. 214, p. 290-292, p. 434-436, p. 666. Voir également François Nodot, *Histoire de Mélusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], *op. cit.*, p. 58-62, p. 86-89, p. 252.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 600.

⁴¹⁰ Dans les deux romans, Mélusine est entre autres à l'origine du château fort de Melle, de Vouvant, de Parthenay, de La Rochelle, de Niort ; elle bâtit également les tours de Saint-Maixent, de La Rochelle, de Châtelailon et de Niort. Voir Anonyme, « La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France », dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, *op. cit.*, p. 57-58.

fée se plaint d'avoir si bien construit la forteresse, que même les voyageurs ne la voyaient pas, et d'en être évincée à cause de la guerre. Dans *Le Roman de Mélusine*, le personnage de Mélusine précise que son habilité et ses richesses, qui ne sont toutefois jamais détaillés, lui ont permis d'édifier rapidement la ville et le château de Lusignan⁴¹¹, tout en qualifiant ses réalisations de « si accompli chef-d'œuvre⁴¹² », ce qui ajoute à son « pouvoir » en tant que bâtisseuse. Dans ces œuvres, l'ouvrage de Mélusine est ainsi imposant ; elle dote son mari d'un royaume entier qu'elle crée, et celui-ci fait la notoriété de Raymondin en tant que seigneur de ces lieux parce qu'ils ont été remarquablement construits.

Le Goff et Le Roy Ladurie remarquent d'ailleurs que le côté bâtisseur de notre fée est aussi lié à sa dimension maternelle. C'est-à-dire que Mélusine est également à la base de sa famille, c'est elle qui fonde, qui crée les Lusignan en donnant avant tout à son mari un lignage, une glorieuse descendance, pour laquelle elle travaille sans relâche⁴¹³.

Comme pour la vertu de la prudence et celle de la justice, il semble y avoir aussi un aspect « magique » dans cette force bâtisseuse qui est évidemment liée à la figure féérique de Mélusine. Dès l'épisode de la délimitation du territoire sur lequel Raymondin et sa femme régneront, celle-ci se montre ingénieuse. Elle ordonne à son mari d'utiliser une peau de cerf, qu'il doit faire tailler finement pour en quelque sorte délimiter ses futures terres⁴¹⁴. Dans ce passage, cette peau de cerf, qui au départ avait été considérée

⁴¹¹ M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, op. cit., p. 13.

⁴¹² *Ibid.*, p. 13.

⁴¹³ Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », op. cit., p. 600.

⁴¹⁴ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 178. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 35-36.

modeste par le comte et les barons, suscite la stupéfaction des livreurs du comte qui accompagnent Raymondin, car en plus d'être très bien taillée, elle prend soudainement des proportions gigantesques ; elle devient extrêmement longue couvrant alors une énorme superficie. Jean d'Arras mentionne qu'en plus d'être étonnés de voir que le territoire où Raymondin résidera, qu'ils connaissaient très bien, est complètement défriché⁴¹⁵, ils sont tous « esbahiz » par l'ampleur de la zone encerclée par la peau animale et surtout par l'apparition soudaine d'une source d'eau⁴¹⁶. Jean d'Arras parle entre autres de « merveilleuse adventure⁴¹⁷ » et de « moult grant merveille⁴¹⁸ » pour décrire les événements survenus. Ces mêmes phénomènes inexplicables se produisent aussi dans le roman de Nodot ; ce dernier parle de la surprise⁴¹⁹ qu'éprouvent les envoyés du comte devant la transformation des lieux, pour ensuite qualifier de « chose merveilleuse⁴²⁰ » l'apparition du ruisseau, « d'événements miraculeux⁴²¹ » et de « merveilles⁴²² » tout ce qui se passe lors de la délimitation de la propriété au moyen de la peau de cerf surdimensionnée. La même chose se produit durant l'épisode où Mélusine fait bâtir la forteresse de Lusignan ; Nodot et d'Arras soulignent encore une fois

Dans *La Complainte*, Mélusine mentionne également que « la peau de cerf servit de mesure » pour délimiter son territoire. Voir Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op. cit., p. 57.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 184.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 184.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 186.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 186.

⁴¹⁹ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 39.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 40.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 40.

⁴²² *Ibid.*, p. 40.

l'ébahissement des gens devant la solidité et la rapidité avec lesquelles les lieux sont construits⁴²³.

Dans le roman de Jouvenel, cette rapidité et la perfection des lieux suscitent également de l'étonnement, le personnage de Mélusine mentionne que, pour Raymondin et plusieurs autres, Lusignan « passait alors pour enchantement⁴²⁴ », comme si la nature des réalisations de Mélusine dans ce roman étaient discutable et de l'ordre de la magie. Un peu comme Jouvenel, Nodot est plus précis que Jean d'Arras quant à la nature des événements qui surviennent : outre le fait de souligner l'ébahissement ou même l'aspect merveilleux de l'ouvrage de la fée, il montre que les événements découlent du miracle, qu'ils sont surnaturels⁴²⁵ et même irréels, car le comte qualifie ce qu'il voit de « magnifique spectacle⁴²⁶ », un peu comme si le tout était une mise en scène.

Il y a également quelque chose hors du commun avec les fils de Mélusine. Ceux-ci semblent tous avoir un défaut physique visible : Urien a d'immenses oreilles, Eudes a une oreille plus grande que l'autre, Guy, un œil plus haut que l'autre, Antoine a une patte de lion sur la joue gauche, Renaud n'a qu'un seul œil et Geoffroy, une dent tranchante plus longue que les autres, qui sort de sa bouche. Fromont a une tache poilue sur le nez, Horrible a trois yeux⁴²⁷. D'ailleurs ces tares suscitent énormément d'étonnement chez les

⁴²³ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 214. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 58.

⁴²⁴ M.L.M.D.M., *Le Roman de Mélusine*, op. cit., p. 13.

⁴²⁵ D'ailleurs Nodot écrit lui-même que ces événements sont « choses surnaturelles ». Voir François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 41.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 45.

⁴²⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 218, p. 288-295. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 62, p. 87, p. 89. Notons que dans ces deux romans, aucune tare physique n'est mentionnée à propos de Thierry et Raymond.

gens qui rencontrent les fils de la fée, ce qui suggère que leur naissance et leur physique respectif sont liés au surnaturel comme les dons de leur mère.

2.4.4 La tempérance

Il n'y a qu'une seule vertu cardinale à laquelle le personnage de Mélusine dans les œuvres de notre corpus ne correspond pas réellement et c'est celle de la tempérance, qui implique une modération par rapport aux désirs et aux passions. En effet, même si la fée, dans le roman de Jean d'Arras et celui de Nodot semble être plus tempérée que son mari, qui lui éprouve plusieurs états d'âme tels que la passion, la curiosité, la colère, la tristesse et le désespoir, Mélusine montre lors de son départ de Lusignan à la fin des récits qu'elle n'a plus aucune réserve. Mélusine est hors d'elle-même, elle s'évanouit de douleur, elle se plaint, se lamente et elle pousse plusieurs cris⁴²⁸, une réaction qu'elle n'avait d'ailleurs pas eue lors du décès de son fils Fromont aux mains de Geoffroy, prétendant qu'il fallait respecter la volonté de Dieu⁴²⁹.

Il en va de même pour *La Complainte* et *La Savoysiade* puisque dans ces deux ouvrages, Mélusine mentionne qu'elle ressent encore de la douleur et du regret lorsqu'elle pense à sa vie avec son mari qui l'a trahie⁴³⁰. Comme l'indique le titre de *La Complainte*, elle se lamente tout au long du texte au sujet des guerres qui ne cessent pas et parce que celles-ci l'ont poussée à quitter son château.

⁴²⁸ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 694-705. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 258-263.

⁴²⁹ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 692. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 254.

⁴³⁰ Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, op. cit., p. 58-59. Voir également Honoré d'Urfé, *La Savoysiade*, op. cit., feuil. 134.

Dans le roman d'Isabel Jouvenel, cette Mélusine incarne tout sauf la tempérance puisqu'elle semble être très proche de ses sentiments, se laissant souvent affecter par eux. Effectivement, elle mentionne qu'elle aime par-dessus tout son mari et qu'aucune de ses sciences n'est assez puissante pour contrer cette passion⁴³¹, et cela, même s'il a été infidèle et qu'elle a tout tenté pour l'oublier⁴³². La fée éprouve une tristesse constante puisqu'elle précise entre autres vivre « une morte continuelle⁴³³ » depuis sa séparation avec son mari.

Il n'y a que dans *L'Astrée* où Mélusine semble être tempérée. En fait, le narrateur ne mentionne aucun état d'âme relié à l'altorure. Elle est un personnage figé qui accomplit simplement sa fonction consistant à émettre des prophéties.

2.5 La finalité

Le *topos* de la finalité, qui s'exprime dans le récit par le destin final d'un personnage, est très particulier dans le cas de la fée Mélusine puisque dans toutes les œuvres de notre corpus, elle ne meurt pas ; il semble que sa présence puisse se faire sentir à tout moment.

Dans l'œuvre de Jean d'Arras et celle de François Nodot, Mélusine reste en effet présente parmi les siens, et cela, même après les avoir quittés. Dans le récit médiéval, elle revient chaque soir auprès de ses deux plus jeunes fils et elle réapparaît également dans ces deux romans, à chaque fois qu'un seigneur de Lusignan ou qu'un de ses descendants décède, en se manifestant trois jours avant leur mort, d'abord à Lusignan et ensuite au

⁴³¹ M.L.M.D.M., *Le roman de Mélusine*, op. cit., p. 15.

⁴³² *Ibid.*, p. 14, p. 16, p. 17.

⁴³³ *Ibid.*, p. 13.

lieu où la personne visée décède⁴³⁴. Nodot ajoute toutefois que les apparitions funèbres se produisent également pour « la noble famille de Sassenage⁴³⁵ » puisqu'elle descend des Lusignan⁴³⁶.

À ce sujet, il faut souligner que le lieu de la retraite de la fée diffère dans ces deux œuvres. Suite à une scène déchirante, qui est commune à Jean d'Arras et Nodot, où Mélusine quitte sa forme humaine et les siens en se lamentant, elle s'envole. Toutefois, dans le récit médiéval, elle tourne trois fois autour de la forteresse de Mervent en criant sans cesse, pour ensuite se diriger vers Lusignan, où elle tourne également à trois reprises autour de cette ville et elle décide de se retirer dans la Tour Poitevine qu'elle avait fait construire auparavant⁴³⁷. Chez Nodot, la séparation a déjà lieu à Lusignan, Mélusine tourne trois fois autour de cette forteresse et elle se retire en Sassenage, où elle continue de prendre des bains dans des cuves « magiques »⁴³⁸. D'ailleurs, dans le texte de Nodot, le narrateur mentionne que Mélusine transmet un don à ces bains, celui de prédire la stérilité ou plutôt la fertilité des récoltes selon la quantité de liquide que chacun contient⁴³⁹. Une tendance semble ainsi se développer au cours de l'Ancien Régime

⁴³⁴ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 770-773. Voir également François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 268.

⁴³⁵ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 269.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 269.

⁴³⁷ Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, op. cit., p. 704-707.

⁴³⁸ François Nodot, *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], op. cit., p. 262-263.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 264.

Le narrateur mentionne que cette information lui vient du président de Boissieu, dans le poème « Mélusina » que celui-ci a écrit. Voir William J. Thoms, *Lays and Legends of Various Nations : Illustrative of Their Traditions, Popular Literature*, Londres, George Cowie, vol. 2, 1834, p. 88. Dans cet ouvrage, J. Thoms fournit un extrait du poème du président de Boissieu, en précisant qu'il fut dédié à Christine, la reine de Suède. L'auteur rapporte également que dans « Melusina », la fée se retire dans une montagne en Sassenage, près de Grenoble, à cause des cuves, qui sont si bien taillées et qui annoncent, comme le reprend Nodot, la fertilité des terres.

comme l'indiquent Le Goff et Le Roy Ladurie : Mélusine acquiert une nouvelle force, elle devient la « surveillante attirée des récoltes⁴⁴⁰ », une fée de la fertilité agricole⁴⁴¹.

Un peu comme dans les deux ouvrages précédents, il est question du départ de Mélusine dans *La Complainte*. En effet, le narrateur de ce texte anonyme rapporte qu'après avoir imploré une dernière fois les Français de prendre en considération ses conseils et sa prédiction, Mélusine part, sous sa forme serpentine, sur le Clain, de la même manière qu'elle était arrivée et que sur les eaux flottait « sa queue Serpentine »⁴⁴².

Dans le roman d'Isabel Jouvenel, comme dans les deux autres récits d'Honoré d'Urfé, il n'est aucunement question du départ de Mélusine. En effet, c'est le personnage de Clymene qui quitte la grotte de la fée avec le livre que cette dernière lui a donné, sans qu'il soit ensuite question du sort de Mélusine. La même chose se produit dans *La Savoysiade*, d'Urfé ne donne aucun renseignement sur la fée après qu'elle ait soigné Bérold et, dans *L'Astrée*, suite à la prophétie qu'elle émet à la reine Argire sur un rocher à Poitiers⁴⁴³, il n'est tout simplement plus question d'elle.

Cette absence d'information et le fait que la mort du personnage de Mélusine n'est jamais présentée dans les œuvres de notre corpus montrent tout l'aspect énigmatique relié à Mélusine et laissent place en quelque sorte à des continuations. Le lecteur est poussé à

⁴⁴⁰ Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », *op. cit.*, p. 613.

⁴⁴¹ Le Goff et Le Roy Ladurie expliquent d'ailleurs que cette « nouvelle fonction » de fée des cultures et des récoltes est mentionnée également chez Claude Perrault, l'historien N. Chorier et Sylvaing de Boissieu (c'est à dernier que se réfère Nodot dans son roman). Voir Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Mélusine maternelle et défricheuse », *op. cit.*, p. 607-608, p. 610-611, p. 613-614.

⁴⁴² Anonyme, *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, *op. cit.*, p. 62.

s'imaginer le retour de la fée, car même si elle semble disparaître dans quelques œuvres, elle pourrait tout aussi bien revenir n'importe quand, comme elle le faisait chez d'Arras et Nodot.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il est maintenant temps pour nous de procéder à une synthèse au sujet des réécritures du personnage de Mélusine aux XVI^e et XVII^e siècles et bien évidemment de clore la question sur ce que les différents auteurs de cette période ont conservé de la fée. Cette fée réapparaît d'abord dans plusieurs ouvrages, pour la majorité d'entre eux sous la forme de simples mentions comiques. Par ailleurs, dans *La Complainte et lamentation ou prophétie de Melusine à la France, La Savoysiade, L'Astrée, Le roman de Mélusine* et finalement l'*Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils*, elle est traitée comme un personnage à part entière, intervenant dans le développement diégétique

Sous la forme d'allusions dans les œuvres, Mélusine est souvent employée en compagnie de plusieurs figures historiques, de héros légendaires, de personnages féeriques et mythologiques, etc. Cette référence à Mélusine est faite par rapport à la figure puissante de la fée qui a des dons magiques telle qu'elle se présente dans la légende ou sinon, on l'utilise comme un renvoi au micro-récit auquel elle est associée. Il semble également que l'espace référentiel de la légende de Jean d'Arras, qui est relié à la région du Poitou en France, ait également été retenu par certains auteurs tels que Rabelais dans son *Quart Livre*. Dans tous les cas, la fée Mélusine devient dans ces ouvrages un marqueur de dérision, étant quelquefois utilisée pour se moquer d'une personne, mais plus souvent pour faire valoir le caractère désuet, dépassé, lointain d'un certain genre de récits et également pour déprécier les prétentions historiques que se donnent les

historiographes français, perçus plus comme des fabulateurs que comme des historiens crédibles.

Dans notre principale analyse, avons choisi de comparer l'œuvre de Jean d'Arras, dans laquelle la fée Mélusine est nommée pour la première fois, et les cinq réécritures identifiées précédemment. En nous basant sur les lieux rhétoriques de la personne établie par Laurent Pernot, que nous avons d'ailleurs adaptés pour les fins de notre étude, notre travail révèle plusieurs aspects intéressants quant à la survie ou plutôt la persistance du personnage de Mélusine aux XVI^e et XVII^e siècles. En analysant attentivement les œuvres de notre corpus de base, nous avons constaté que, d'un point de vue transfictionnel, l'œuvre *Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan*, attribuée à l'énigmatique Paul-François Nodot, qui daterait de 1648 et non de 1698, présente la fée Mélusine comme étant celle qui ressemble le plus au personnage médiéval parmi les cinq réécritures sélectionnées, car la trame narrative mise en œuvre par Jean d'Arras en 1392-1393 est reprise par Nodot, sans changement majeur. Bien que le texte anonyme de *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France et La Savoysiade* d'Honoré d'Urfé reviennent sur plusieurs événements du récit médiéval, tels que la délimitation du territoire, la construction de Lusignan et sa relation avec Raymondin, ce qui prouve que ces deux auteurs connaissaient bien l'original, ils présentent Mélusine dans la continuation de la légende de Jean d'Arras, c'est-à-dire qu'ils réécrivent la fée après son départ, dans sa retraite. Pour ce qui est du *Roman de Mélusine* qui s'est révélé être l'ouvrage d'Isabel Jouvenel des Ursins, marquise de Mauny, l'auteur semble avoir voulu capter l'attention des lecteurs avec son titre accrocheur. Celui-ci suggère, en effet, une forte filiation avec la légende de Jean d'Arras, mais présente en fait une toute nouvelle

histoire. Mis à part le nom de l'époux de Mélusine, Raymondin, et l'espace référentiel de Lusignan, cette réécriture de la fée nous propose justement une tout autre Mélusine ; elle n'intervient que dans les premières pages du roman remettant à Clymène un livre qui constituera en fait la véritable histoire du récit qui suit et qui est sans lien avec Mélusine.

Le même phénomène se produit avec le roman pastoral de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé ; il n'y a que les lieux utilisés par d'Arras qui sont reproduits dans cette œuvre : Mélusine l'altorure prononce des oracles dans la commune de Poitiers en Poitou, à Lusignan.

D'après les *topoi* de la personne, la généalogie semble être extrêmement importante dans la majorité des récits de notre corpus. En effet, chez Jean d'Arras ce *topos* est déterminant et cela, à deux niveaux. D'Arras répond à la commande de son seigneur, Jean de Berry, comte de Poitou, qui prétend être un descendant de la famille de Lusignan. Ce dernier désire qu'on mette en récit l'histoire de ses ancêtres pour montrer tout le prestige qui lui revient. De plus, ce *topos* se veut d'autant plus majeur pour le personnage de Mélusine, car il annonce son destin, c'est-à-dire que l'histoire de Mélusine est le double de celle de ses parents. Bien qu'il ne réponde à aucune commande en rédigeant son roman, seul Paul-François Nodot respecte la généalogie écrite par Jean d'Arras. Les auteurs de *La savoysiade* et du *Roman de Mélusine* démontrent quant à eux une certaine fascination vis-à-vis de ce *topos* puisqu'ils accordent beaucoup d'importance aux ancêtres de leurs personnages, pour montrer encore une fois tout leur prestige. D'Urfé célèbre la maison de la Savoie ; il fait remonter la généalogie de Charles-Emmanuel à la création du monde, faisant de Mélusine, qui a pour mère Présine, son ancêtre, tandis que Jouvenel lie la généalogie de la fée et de son personnage Clymène à la

mythologie grecque. Pour ce qui est des ancêtres de Mélusine dans *L'Astrée* et dans *La Complainte*, aucune information ne nous est donnée par les différents auteurs.

Quant au *topos* associé à la naissance ou plutôt aux circonstances de la naissance de Mélusine dans les œuvres, notre analyse révèle que, mis à part le roman de Nodot, toutes les autres réécritures diffèrent du récit médiéval quant à la maternité de Présine. La mère de Mélusine donne naissance à trois filles, des triplettes, une naissance qui implique que la promesse d'Élinas est rompue et annonce l'exil de Présine et de ses enfants. La stratégie qui consiste à ajouter du mystère autour de l'apparition de la figure de Mélusine en retardant le dévoilement de son identité présente chez Jean d'Arras, est reprise dans l'œuvre de Nodot et est utilisée mais de façon plus nuancée dans le roman de Jouvenel. Dans les autres réécritures de notre corpus, il n'est pas question de la naissance de la fée et son nom est mentionné très tôt dans ces récits.

Physiquement, Mélusine possède une triple nature chez Jean d'Arras et chez Nodot ; elle est d'abord une femme dotée d'une exceptionnelle beauté, cette caractéristique n'est d'ailleurs jamais très détaillée dans les récits. Elle est également toujours extrêmement bien vêtue. Elle est ensuite mi-serpente et finalement serpente. Ce sont sous ces deux formes monstrueuses que Mélusine est décrite un peu plus en détails ; les auteurs fournissent quelques informations sur la taille de sa queue et sur le fait que la fée devient hideuse. Toutefois rien n'est mentionné sur l'aspect de sa peau et de son visage dans le roman médiéval, tandis que Nodot explique certains changements relatifs au visage de Mélusine lors de sa dernière transformation. *La Complainte* offre quant à elle une description plus précise de la fée, la présentant sous sa forme mi-femme et mi-serpente. Le narrateur mentionne que Mélusine a perdu sa grande beauté, ajoutant la

manière dont elle est coiffée et précisant son visage est couvert de boue. Si aucun attribut physique n'est indiqué au sujet de la fée dans *La Savoysiade*, une toute nouvelle Mélusine est mise en scène dans *L'Astrée* et dans le roman de Jouvenel, et cela, sans aucune mention de sa triple nature. D'Urfé est en fait le seul auteur qui donne une description détaillée de son altorure ; elle est une femme âgée, aux cheveux blancs, vêtue de blanc (ses vêtements sont d'ailleurs précisés) et son visage est toujours caché par un voile épais. Jouvenel, quant à elle, ne précise pas la beauté de sa Mélusine, mais nous savons qu'elle est vêtue de noir et qu'elle porte un long voile blanc sur la tête. Ce manque d'information au sujet du physique et de la beauté de Mélusine ajoute encore une fois à la dimension mystérieuse de la fée.

Nous avons choisi de regrouper en un seul aspect le *topos* des attributs psychologiques et celui concernant les accomplissements du personnage ; et il s'est avéré être très révélateur pour identifier ce que les auteurs ont conservé de la Mélusine médiévale dans leurs réécritures. Étant donné que dans l'œuvre de Jean d'Arras la fée représente sur plusieurs points la figure de la bonne gouvernante, nous avons décidé d'analyser son comportement et ses actions par rapport aux quatre vertus cardinales qui définissaient sous l'Ancien Régime un bon gouvernement. La vertu de prudence qui consiste à connaître le passé, le présent et le futur afin d'agir avec sagesse est commune à toutes les œuvres. Mélusine apparaît toujours dans les ouvrages comme ayant des pouvoirs « magiques » ; dans toutes les œuvres, mais de façon moins marquée chez Jouvenel, la fée sait ce qui s'est produit dans le passé, elle a la connaissance de tout ce qui a lieu au présent et elle est surtout une conseillère, un guide qui peut prédire l'avenir et ainsi assurer une protection à son mari, à ses descendants, et plus largement aux

Français comme dans *La Complainte* ou tout simplement aux gens qui vont la voir pour connaître ses oracles, comme dans *L'Astrée*.

Telle une bonne gouvernante, Mélusine est également présente dans les œuvres de notre corpus comme étant du côté de la vertu de la justice et de la libéralité. En effet, Mélusine est réécrite comme étant un personnage dont la droiture est exemplaire puisqu'elle supporte toujours les causes qui sont bonnes et justes. Chez Jean d'Arras et Nodot, sachant que Raymondin n'est pas un réel criminel, elle le sauve de son état de détresse et lui propose une nouvelle vie. Elle encourage aussi son mari Raymondin à récupérer les titres qui lui avaient été lâchement usurpés. La même chose se produit lorsque ses fils partent à l'aventure ; elle les supporte dans leur quête contre les Sarrazins qui envahissent différents royaumes. Le côté maternel de Mélusine ressort également sous la vertu de la libéralité ; Mélusine a d'importantes et d'innombrables ressources et elle fait tout en son pouvoir pour protéger du mieux qu'elle le peut ses enfants, elle leur donne une bonne éducation, elle se charge rapidement, quelquefois avec l'aide de son mari, de tous les préparatifs pour le départ de ses fils, elle leur dicte des recommandations précises sur la façon de devenir chevalier, seigneur et de bien diriger, etc. Elle va même leur offrir des anneaux qui ont des dons magiques de protection. Elle se montre également très généreuse envers les gens qui se présentent à elle en organisant de somptueuses fêtes, en offrant de majestueux présents, etc. Dans *La Complainte*, Mélusine exhorte les Français à cesser la guerre, son côté maternel s'ouvre à la nation entière. Elle veut protéger son peuple puisqu'à force de se battre il s'affaiblit. Quant à l'épopée de *La Savoysiade*, elle présente une Mélusine qui vole à la rescousse de Bérold son descendant pour le soigner de ses blessures et pour qu'il reste en vie. La protection

qu'accorde Mélusine s'élargit dans ce récit, elle a des dons de guérisseuse en plus de savoir ce qui se passe dans la vie de ses descendants. La Mélusine de Jouvenel encourage Clymène à continuer de mener une vie paisible, en précisant ensuite qu'elle a donné tout ce qu'il y avait de meilleur pour ses enfants, tandis que la druidesse de *L'Astrée* se veut juste en transmettant la vérité par ses oracles, mais pas nécessairement maternelle puisqu'elle ne fait que prédire l'avenir aux gens de la région du Poitou.

Dans tous les cas, Mélusine est puissante, elle incarne la vertu de la force que ce soit par ses pouvoirs associés à la prudence, à sa disposition à donner qui est sans limites, mais également parce qu'elle incarne une figure de bâtisseuse, comme l'entendent les commentateurs Jacques Le Goff et Emmanuel Le Roy Ladurie. En plus d'être à l'origine de tous les glorieux chevaliers de la famille des Lusignan chez Jean d'Arras, Nodot et Jouvenel, Mélusine est dans toutes les œuvres de notre corpus, excepté *La Savoysiade*, à l'origine de plusieurs villages, abbayes, château, etc., ou du moins, de la forteresse et de la tour de Lusignan. Ainsi, Mélusine détient le pouvoir de transformer une forêt, en plaine pour ensuite construire des villes et de solides édifices très rapidement, avec des ouvriers qui jaillissent en quelque sorte de partout, et cela, dans l'œuvre médiévale, dans le roman de Nodot, dans celui de Jouvenel et dans *La Complainte*.

La seule vertu du bon gouvernement qui ne semble pas se rattacher aux réécritures de Mélusine est celle qui concerne la tempérance et donc le fait d'agir de façon modérée dans les désirs et les plaisirs des sens. Mise à part la druidesse d'Honoré d'Urfé dans *L'Astrée*, les autres Mélusine n'agissent pas modérément. Dans l'œuvre de Jean d'Arras et celle de Nodot, la fée incarne plutôt un personnage hors du commun qui veut plus que tout la renommée de sa famille et même si elle semble se laisser moins emportée par ses

passions que son mari, elle éprouve une grande tristesse à la fin du récit, lorsqu'elle doit quitter les siens. Quant au texte de *La Complainte* et au *Roman de Mélusine*, il présente une figure féminine qui ne sait maîtriser ses émotions, puisqu'elle se lamente entre autres sur sa misérable condition de vie.

Notre analyse vient ensuite ajouter un autre point commun entre les réécritures et le roman de Jean d'Arras : Mélusine ne connaît pas de réelle finalité dans les récits, c'est-à-dire que les ouvrages de notre corpus de base ne font pas mourir Mélusine. Elle demeure présente de près ou de loin et c'est ce qui laisse place entre autres aux continuations puisque le personnage de cette fée semble être immortel. Elle traverse les époques sans mourir et sans connaître de fin réelle, outre le fait de partir des lieux où elle vivait.

Bien que Mélusine dans nos réécritures n'apparaisse pas toujours comme une figure féérique, nous pouvons croire que sa résurgence aux XVI^e et XVII^e siècles va tout de même de pair avec l'émergence des contes de fée qui sont de plus en plus populaires vers la fin du XVII^e siècle. En effet, la dimension merveilleuse ou plutôt magique du personnage de Mélusine, qui se caractérise par les nombreux dons qu'elle possède, est mise de l'avant dans les réécritures que nous avons étudiées. Ainsi, même si Mélusine ne présente pas toujours le même physique dans les œuvres et que certains de ses attributs psychologiques changent aux XVI^e et XVII^e siècles, elle incarne dans les réécritures un personnage juste et bon, provenant d'une généalogie importante et prestigieuse, qui se veut surtout en contact avec le futur. Possédant plusieurs dons surnaturels qui traduisent sa grande force, Mélusine est dans tous les ouvrages de notre corpus à l'origine soit d'une famille, d'un peuple, d'une société ou d'un territoire. Les différentes Mélusine semblent donc incarner la figure de la fée marraine, telle que la présente

Laurence Harf-Lancner, puisque tous ses prodigieux pouvoirs sont mis au service des siens, dans le but de les aider, de les guider vers ce qui est noble, et pour les protéger.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus primaire

Principaux textes

ANONYME. *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*, dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), avec la collaboration de Diane Desrosiers et Claude La Charité, *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1675-1650)*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 51-62.

ARRAS, Jean d'. *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan* [1392-1393], Jean-Jacques Vincensini (éd.), Paris, Librairie Générale Française, 2003, 860 p.

COUDRETTE. *Le roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan* [1401], Eleanor Roach (éd.), Paris, Éditions Klincksieck, 1982, 401 p.

M.L.M.D.M. *Le Roman de Mélusine*, Paris, Imprimeur P. Rocolet, 1637, 498 p.

NODOT, François. *Histoire de Melusine tirée des chroniques de Poitou et qui sert d'origine à l'ancienne Maison de Lusignan* [1698], Paris, Claude Barbin et Thomas Moette, 1718, 271 p.

NODOT, François. *Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan et de ses fils, suivie de l'Histoire de Geofroy à la grand'dent sixième fils de Mélusine, prince de Lusignan*, Niort, Léopold Favre, 1876 [1698], 278 p.

URFÉ, Honoré d'. *L'Astrée*, Hugues Vaganay (éd.), Genève, Slatkine reprints, 1966, vol. 4, livre X, p. 565-645.

Urfé, Honoré d'. *La Savoysiade*, manuscrit BnF ms 12486, 1609, feuil. 132-136.

Autres œuvres

ANONYME. « Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnages, d'un Pardonneur, d'un triacleur et d'une Tavernière », dans *Ancien théâtre françois* [1547-1557], M. Viollot le Duc (éd.), Paris, P. Jannet, 1854, t. 2, p. 50-63.

ANONYME. *Grandes et inestimables cronicques : du grant et enorme geant Gargantua* [1532], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, Mireille Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, p. 171-172.

ANONYME. *Recueil des choses notables, qui ont esté faites à Bayonne*, Vasconzan, Paris, 1566, feuil. 23.

ANONYME. *Vroy Gargantua* [1534], dans François Rabelais, *Œuvres complètes*, Mireille Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, p. 179-181, p. 185-187.

BOUCHET, Jean. *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, J. et E. de Marnef, 1545, tierce partie, feuil. lxvii, feuil. lxvi.

BRANTÔME. *Grands capitaines françois*, dans *Œuvre complète de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*, Ludovic Lalanne (éd.), 1869, t. 5, p. 19-20.

CHORIER, Nicolas. *Histoire généalogique de la maison de Sassenage*, Grenoble, Jean-Nicolas Marchand, 1669, p. 9-19.

CORNEILLE, Pierre. *Le menteur* [1644], dans *Théâtre complet de Corneille*, Pierre Lièvre (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de Pléiade », 1950, t. 1, p. 1127-1129.
L'histoire des histoires ; L'idée de l'histoire accomplie ; Dessein de l'histoire nouvelle des François [1599], Philippe Desan (éd.), Paris Librairie Arthème Fayard, 1989, t. 2, p. 354.

« Le Songe de Pantagruel », dans *Bnf Gallica*, <http://gallica.bnf.fr/m/ark:/12148/bpt6k71018f34.image.r=.langEN;jsessionid=3FCC0236EC6BEAC6F3842443DD071D17>, page consultée le 2 décembre 2016.

DES AUTELS, Guillaume. *La Mitistoire Barrarouyne de Fanfreluche et Gaudichon*, Jean Dieppi, Lyon, 1574, Introduction « Proeme », « Chap. I ».

DU FAIL, Noël. « De Robin Chevet », dans *Propos Rustiques de maistre Leon Ladulefi* [1550], dans *Conteurs français du XVIe siècle*, Pierre Jourda (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1965, p. 620-623.

ESTERNOD, Claude d'. « Juif errant : Satyre V », dans *L'Espadon satyrique* [1619], Fernand Fleuret et Louis Perceau (éd.), Paris, Librairie du bon vieux temps, 1922, p. 51-59.

ESTERNOD, Claude d'. « Le mespris d'une vieille fille du Languedoc : Satyre VII », dans *L'Espadon satyrique* [1619], Fernand Fleuret et Louis Perceau (éd.), Paris, Librairie du bon vieux temps, 1922, p. 68-77.

HABERT, François. *Le Songe de Pantagruel avec la déploration de feu messire Anthoine du Bourg, chevalier, chevalier de France*, Paris, Adam Saulnier, 1542, 56 p.

LA COQUETTE DU MARAIS. « La Raillerie sans venin, à monsieur le Prince », Paris, Denys Pelé, 1650, 7 p.

LA POPELINIÈRE, Lancelot du Voisin de. « Dessein de l'histoire des François », dans

NETTESHEIM, Henri-Corneille Agrippa de. *Sur la Noblesse, et Excellence du sexe Feminin, de la Preeminence sur l'autre sexe, et du Sacrement du Mariage* » [1529], Leyde, Theodore Haak, 1726, t. 1, p. 285-286.

PERRAULT, Charles et Claude PERRAULT. *Mémoires de ma vie. Voyage à Bordeaux*, Paul Bonnefon (éd.), Paris, Laurens, 1909, p. 158-159.

RABELAIS, François. *Pantagruel* [1532], dans *Œuvres complètes*, Mireille Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, p. 321-327.

RABELAIS, François. *Quart livre* [1548], dans *Œuvres complètes*, Mireille Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, p. 628-629.

SCARRON, Paul. *Le Virgile travesti* [1648], Jean Serroy (éd.), Paris, Classiques Garnier, 1988, 685.

THENAUD, Jean. *Le Triumphe des vertuz ; Troisième traité ; Le Thriumphe de Justice* [1519], Titia J. Schuurs-Janssen (éd.), Genève, Droz, 1997, p. 301-377.

THENAUD, Jean. *Le Triumphe des vertuz ; Premier traité ; Le Thriumphe de Prudence* [1517], Titia J. Schuurs-Janssen (éd.), Genève, Droz, 1997, p. 37-53.

YVER, Jacques. *Le printemps d'Yver* [1572], Marie-Ange Maignan (éd.), Genève, Droz, 2015, p. 17-135, p. 311-414.

Ouvrages et articles portant sur les œuvres de notre corpus primaire

ANDRIES, Lise. « Mélusine et Orson », dans Thierry Delcourt et Élisabeth Parinet (dir.), *La Bibliothèque bleu et les littératures de colportage*, Paris, École des chartes, 2000, p. 80-92.

« Anne Marie Louise d'Orléans *La Grande Mademoiselle* », dans *Geneanet*, <http://gw.geneanet.org/nabulione932?lang=fr&p=anne+marie+louise&n=d+orleans>, page consultée le 15 novembre 2016.

BAKTHINE, Mikhaïl. *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, 471 p.

BANIER, l'Abbé. *La Mythologie et les Fables*, Paris, Chiasson, 1764, t. 6, 472 p.

BARTHÉLÉMY, Éd. De (éd.). *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, Léo Tegnener, 1888, p. 10.

BAYERLE, Henry. « Mélusine as Anti-Medea », dans Matthew Morris et Jean-Jacques VINCENSINI (dir.). *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : Autour de Mélusine*, Paris, Éditions Classique Garnier, 2012, p. 143-156.

BEAULIEU, Jean-Philippe. « Mélusine la prophétesse », dans Jean-Philippe Beaulieu (éd.), avec la collaboration de Diane Desrosiers et Claude La Charité, *Prophéties, remontrances et confessions de femmes (1575-1650)*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 51-54.

BONAFOUS, Norbert. *Études sur L'Astrée et Honoré d'Urfé*, Paris, Firmin Diderot Frères, 1846, 282 p.

BOTTINEAU-SICARD, Claire. « (15)42, année fantastique. Imaginaire et politiques dans *Les Visions d'Oger le Dannoy au royaume de Fairie*, *Le Livre des visions fantastiques* et *Le Songe de Pantagruel*, de François Habert », *Camanae*, n° 8, 2010, 22 p.

BOUILLET, Marie-Nicolas (éd.). *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, L. Hachette et C, 1861, p. 915.

BOUQUIN, Hélène. *Éditions et adaptations de l'histoire de Mélusine de Jean d'Arras (XV^e-XIX^e siècles)*, thèse de doctorat, École des chartes, 2000.

CASTELAIN, Maurice. « Demogorgon ou le barbarisme déifié », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, vol. 36, n° 1, 1932, p. 25-26.

CHAPELAIN, Jean. *Lettres*, Philippe Tamisey de Larrocque (éd.), Paris, Imprimerie nationale, vol.1, lettre 153, 1880, p. 221-222.

CLIER-COLOMBANI, Françoise. *La fée Mélusine au Moyen Âge : images, mythes et symboles*, Paris, Éditions du Léopard d'Or, 1991, 296 p.

CLIER-COLOMBANI, Françoise. « La nymphe Salmacis : un prototype ovidien de Mélusine ? », dans Jeanne-Marie Boivin et Proinsias MacCana (dir.), *Mélusines continentales et insulaires*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 43-76.

CLIER-COLOMBANI, Françoise. « Mélusine christianisée, sainte Venice et sainte Mélusine », *Mythologie*, vol. 177, 1995, p. 39-52.

COLLIN DE PLANCY, Jacques-Albin-Simon (éd.). « Urgande », dans *Dictionnaire des sciences occultes et des idées superstitieuses*, Paris, J.-P. Migne, 1846, p. 91.

COLOMBO TIMELLI, Maria. « Introduction », dans Anonyme, *Le livre de Alixandre empereur de Constantynoble et de Cligès son filz*, Genève, Droz, 2004, p. 46- 47.

COLOMBO TILMELLI, Maria. « Introduction », dans Anonyme, *L'histoire d'Erec en prose*, Genève, Droz, 2000, p. 63.

DENAUX, Arthur. *Les trouvères artésiens*, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 291.

DESJARDINS, Lucie. « L'endroit et l'envers, ou la pluralité des mondes », dans Lucie Desjardins (dir.), *Les Figures du monde renversé. De la Renaissance aux Lumières : hommage à Louis Van Delft*, Paris, Hermann, 2013, p. 1-16.

« François Nodot », dans data.bnf.fr, http://data.bnf.fr/12120184/francois_nodot/, page consultée le 15 octobre 2015.

GALDERISI, Claudio. « Mélusine et Geoffroi à la grand dent. Apories diégétiques et réécritures romanesques », *Cahiers de recherches médiévales*, 2, 1996, p. 71-84.

GAUME, Maxime. *Les inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, Saint-Étienne, Centre d'études foreziennes, 1977, 760 p.

GEORGOUDI, Stella. « La "Grande Déesse Mère" en pays grec : fictions et réalités culturelles », dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études – Section des sciences religieuses*, <http://asr.revues.org/623>, page consultée de 6 avril 2016.

GIORGI, Giorgetto. « Entre France et Savoie : l'épopée et la théorie de l'épopée d'Honoré d'Urfé », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 119-130.

GIRARD DE RIAILLE de et Julien VINSON (éd.). « Pacolet », *Revue de linguistique et de philologie comparée*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, 1883, t. 16, p. 203.

HALF-LANCNER, Laurence. *Les fées au Moyen Âge : Morgane et Mélusine : La naissance des fées*, Paris, Éditions Honoré Champion, 1984, 474 p.

HALF-LANCNER, Laurence. « L'Histoire de Mélusine et L'Histoire de Geoffroi à la grand dent : les éditions du roman de Jean d'Arras au XVI^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 50, 1988, p. 349-366.

HOERNEL, Alexandra. « La fée au miroir : les figures de Mélusine dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé », dans Matthew Morris et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2012, p. 195-210.

HOERNEL, Alexandra. « La fiction et le mythe, lectures humaniste du récit mélusinien (1517-1560) », dans André Schnyder et Jean-Claude Mühlethaler (dir.), *550 ans de Mélusine allemande – Coudrette et Thüring von Ringoltingen*, Actes du colloque organisé par les Universités de Berne et de Lausanne en août 2006, Berne, Peter Lang, 2008, p. 161-182.

HONORÉ, Jean-Baptiste et Raymond CAPEFIGUE (éd.). *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV*, Paris, Dufey, vol. 7, 1881, p. 163.

HUGUET, Edmond. « Souillard », dans *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1967, t. 7, p. 54.

« Isabelle Jouvenel des Ursins », dans *Généalogie de Jean Hervé Favre*, <http://gw.geneanet.org/favrejhas?lang=fr&m=S&n=Jouvenel&p=Isabelle>, page consultée le 15 novembre 2015.

« Isabelle Jouvenel des Ursins Mauny, (marquise de.... – 1644) », dans *data.bnf.fr*, http://data.bnf.fr/atelier/12043825/isabelle_jouvenel_des_ursins_mauny/, page consultée le 15 novembre 2015.

LA CHARITÉ, Claude. « La *Mitistoire barragouyne* (ca 1550) comme satire historiographique : de la dénonciation de l'historiographie stipendiée à l'invention d'une historiographie humaniste », dans Bernd Renner, *La satire dans tous ses états*, Genève, Droz, 2009, p. 139-157.

LE GOFF, Jacques et Emmanuel LE ROY-LADURIE. « Mélusine maternelle et défricheuse », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, vol. 26, n° 3-4, 1971, p. 587-622.

LE ROUX, Philibert-Joseph. « Fesse-pinte », dans *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, Amsterdam, Zacharie Chastelain, 1750, p. 263.

LEVI, Anthony. *Louis XIV*, Londres, Constable, 2004, 391 p.

« Louis XIV de France », dans *Geneanet*, <http://gw.geneanet.org/genroy?lang=fr&p=louis+xiv&n=de+fran+ce>, page consultée le 15 novembre 2016.

MAC CANA, Proinsias. « Les analogues irlandais de la légende de Mélusine », dans Jeanne-Marie Boivin et Proinsias Mac Cana (dir.), *Mélusines continentales et insulaires*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 247-262.

« Marie Anne de Bourbon », dans *Geneanet*, <http://gw.geneanet.org/genroy?lang=fr&p=marie+anne&n=de+bourbon>, page consulté le 15 novembre 2016.

MÉNIEL, Bruno. « De *La Savoysiade* à *L'Astrée* : la curiosité chez Honoré d'Urfé », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 207-224.

MERCERON, Jacques. « Saint Couillebault », « Sainte-Velue », dans *Dictionnaire des saints imaginaires et facétieux*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 198-199, p. 316-317.

MICHAUD, L.-G., *Bibliographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, 1844, t. 75, p. 433.

MÜHLETHALER, Jean- Claude. « Mélusine (et Philomena) à l'aube des temps modernes », dans Matthew Morris et Jean-Claude Vincensini (dir.), *Écriture et réécriture du merveilleux féérique : autour de Mélusine*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2012, p. 234-235.

M. MÜLLER, Catherine. « Pour une poétique de la dénomination dans *Mélusine* de Jean d'Arras et de Coudrette », *Moyen Âge*, vol. CVII, n° 1, 2001, p. 29-48.

RABELAIS, François. *Œuvres complètes*, Mireille Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, 1801 p.

RENOUARD, Philippe. *Répertoire des imprimeurs parisiens : libraires et fondateurs de caractères en exercice à Paris au XVII^e siècle*, Henri-Jean Martin et Nojent-le-Roi (éd.), Paris, J. Lajet, 1995, p. 386.

REURE, O.-C. *La vie et les œuvres de Honoré d'Urfé*, Paris, Plon-Nourrit, 1910, 444 p.

ROUX, Olivier. « Enjeux politiques, moraux et esthétiques des critiques visant *L'Astrée* dans *Le Berger Extravagant* », dans Marie-Claude Mioche, *Audace et modernité d'Honoré d'Urfé*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 15-28.

Société des antiquaires du Centre, *Mémoires de la société des antiquaires du centre*, Bourges, E. Pigelet, vol. 7, 1878, p. 139.

SORLIN, Evelyne. « Mélusine et les déesses territoriales irlandaises : aux origines de la Banshee celtique et européenne », dans Jeanne-Marie Boivin et Proinsias MacCana (dir.), *Mélusines continentales et insulaires*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 223-246.
THOMS, William J. *Lays and Legends of Various Nations : Illustrative of Their Traditions, Popular Literature*, Londres, George Cowie, vol. 2, 1834, p. 88.

TRIVISANI-MOREAU, Isabelle. « Mélusine galante : la relecture du mythe par Paul-François Nodot à l'époque de la mode des contes de fée », dans Arlette Bouloumié et Henri Béhar (dir.), *Mélusine moderne et contemporaine*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2001, p. 67-78.

Ouvrages et articles portant sur le personnage et la transfictionnalité

ARANDA, Daniel. *Le retour des personnages dans les ensembles romanesque, essai de synthèse*, thèse de doctorat nouveau régime, Paris, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III, 1997, 972 p.

ARANDA, Daniel. « Les retours hybrides de personnage », *Poétique*, n° 39, 2004, p. 351-362.

ARANDA, Daniel. « Personnage récurrent et transfictionnalité », dans René Audet et Richard Saint-Gelais (dir.), *La fiction, suites et variations*, Montréal, Éditions Nota bene, 2007, p. 251-274.

AUDET, René et Richard SAINT-GELAIS (dir.). *La fiction, suites et variations*, Québec, Éditions Nota bene, 2007, 378 p.

GENETTE, Gérard. *Palimpseste. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 576 p.

HAMON, Philippe. *Le personnel du roman : le système des personnages dans les Rougon-Macquart d'Émile Zola*, Genève, Librairie Droz, 1983, 325 p.

HAMON, Philippe. « Pour un statut sémiologique du personnage », dans Gérard Genette et Tzvetan Todorov (dir.), *Poétique du récit*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 115-180.

JOUE, Vincent. *L'effet-personnage*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 271 p.

PERNOT, Laurent. *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Brepols, 1993, p. 153-178.

ROBERT, Raymonde. *Le conte de fées littéraire en France de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002, 558 p.

SAINT-GELAIS, Richard. *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 601 p.

SAINT-GELAIS, Richard. « La fiction à travers l'intertexte. Pour une théorie de la transfictionnalité », dans Alexandre Gefen et René Audet (dir.), *Frontières de la fiction*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, p. 43-75.

SAINT-GELAIS, Richard. « La transfictionnalité en critique littéraire », dans Marc Escola (dir.), *Théorie des textes possibles*, Amsterdam, Éditions Rodopi, 2012, p. 157-173, p. 234.

SAINT-GELAIS, Richard. « Madame Bovary comblée ? Du personnage en situation transfictionnelle », dans Françoise Lavocat, Régis Salado et Claude Murcia (dir.), *La fabrique du personnage*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2007, p. 269-286.

SIMONSEN, Michèle. *Le conte populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, 222 p.

Ouvrages portant sur les topoï

BREITENSTEIN, Renée-Claude. *La rhétorique encomiastique dans les éloges collectifs de femmes imprimés de la première Renaissance française (1493-1555)*, thèse de doctorat, Montréal, Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 2008, 452 p.

BREITENSTEIN, Renée-Claude. *La rhétorique épictique de François Rabelais*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 2003, 113 p.

CICÉRON. *De l'invention*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 91-93.

DANTE. *Banquet*, Philippe Guiberteau (éd.). Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 1968, p. 425.

DESROSIERS, Diane. « Le Tiers Livre de Rabelais et la tradition des *progymnasmata* », dans *Rabelais inextinguible*, Paris, Classique Garnier, à paraître.

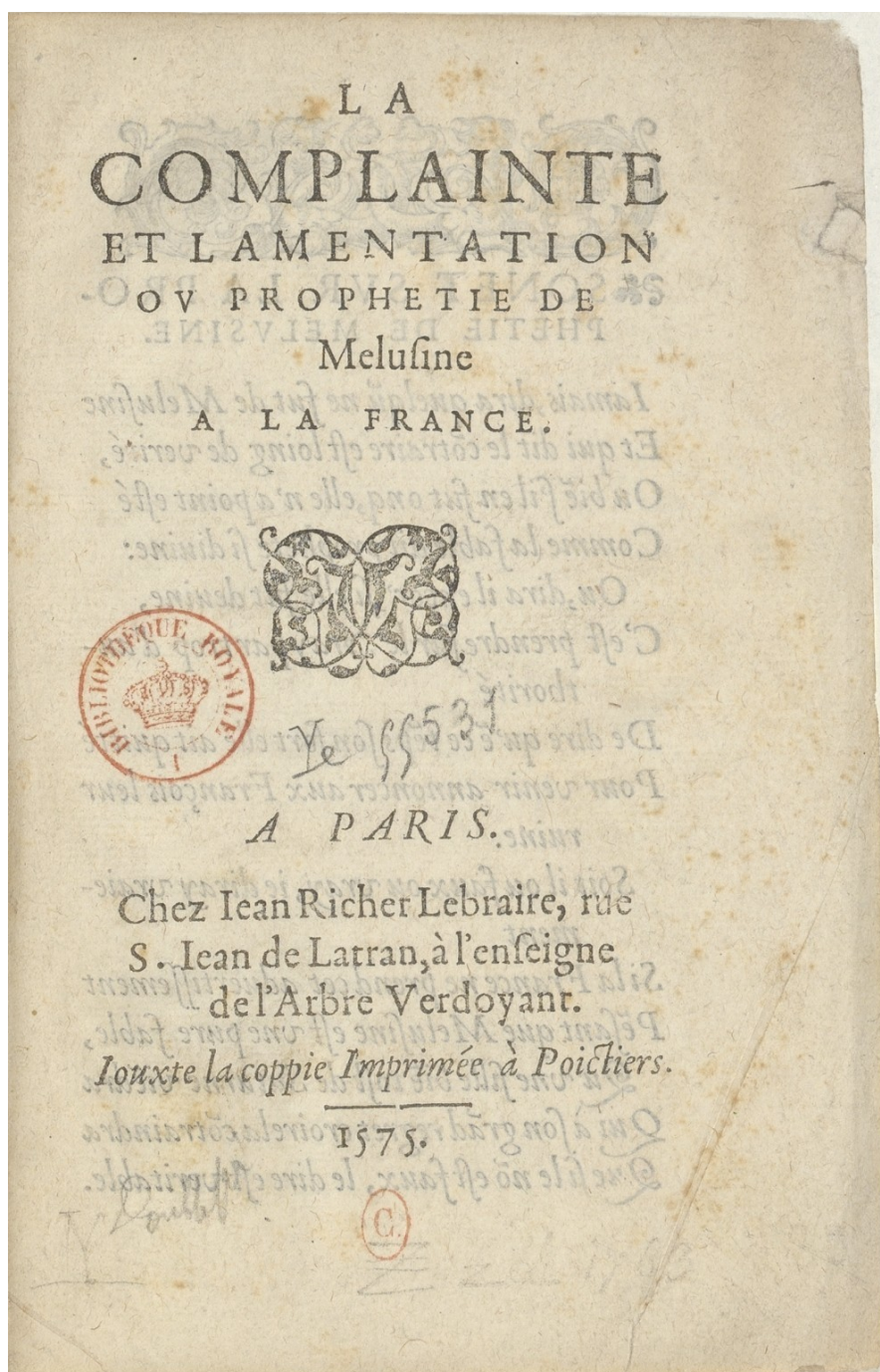
PERNOT, Laurent. *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Brepols, 1993, p. 153-178.

QUINTILIEN. *Institution oratoire*, C. V. Ouizille (éd.), Paris, C. L. F. Panckouke, 1830, livre V, chap. X, t. 2, p. 373-377.

REBOUL, Olivier. *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 55-80.

ANNEXE I

Page couverture de *La Complainte et lamentation ou prophétie de Mélusine à la France*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : <http://gallica.bnf.fr/m/ark:/12148bpt6k840005g/f9>

ANNEXE II

Transcription de *La Savoyiade* d'Honoré d'Urfé

Feuillet 132

« Dans le plas incognu des Scithes reculez/ (...) borné (...) entre les monts geles/
Du hault Ascatancas, d'Inary à Caucase / Habitent vagabonds par les bois de saccage/
Les nomades brutaux qui sans ville ny Dieu/ Vaguent incessamment d'un en un aultre lieu/
A entre ces hivers en des forez haultaines/ S'enfle affreusement les large sein des plaines/
Qui noires des grands bois qu'elles vont produisant/ Ne presentent a l'œil rien qui luy soit
plaisant./ Vray logis des hybous et des farouches bestes/ Qui dans ces lieux obscurs vont
faisant leur retraites.

Or parmy ces rochers en abismes ouverts/ Dont les sommets toujours sont de nege
couverts./ Le vieux Demogorgon accompagné des fees/ Qui le soir avec luy vont dansant
decoiffées/ Sous les rais de la lune a basti d'un grand art/ Pour elles et pour luy des
demeures a part/ Et dedans le milieu de la foret plus sombre/ Où jamais le soleil n'éclaire
que par l'ombre/ D'une pasle clarté s'esleve industrieux/ Fait une seule pierre un temple
spatieux/ Temple fait a sa gloire ou il fault que chascune/ S'assemble tous les moys le
dernier de la lune/ Pour recevoir de luy aynsi comme il luy plait/ Loyer ou chastiment de
ce qu'elles ont fait.

Quatre filles jadis il eust de la Sibille/ Qui se sauva des eaux en la sainte famille/
Du bon père Noé lors que pour les pecher/ Les grands fleuves du ciel tout a coup
destachez/ Tomberent a longs flots des haultes caravelles/ Pour noyer les geants
(detectables ou detestables) actes/ Et leur nom fut Phossine, et la haulte Noussys/ La
constante Anangue et (l'active) Physis./ Leur donnant en partage une entière puissance
sur tous les elements en qui, en prennent naissance/ Et dessus les esprits qui du ciel
descendus/ S'estoient a son scavoir comme esclave randus.

Dans la marge il est écrit : Fossine clarté/ Noussis entendement/ Anangue fatalité/
Physis nature

Feuillet 133

Car ce Demogorgon fait tel en sortilege/ Qu'en parlant il leur pust donner ce privilege/
Son pouvoir estant tel et si puissant ses vers/ Qu'il pust ce qu'il voulut en ce bas univers.

Pres du temple sacré sourdent en abondance/ ça et la des ruisseaux de diverse
puissance/ Et dans des grands viviers s'escoulent separees./ Les uns de marbre blanc, sont

richement parez/ Et ceux la du bonheur sont les sources heureuses/ Les aultres au rebours qui sont les malheureuses⁴⁴⁴/ N'ont rien que de la boue a l'entour de leur bort/ Et de ceux cy encore different est le sort.

Soudain que nous naissons, aussy tost une fee/ Vient nous prendre au berceau conduite de Morphee/ Qui portant en la main son rameau stygieux/ Va mouillant la nourrice et luy ferme les yeux/ Cependant Anangue et elle a toute course/ Nous plongeant aux viviers de la fatale source/ Et puis nous raportant des le plus grand matin/ Lors nous (...) au berceau avec nostre destin.

Sur le hault de Caucase ou sa teste arrogante ou arrogance/ s'approche tant du ciel que l'estoile en augmente/ parce que ses flambeaux par leur proche lueur/ Apparaissent plus grands qu'ils ne sont point ailleurs/ Se voit un grand miroir dont le globe en sa glace/ plusieurs toises en luy de sa rondeur embrasée/ Ou l'univers entier se voit representé/ et tout ce qui s'y fait. La paroît la beauté/ Des astres et du ciel et qu'elle est la puissance/ qu'a dessus les mortels la celeste influence/ Comme elle agit au corps, comme elle va donnant/ Les differants instincts les esprits inclinant/ Puis de la Lune en bas chose n'est si cachee/ Qui ne soit du miroir a leurs yeux aprochee/ Si bien qu'en ceste glace on voit tout l'univers/ le futur voire encor les desseins plus couverts./ Phossine du miroir fut la scavante ouvriere/ Luy donnant la clairté par sa propre lumiere/ Car dans le plus obscurs de la plus noire nuit/ Plus claire que le jour ceste fée se luit.

Plus oultre au bas du mont se creuse une caverne/ (Voultee) par dedans d'un admirable (cerne)/ d'où coule incessamment de si fertiles eaux/ que tombant par la terre amasse a monceaux/ elles vont concevant les semences des choses/

Feuillet 134

Qui des productions sont par apres les causes/ La la sage Physis qui commande en ce lieu/ au retour du beau temps vient s'asseoir au milieu/ Et moulant ceste terre en diverses figures/ Luy donne des vertus des diverses natures/ Et des proprietes de tout ce que produit/ La terre, l'ayr et l'eau. Puis quand la Lune luit/ En son rond tout entier et que plus esloignees/ Sont les clairtés du jour elle prend a poignees/ Ces semences et court en semer l'univers/ D'où naissent par apres les changements divers.

Aynsi vont commandant ces trois fees egales/ Dessous Demogorgon sur ces choses fatales/ Cependant que Noussis avec des saintes lois/ En leur pouvoirs divers les maintient toutes trois.

Or de ces quatre seurs jointes à des incubes/ Nasquirent par le temps les fées et succubes/ A qui Demogorgon quand chascune naissoit/ Et du bien et du mal son destin

⁴⁴⁴ On trouve en suscription l'épithète « desastreuses ».

prononçoit/ Et qui non point par (...) mais comme hereditaire/ Eurent aussy de luy le pouvoir de leur mere.

D'elle naquit bien tost la changeante Hylé/

Dans la marge il est écrit : Hylé matière/ Morphise, forme/ Idolé (actus)/ Dinamis (potentia)/ Melusine (harmonie)

Et la belle Morphise, et depuis Idolé/ Avecque Dinamis, la mere de Pressine/ Qui du grand Elinas engeandra Melusine/ Melusine la fee et qui dedans le cueur/ de Raymondin encor nourrissoit la rancueur/ Et toute fois le soing qu'elle avoit de sa race/ Luy portoit bien souvant les yeux dessus la glace/ Du miroir enchanté et leur peine voyant/ comme mere au besoing leur alloit pourvoyant.

Longtemps avant ce jour son ayeule Phossine/ Et elle au grand miroir (...) Hermine/ Aux douleurs de l'enfant et preste d'accoucher.

Onq le trait ne vola plus vite au descocher/ Que de ce lieu soudain s'envolent ces deux fees/ Dans l'isle ou de Cypris furent les grands Trophees/ Et la mere accouchant prindrent dans le berceau/ D'Hermine et d'Urian ce rejeton nouveau/ Qui fut nommé Henry, puis couverts des nues/ Revoient Aussytout qu'elles estoient venues/ Par la forte Anangue dans le vivier fatal/ Fut plongé plusieurs fois mais d'un nombre inegal/ Et l'ayant raporté voulurent curieuses/ Voir de son futur les fortunes douteuses,/ Et aynsi ou ayunn) remontant au miroir enchanté/ Virent de ce Henry le destin arresté limité/ Et de Lusignan la race genereuse/ Un long sciecle par luy se verroit bien heureux/

Feuillet 135

Entre aultres un grand (...) dont les futurs enfants/ De Cypre longuement seroient roi triomphants/ Mais comme tout en fin se change et se rechange/ que mesme ses enfants le vieux Saturne mange/ Elles virent un Pierre homicide sanglant/ Que son frère inhumain s'en alloit estranglant/ Et ce cruel bien fort chargé de juste chaisnes/ Du reigné despouillé estre conduit a Gennes/ Et la naistre Janus, puis virent qu'a son dam/ D'Egypte s'armeroit la force du souldan/ Et que pris et vincu il luy feroit hommage/ Bref qu'en fin en son fils finiroit son lignage/ Hormis qu'encor sa seur apres ces accidens/ Auroit des grands Hetos d'un prince d'occident/ Desquels en longue suite on verroit apres elle/ Sans fin aller croissant une race si belle/ En esprit elevez et en cueur si guerrier/ Qu'elle seroit toujours peuplee de lauriers/ Et entre les plus grands paroisoit redoutable/ La future grandeur d'un Charles admirable/ Charles Emanuel a qui les cieux amis/ auroient par leur destins tant de gloire promis/ Qu'il rampliroit un jour de son cor tout le monde.

La fee glorieuse en race si feconde/ voulant voir quel estoit le tige de ces preux/ Vit Berol vagabont par les desers pierreux/ Des grands monts Pyrenés et puis en plusieurs

sortes/ Par l'Espagne agité des fortunes plus fortes/ Mais prevoyant qu'en fin il en devoit
sortir/ De son abord heureux elle vint advertir/ Anne de Lascaris et si bien la dispose/
Qu'elle alloit attendant Berol sur toute chose.

Or sachant que ce jour quoy que victorieux/ Il viendrait dans ce port blessé en
divers lieux/ Aussi tost que la nuit la lumiere eut chassée/ Sur Olimpe voltant la sainte
Panacee/ Eslancée a long vol vient choisir son vaisseau/ Qui d'ancres retenu alloit
branlant sur l'eau/ quand le sommeil plus doux de son onde sourcière/ Enchantoit des
saxons la pesante paupière/ Et qu'à peine éveillé le guet plus vigilant/ Se frappoit
l'estomac d'un menton sommeillant/ Cependant que par tout le reste de l'armée/
Reprenoit en dormant la vigueur consommée/ Dans la chambre de goudron ou languissoit
Berol/ Par un bas soupirail elle entre d'un plain vol/ Et d'un pavot charmé dans la source
oublieuse/ Les temples luy toucha après toute soigneuse/ Ses playes desbandant une à une
les voit/ Et pressant en ses mains l'herbe qu'elle y avoit/ Dont la racine est noire et la
fleur est plus blanche/ Qu'un lait demy caillé ou ou qu'un lys sur sa branche/ Luy fait
couler dedans la puissante liqueur/ La vertu aussitôt luy en court jusqu'au cœur/ Et
presque à même temps, merveille de Nature/ la playe se guérit et se perd la blessure/
Mais et cependant le Ciel de nouvelle clarté/ Esclaire les effrois de son obscurité/

Feuillet 136

Les chassant à leur tour à un autre hemisphere/ Quand luy piqué du soing que doit avoir
un père/ en sursaut éveillé à peine ouvrant les yeux/ du généreux Humbert demandoit
joyeux/ Qu'arriva pour l'oster de la peine/ Ou flotloit sans repos sa pensée incertaine/
L'assurant que son fils par le commun rapport/ Sur le baisser du jour estoit sorti du port/
Poursuivant la victoire et que la nuit venue/ sans doute l'arrestoit en quelque plage nue.

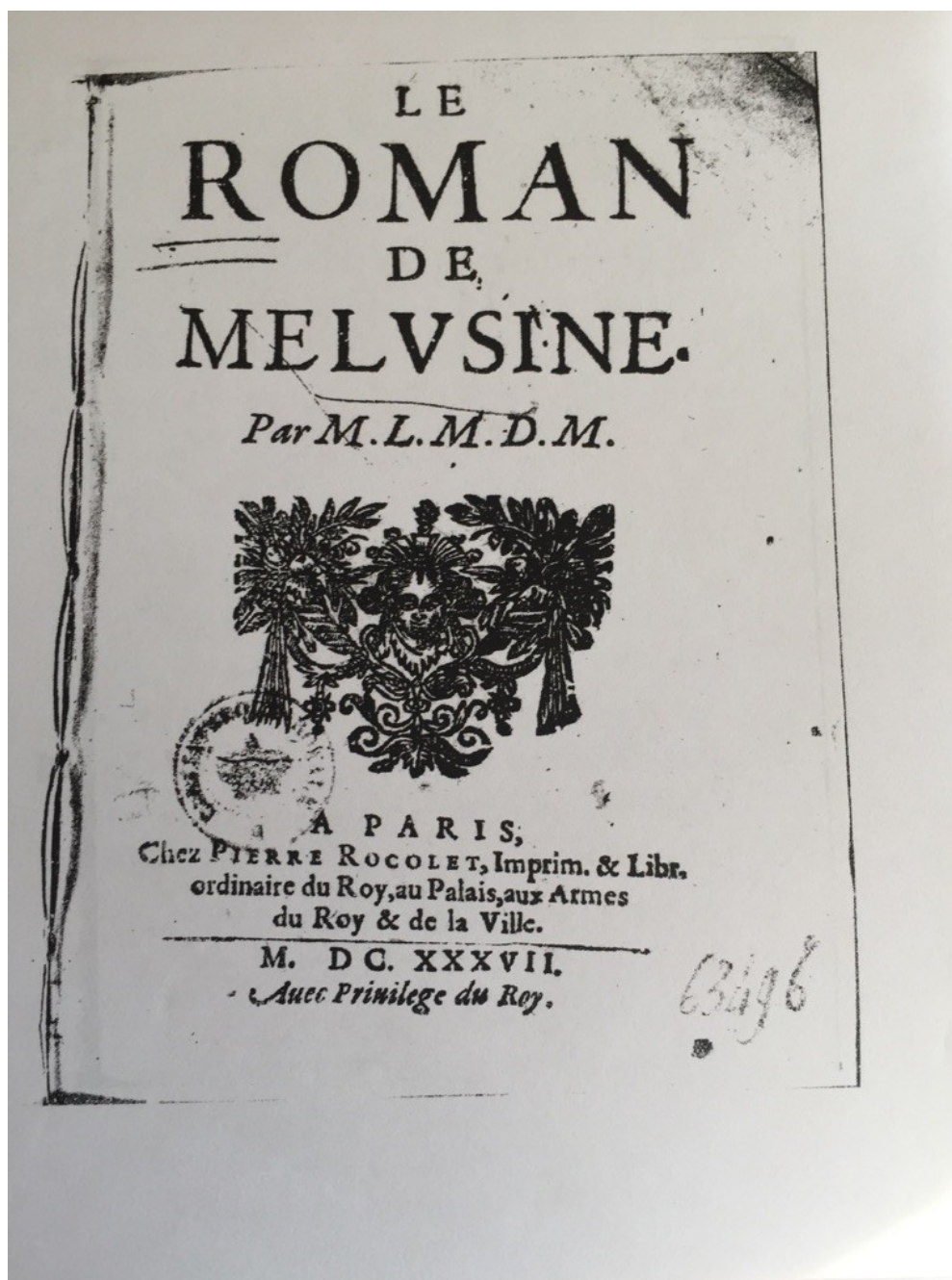
Alors tout éveillé et ne ressentant plus/ Les playes dont son bras estoit demy
perclus/ de la main il se touche et rampli de merveille/ Ne ressent plus ses coups, croit
presque qu'il sommeille/ Il se frotte les yeux et se va retouchant/ le mal qu'il n'avoit plus,
curieux recherchant/ Il appelle Rodolph et le lieu des blessures/ luy fait voir hors du lieu
qui comme esgratignure/ Guerries des longs temps sur la peau paroisoient.

Ces remèdes dict-il mon prince quels qu'ils soient/ Voy sont venus du ciel car si
prompte alegeance/ Ne sauroit procéder d'une humaine science/ Et pource au dieu du ciel
qui a ce soing de vous/ Pour n'estre point ingrat flechir les genoux/ Reconnoître un
bien fait un autre bien attire/ Outre que des méchants l'homme ingrat (est) le (pire). »

Ensuite, on ne parle plus de Mélusine dans le Livre 4.

ANNEXE III

Page couverture du *Roman de Mélusine*



Source : Bibliothèque nationale de France

M.L.M.D.M. *Le roman de Mélusine*, Paris, P. Rocolet, 1637.

Cote : P93/3639

Microfiche

Cote de l'original reproduit : Y2-6349